Abonnement : { à l'étranger : $6.00. au Canada : $4.00.

Téléphones : { Rédaction 651. Administration et Librairie, 457

Le seul quotidien français au nord et à l'est de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Le "PROGRES" est le premier journal à vous apporter 100% des nouvelles régionales et 90% des nouvelles étrangères

Vol. XLI—No 204 Chicoutimi, VENDREDI, 20 AVRIL 1928

Organe indépendant des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay.

TAXIS

Telephone 1000

C'est la réunion des cochers de Chicoutim qui ont à coeur de donner au public un service de 1ère classe, le jour et la nuit.

LE "BREMEN" RETOURNERA EN ALLEMAGNE PAR VOIE DES AIRS

C'est ce que la capitaine Koehl, pilote, a annoncé au correspondant de la Presse Canadienne, revenu ce matin même de l'île Verte (Greenly), où il s'est rendu le premier.

LES PIECES DE RECHANGE

Belchen et Bennett se rendent au lac Ste-Agnès.

FITZMAURICE

Lac Ste-Agnès, Qué., 20.—Serv. Presse Canadienne. — Le Monoplan allemand "Bremen" partira de New-York pour effectuer par la voie des airs la traversée Amérique-Allemagne et être ainsi le premier aéroplane à faire un voyage aller et retour au-dessus de l'Atlantique, selon la déclaration faite par le Capitaine Koehl au correspondant de la Presse Canadienne, avant que ce dernier quittât l'Ile Verte (Greenly) pour Ste-Agnès, où il est arrivé, ce matin.

Le correspondant a dit que le "Bremen" ne pourra quitter l'Ile Verte (Greenly) que six ou sept jours, après avoir reçu ses accessoires.

L'aéroplane qui est arrivé, ici, ce matin, a apporté les premières vues cinématographiques qui paraîtront sur les écrans des cinémas, au sujet de l'aéroplane et de sa prison de glaces de l'Ile Verte (Greenly), ces vues ayant été premières prises, depuis l'atterrissage, à cet endroit, du Capitaine Koehl et du Baron Von Huenefeld, ainsi que du Major Fitzmaurice, il y a une semaine, aujourd'hui.

A STE-AGNES

Lac Ste-Agnès, Qué., 20. —Serv. Presse Canadienne. — Comme l'on a déjà ici la plupart des accessoires requis pour réparer le Monoplan transatlantique "Bremen", les préparatifs aux fins de transporter ces accessoires à l'Ile Verte (Greenly), étaient en cours, ce matin.

Bien qu'il y ait quantité d'aéroplanes, à cette base de secours, l'on ne voyait, de bonne heure, ce matin, rien de nature à indiquer que l'un quelconque des aviateurs locaux projetait de s'envoler à destination de l'Ile Verte (Greenly), située à 700 milles, au nord-est du Lac Ste-Agnès, afin d'y porter secours au Capitaine Koehl et au Baron Von Huenefeld, lesquels se trouvent isolés, en ce lieu si lointain et en-dehors des routes du monde civilisé, depuis leur arrivée, à cet endroit, vendredi dernier, au terme de leur historique traversée de l'Atlantique, par voie aérienne. L'on croit, ici, que le gros aéroplane Ford à trois moteurs, qui a quitté Détroit, à 7h .07, ce matin, sera employé pour le transport des lourds accessoires dont a besoin le "Bremen" et que rien ne sera fait et décidé, ici, avant l'arrivée de cet aéroplane. Ce dernier arrivera, à la fin de la journée. Les conditions atmosphériques pour envolées, dans les environs d'ici, étaient excellentes, ce matin.

Il est possible cependant que les aviateurs et mécaniciens de la Junkers Corporation of America qui sont ici, y étant venus de New-York, pour rassembler et accoupler les accessoires dont a besoin le "Bremen" aient suffisamment d'outillage pour permettre au "Bremen" de s'envoler de nouveau de son lit de glace de l'Ile Verte (Greenly), mais il y a une chose qui les tient perplexes. L'arbre de couche du "Bremen" a-t-il plié? Jusqu'à ce que le nouveau propulseur, arrivé, ici, hier, ait été rivé à cet arbre de couche, l'on ne saura rien, à ce sujet.

NOUVEAU MOTEUR

M. Otto Scherer, ingénieur de la Compagnie Junkers, a déclaré que, si ce propulseur a pour effet de secouer le "Bremen" du moteur à la queue, l'on en conclura que son arbre de couche a plié. "S'il en est ainsi", dit-il, "il faudra un nouveau moteur".

Un autre incident intéressant de cette envolée transatlantique de l'Est à l'ouest a été porté à la connaissance de tous, hier, alors que l'on apprit que le Major Fitzmaurice sauva la vie au Baron Von Huenefeld, bailleur de fonds de l'envolée, lorsque le "Bremen" vint s'enfoncer dans la glace de l'Ile Verte (Greenly).

Cet incident survint, juste après l'atterrissage et Fitzmaurice dut alors repêcher, deux fois, le baron empri-sonné dans la machine et sous l'eau.

(Suite à la 9ème page)

UN REMEDE

Londres, 20 — Les représentants de l'industrie du caoutchouc de Grande-Bretagne et de Hollande, actuellement en conférence à Londres, proposent un syndicat international de vente comme seul remède pour venir en aide à cette industrie.

LA PREMIERE EXPOSITION EN AMERIQUE

L'exposition d'avions à Détroit est la première du genre.

UN SUCCES

Détroit, 20. — La première exposition d'avions en Amérique remporte un grand succès. On remarque qu'il y a soixante-quinze exposants d'aéroplanes et une centaine d'étalages d'accessoires de toutes sortes. Les salles sont magnifiquement décorées.

Les visiteurs sont au nombre d'environ 15,000 dans l'après-midi et probablement d'une trentaine de mille dans la soirée.

Cette exposition laisse entrevoir que non seulement les hommes d'affaires, mais le grand public aussi s'occupent de l'avancement de l'aviation.

Certains manufacturiers américains, dit-on, sembleraient vouloir s'accaparer du marché canadien, comprenant l'importance de ce dernier.

L'aviation prend actuellement un essor considérable aux Etats-Unis et le succès des aviateurs du "Bremen" n'est pas de nature à amoindrir cet enthousiasme.

Il n'y a pas de doute que le succès de l'exposition américaine se répétera lors de l'exposition qui doit avoir lieu à Montréal le mois prochain. La vulgarisation des services d'aéroplanes dans toute l'Amérique ne manquera pas de faire mieux connaître le Canada au sud de la frontière.

L'ETUDE DU BUDGET EST TERMINEE

Québec, 20 . — D. N. C. — Le comité exécutif de Québec a terminé l'étude du budget pour l'année présente, et il sera présenté au Conseil ce soir afin que les échevins qui ne sont pas membre de l'exécutif en soient mis au courant. Le montant de ce budget est de $3,233,921.66 et il accuse un surplus de $143,000 sur celui de l'an dernier. La source de ce revenu est attribuable à un regain d'activité dans la construction, ainsi que dans la perception de la taxe d'affaires qui a été beaucoup plus forte que l'an dernier. Mais malgré ceci le comité a refusé une augmentation de salaire aux constables et aux pompiers, et peu d'employés civils bénéficieront de ce surplus dans les caisses du trésorier. La nouvelle administration semble vouloir pratiquer la plus stricte économie, et on dit que plusieurs fonctionnaires municipaux auront des gages moins élevés à l'avenir.

AEROPORT EN PERSPECTIVE

Québec, 20. —D. N. C.— Le comité exécutif de la cité de Québec étudie actuellement la question de l'établissement d'un aéroport à Québec. Le maire Auger est favorable à ce projet à condition que son exécution ne coûte pas trop cher à la ville.

Les deux endroits les plus propices à l'établissement de cette base aérienne sont les terrains de l'Exposition provinciale et le parc des Champs de bataille.

A VALLEYFIELD

Québec, 20 — Le cardinal R.-M. Rouleau sera officiellement reçu, à Valleyfield, dimanche prochain. Des fêtes brillantes auront lieu, à cette occasion. L'archevêque de Québec fut évêque de Valleyfield, immédiatement avant Mgr J.-A. Langlois, l'évêque actuel.

LES PERTES AMERICAINES AU NICARAGUA

Elles sont fournies du 4 mai 1927 au 16 avril 1928.

21 MORTS

Washington, 20 avril. — Le département de la marine, répondant à une résolution demandant des détails sur l'occupation du Nicaragua, par l'infanterie de marine américaine, a informé le Sénat que les pertes de l'infanterie de marine, dans l'expédition du Nicaragua, ont été, jusqu'ici, de 21 tués et de 45 blessés. Ces pertes ont été subies pendant la période s'étendant du 4 mai de l'année dernière au 16 avril de cette année. Pendant ce même laps de temps, les rebelles nicaraguayens ont eu, suivant le secrétaire Wilbur, 202 hommes tués; huit hommes de la Garde Nationale du Nicaragua ont été assassinés. L'expédition a coûté, pour l'infanterie de marine, $1,530,170 et, pour la marine, $54,052.

Le secrétaire Wilbur a, en outre, déclaré que plusieurs maisons avaient été brûlées ou bombardées à l'occasion de la campagne, mais seulement quand elles étaient occupées par des forces de Sandino.

Beaucoup d'autres Nicaraguayens peuvent être morts de leurs blessures ou avoir été tués, mais on en ignore le nombre. Deux femmes et un enfant ont été blessés par des troupes américaines parce qu'ils se trouvaient avec les groupes d'attaque de Sandino.

UN NOUVEAU COMMUNIQUE DU MEXIQUE

Mexico, 20. — Serv. Presse Canadienne. —L'on a appris, ici, hier soir, que dix-huit insurgés sont tombés, dans des engagements avec les troupes fédérales. Naturellement, les dépêches qui sont contrôlées et cuisinées par le gouvernement persécuteur de Calles, annoncent: qu'un certain nombre de catholiques romains ont été accusés d'avoir participé à des entreprises de sédition et que de nouvelles accusations ont été portées contre l'archevêque de Yucatan et l'éditeur d'un journal de ce dernier diocèse.

Les dix-huit insurgés sont tombés sous le feu des troupes fédérales, au cours de deux engagements, à Los Altos, dans la Région de Jalisco. Quinze de ces insurgés furent tués, dans l'une des batailles, et trois, dans l'autre bataille. Les autres membres de la bande à laquelle appartenaient ces insurgés ont été mis en déroute.

"Le journal "El Universal Grafico" dit que le gouvernement a accusé de violation des religieuses, à Marida, Yucatan, Sa Grandeur Mgr Martinus Triestcholer, archevêque catholique romain de Yucatan, et Carlos Mendez, directeur du journal "El Diario", de Yucatan.

Mgr Triestcholer est à la Havane, et Senor Mendez est en vacances, aux Etats-Unis. L'accusation contre ce dernier est, dit-on, basée sur le fait que le journal de Mendez publia, au début de cette année, une lettre pastorale de l'archevêque que le gouvernement considère comme une incitation à la révolte.

"El Universal" dit aussi qu'un prêtre catholique et un certain nombre de laïques se trouvent dans un groupe de cent criminels, actuellement réunis dans les prisons de Mexico, avant d'être envoyés à la colonie pénitenciaire de l'Ile Tres Marias, dans le Pacifique.

L'on a prié le Président Calles d'exercer ses prérogatives de clémence envers ce prêtre et ces laïques.

Le journal "El Sol", dans un article où il fait un sommaire des confiscations de propriétés, confiscations par lesquelles l'on a employé pour fins gouvernementales les propriétés mentionnées, dans ce sommaire, dit que 142 propriétés ont ainsi été confisquées pour diverses fins d'utilité publique. La plupart de ces propriétés sont qualifiées "d'annexes", ce qui veut dire toute propriété d'une paroisse autre que l'édifice préposé aux offices religieux.

QUEBEC AURA $8,500,000.

LA RESOLUTION EST VOTEE A OTTAWA

Ottawa, Ont., 20. — Serv. Presse Canadienne. — Après deux jours de débats, la Chambre a adopté, hier soir, une résolution et vit passer en première lecture un bill accordant un prêt de $8,500,000 à la Commission du Port de Québec. Il y avait eu, durant toute l'après-midi et toute la soirée, une vive discussion sur ce sujet et la résolution ne fut adoptée que quelques instants avant l'ajournement.

UN DEBAT

Lorsque vint, devant la Chambre des Communes, hier, pour seconde lecture, une résolution aux fins d'obtenir l'autorisation de consentir un prêt de $8,500,000 à la Commission du Port de Québec, E.-J. Garland, fermier-uni, de Bow-River, fit remarquer qu'en 1925, le gouvernement fut autorisé de prêter $5,000,000 qu'il disait être suffisants pour la réalisation d'un programme de construction dont les travaux devaient être répartis sur cinq années, dans le même port.

Il dit que, deux ans avant la complétion des travaux dont l'on parlait, en 1925, le gouvernement vient demander d'autres avances. "Dans les circonstances", ajouta-t-il, "je crois que, si la résolution est adoptée, le bill devant être basé sur elle devrait être soumis à un comité spécial de la Chambre pour minutieux examen".

M. LAPOINTE

L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice, déclara que l'argent que l'on demande ainsi est pour le parachèvement des travaux déjà commencés et dont le coût total sera d'environ $5,310,000.

De nouvelles grues et autres constructions devant être installées dans le Bassin Louise coûteront environ $300,000. Il y a encore les débentures dont l'échéance doit survenir, en 1928-29, alors que devront être rencontrées $350,000. L'argent obtenu, en 1925, le fut pour le motif que le vieux port ne répondait plus suffisamment aux exigences du trafic à Québec. La requête alors présentée pour améliorations fut appuyée par la Fédération des Compagnies de Transport et par les présidents des C.N.R. et du C. P. R. L'on utilise trois des quais actuels uniquement pour le service d'immigration.

Le ministre de la justice déclara que 40 p. c. de la meilleure partie du Port de Québec sont utilisés uniquement pour fins d'intérêt national et, par suite, ne rapportent pas de bénéfices au port lui-même. La Commission du Port de Québec a suggéré que l'on imposât un droit d'un dollar par tête aux personnes utilisant le port. Le gouvernement et le département de l'immigration se sont opposés à cela.

"Comment voulez-vous que la Commission paie les intérêts de la dette de ce port, si vous l'empêchez de retirer des revenus," demanda M. Lapointe.

M. BENNETT

L'honorable R.-B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice, dit que l'on avait tort de penser, parce que les députés de cette Chambre y exposaient les faits, dans leur vraie lumière, qu'ils voulaient empêcher que l'on consentit des avances au Port de Québec. Il ajouta que la même attitude, en autant qu'est concernée l'opposition, serait prise à l'égard de n'importe quel autre port du Canada.

DEUXIEME ACCUSATION CONTRE BEDARD

COMMENT IL METTAIT LE FEU

Québec, 20. — D. N. C. — Arthur-Antonio Bédard, 21 ans, a de nouveau été condamné à comparaître devant la Cour Criminelle. Ces jours derniers, il était condamné à subir son procès au prochain terme des assises criminelles pour le crime d'incendie d'une maison rue du Pont, à Québec. Hier, il a été condamné à subir son procès, au prochain terme des assises criminelles sous une double accusation d'incendie à l'Hospice St-Charles et au pensionnat St-Jean Berchmans, à Québec. On sait que ce premier incendie a causé la mort d'une trentaine d'enfants.

A la fin de l'enquête préliminaire, hier, l'avocat de l'accusé a fait une motion pour la remise en liberté provisoire de son client. Le tribunal rendra sa décision aujourd'hui.

Le principal témoin entendu au cours de la journée d'hier a été une fille du nom de Régina Tremblay. Elle a juré que A. Bédard a mis le feu aux deux institutions mentionnées plus haut, de concert avec deux autres hommes nommés Grenier et Gauthier. Elle déclara que Bédard lui aurait dit le jour du feu au pensionnat St-Jean Berchmans qu'un gros feu se produirait à la Haute-Ville. Elle dit au tribunal qu'un soir Bédard aurait dit à sa mère: " Vous savez que je ne travaille pas, mais je ne manque pas d'argent. Le feu du couvent m'a payé. Nous étions trois. L'un a retiré $25.00., l'autre $20.00 et moi j'ai eu $2,000."

Dans son témoignage, Régina Tremblay expliqua comment Bédard disait qu'il se prenait pour mettre le feu à une maison avec le liquide qui a été produit.

"Lorsque je voulais mettre le feu et que la porte était fermée à clef, j'introduisais le liquide dans la maison, par le trou de la serrure, au moyen d'une seringue et je l'enflammais avec une cigarette allumée."

Le soir du feu de l'Hospice St-Charles, prétend Régina Tremblay, Bédard était craintif car il était convaincu qu'il avait été vu et reconnu. Il aurait déclaré au témoin que ce sont ses deux compagnons qui ont mis le feu au pensionnat St-Jean Berchmans. Lui, se serait contenté de faire la garde à l'extérieur de l'édifice.

Les autres témoins entendus au cours de cette enquête furent l'abbé A. Vachon, de l'Université, qui fit l'analyse du liquide employé pour mettre le feu; M. Langlois, secrétaire du prévot des incendies; M. E. Turcot, de Charny, qui accompagna Régina Tremblay chez le chef de police lorsqu'elle fit ses premières déclarations.

LA LOI MARTIALE A PEKIN

LES NATIONALISTES FONT DES PROGRES

Moukden, Mandchourie, 20. — Serv. Presse Canadienne — La loi martiale a été proclamée, à Pékin, par suite de la défaite des armées du Nord de la Chine, selon les dépêches de la capitale du Nord. L'armée du Nord se replie sur Tsinan et l'on croit que cette dernière ville est menacée d'être prise. Les nationalistes se servent d'aéroplanes pour attaquer les positions de l'ennemi, dans le Nord du Shantung.

Les dépêches ainsi reçues de Moukden concordent avec celles parvenues, hier, de Pékin et de Chang-Hai et annoncent que les nationalistes, qui récemment commencèrent leur avance sur Pékin, ont vaincu, sur un vaste front de combat, les armées du Nord de la Chine.

L'on rapporte de Chang-Hai que l'une des armées du Nord, forte de 20,000 hommes, a été complètement mise en déroute et désorganisée. Le résultat de la défaite infligée à cette armée fut de permettre aux nationalistes de s'emparer de Tsining. De Pékin l'on apprend que les nationalistes ont capturé Yenchowfu, ville située à environ 75 milles, au sud de Tsinan.

Pékin, 20. — Serv. Presse Canadienne. — Les Nationalités ayant pris le contrôle à Yenchowfu, et au Sud, Edwin-F. Stanton, consul des Etats-Unis à Tsinan, a conseillé aux américains de quitter la place. Trois compagnies de l'infanterie japonaise ont été envoyées de Tiers-Tsin à Tsinan, ce matin.

A VANCOUVER

Vancouver, 20 — Le vicomte et lady Willingdon sont revenus de Victoria, mercredi. Ils resteront ici jusqu'au 24 avril alors qu'ils iront passer quelques jours à Oualicum Beach (île de Vancouver).

LA DESERTION DES CAMPAGNES EST DEPLORABLE

Ainsi parle l'hon. Forke, devant les Femmes libérales.

M. LAPOINTE

Ottawa, 20. — "L'homme d'état qui peut endiguer le flot de la population rurale se déversant dans les villes rend à son pays un grand service patriotique. Le pays dont les racines ne sont pas profondément rivées au sol ne peut demeurer grand en permanence." Telle est l'une des importantes déclarations de l'hon. Robert Forke, Ministre de l'Immigration, au déjeuner des Femmes Libérales donné au Château Laurier.

L'hon. Forke, et l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, ont été les principaux orateurs au déjeûner. Mme J.-H. Cloran, présidente du Club Libéral des Femmes d'Ottawa, occupait le fauteuil. Mmes Arthur Frénette, de Montréal, P.Q., et Mme W. C. Kennedy, de Windsor, Ont., ont remercié les conférenciers.

L'HON. LAPOINTE

Dans son allocution, l'honorable Ernest Lapointe parle de la politique pacifique du Canada. "Comme peuple, dit-il, nous ne croyons pas en la guerre. De tous les membres du Commonwealth anglais des nations, le Canada est le seul qui ait déclaré son intention d'accepter la Cour internationale d'arbitrage, il y a deux ans".

M. Lapointe ajoute que plusieurs hommes d'état anglais lui ont affirmé que l'attitude du Canada avait eu son influence sur les mesures de paix mondiale préconisées par Sir Robert Cecil.

Les causes des conflits futurs, dit le ministre de la Justice, sont les rivalités commerciales entre les nations. Le Canada est fier d'avoir pu se lever à la Société des Nations pour dire qu'il était le seul pays qui ait abaissé son tarif commercial depuis la guerre.

DEUXIEME SECOUSSE SISMIQUE

Sofia, Bulgarie, 20. — Serv. Presse Canadienne. — Une population sous l'emprise de la terreur et du désespoir, voilà ce que les dépêches venues de la Région de Phillippopolis, secouée, pour la deuxième fois, hier soir, par un fort tremblement de terre, disent de 100,000 personnes que ces secousses effroyables ont rendues sans logis.

Leurs maisons sont en ruines, leurs propriétés perdues, leurs chemins crevassés et brisés. Leurs ponts ont été détruits et leurs voies ferroviaires rendues impassables, les remblais de ces dernières ayant été emportés, car, à des endroits, le sol a baissé de six pieds.

Tous les paysages sont bouleversés: des collines ont changé de place et leurs contours ont été altérés. A d'autres endroits, les réservoirs souterrains se sont brisés et l'on voit, à la surface du sol, des jets d'eau et de sable pareils à des geysers en miniature.

L'on n'a pu savoir encore quel est le nombre des morts, à cause de l'interruption des communications et de la désorganisation administrative. A Phillippopolis cependant, l'on sait qu'il y a vingt morts et que soixante sur une centaine de personnes blessées sont dans un état très grave. Dans cinq villages, près de cette ville, vingt-sept personnes ont perdu la vie et quantité ont été blessées.

Sadave, où se trouvait une école d'agriculture et des fermes modèles, a été détruite. Sorrisovograd, qui fut si grandement éprouvée par les précédents tremblements de terre, vient d'être encore dévastée par celui-ci.

A Phillippopolis, ne sont habitables que les parties élevées de la ville. Toutes les autres parties ne présentent que des ruines.

M. STEWART ET LA DIVERSION DES EAUX DES GRANDS LACS

Le Ministre de l'Intérieur fait connaître à la Chambre des détails sur la correspondance échangée entre les gouvernements au sujet de la diversion des eaux du Michigan par Chicago.

FERME OPPOSITION DU CANADA

Chicago semble prendre les mesures pour économiser, dit M. Stewart.

CORRESPONDANCE

Ottawa, Ont., 20. — Serv. Presse Canadienne. — L'honorable Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, a fait connaître à la Chambre, hier, soir, des détails relatifs à la correspondance échangée entre les gouvernements d'Ottawa et de Washington, au sujet de la diversion des eaux du Lac Michigan par Chicago.

"Le gouvernement canadien", dit-il, "a constamment refusé de reconnaître à nos voisins le moindre droit d'opérer cette diversion et il continuera, avec la plus grande fermeté, à représenter aux Etats-Unis qu'il est absolument opposé à ce qu'ils fassent se déverser vers leur territoire les eaux des Grands Lacs".

LES NOTES

La correspondance, déposée sur la table de la Chambre des Communes, hier soir, comprend les notes échangées entre les deux gouvernements, depuis le 24 février 1926, date à laquelle M. Stewart communiqua à la Chambre la correspondance précédemment échangée, à ce sujet.

Dans son exposé, M. Stewart fit mention d'un questionnaire bien précis envoyé par le gouvernement du Canada au gouvernement des Etats-Unis et dans lequel il était demandé à ce dernier quel progrès avait fait le Cité de Chicago dans la mise en oeuvre des mesures de réduction de la consommation de l'eau, auxquelles elle avait été priée de recourir par le Secrétaire d'Etats-Unis.

UN PERMIS

C'est en vertu d'un permis du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis que l'on opère actuellement la diversion des eaux.

Les Etats-Unis répondirent que des plans détaillés, à ce sujet, seraient préparés, au cours des années à suivre, pour l'installation de travaux de contrôle, la tête du canal sanitaire, que les progrès accomplis par Chicago dans l'exécution des plans par elle élaborés pour installer un système d'égouts approprié à ses besoins étaient satisfaisants et que l'effet de l'installation de compteurs d'eau serait l'attente générale, d'amener, dans un proche avenir, une réduction de la consommation domestique.

REDUCTION PROCHAINE

"D'après ces déclarations", dit M. Stewart, "nous serions justifiés de croire que le gouvernement des Etats-Unis a la certitude que la réduction progressive que l'on anticipait, le 25 novembre 1925, sera réalisée".

Les Etats-Unis ont suggéré que l'on discutât des moyens pratiques à adopter pour édifier des travaux qui soient une compensation à cette diversion des eaux. "Le gouvernement canadien", dit M. Stewart, "répondit que, bien que reconnaissant les notoires avantages qui peuvent être obtenus par suite de la construction de convenables travaux de compensation, le Canada n'était pas prêt à entamer une discussion sur quelque plan que ce soit relativement à la construction de tels travaux, si l'ouverture de telle discussion pouvait signifier que l'actuelle diversion des eaux canadiennes par le canal sanitaire de Chicago serait continuée."

"COMPENSATION"

Une autre note des Etats-Unis laissait entendre que la répartition des eaux pour fin d'énergie électrique et d'après laquelle le Canada reçoit 16,000 pieds cubes de plus par seconde que les Etats-Unis était "une compensation pour le détournement fait par Chicago.

"Il est à peine nécessaire de déclarer", dit M. Stewart", que le gouvernement canadien n'admet pas ce point de vue et que tous les gouvernements canadiens ont constamment, depuis qu'est commencée cette diversion des eaux, fait savoir aux gouvernements de la république voisine, qui, jamais et en aucun temps, des travaux n'ont été effectués comme compensation pour ce détournement des eaux par Chicago".

CONGRES

Québec, 20 — Le prochain congrès annuel de l'Association des agronomes du Canada aura lieu à Québec du 11 au 14 juin. Le programme comprendra une partie instructive et une partie récréative. Des comités de réception, d'études, d'enregistrement, d'amusement, de publicité ont été formés.

DEUX CHOSES ESSENTIELLES A L'IMMIGRATION

De l'argent et une coordination des efforts.

SIR H. THORNTON

Ottawa, Ont., 20. — Serv. Presse Canadienne. — "Deux choses sont essentielles au plein développement d'une saine politique d'immigration", a dit Sir Henry Thornton, devant le comité d'immigration de la Chambre des Communes. "D'abord, nous devons dépenser plus d'argent. Ensuite, ce qui nous manque, c'est une coordination d'efforts. Notre problème d'immigration serait moins difficile, si le gouvernement et le département d'immigration avaient le contrôle de tous les efforts déployés, à l'heure actuelle. Les meilleurs résultats ne viennent que lorsque les efforts ont leur impulsion d'un centre commun.

"Dans le travail de concurrence de l'heure présente, nous nous nuisons tous", a déclaré Sir Henry Thornton qui parlait du travail effectué par les compagnies de transport ferroviaire, sur l'immigration.

"En autant que sont concernés les Chemins de Fer Nationaux du Canada, je puis dire que nous serions heureux d'avoir une telle direction. Etant donné que nous travaillons à faire établir des colons, le long de la voie du C. N. R., chaque immigrant qui arrive ici doit aussi être prêt à aider au C. N. C."

"C'est là une question nationale. Si je pouvais faire une suggestion, je recommanderais que l'on donnât au gouvernement le pouvoir de conférer à quelqu'un cette direction unique et que l'on adoptât des moyens de dépenser plus d'argent, pour l'immigration que dans le passé".

UNE NOTE ENVOYEE AUX PUISSANCES

Paris, 20. — Serv. Presse Canadienne. — Hier, fut envoyée aux grandes puissances une note qui est un plaidoyer en faveur du projet de faire déclarer la guerre hors la loi et qui constitue un complément aux suggestions du Secrétaire d'Etat Kellogg, des Etats-Unis. L'on a déclaré, dans les cercles officiels, que cette note est en conformité parfaite avec la thèse française, telle qu'exposée dans la note envoyée à Washington par M. Briand, ministre des affaires étrangères de France.

Il y a cependant dans le projet français, des réserves relatives aux obligations de la France envers la Ligue des Nations. Pour le reste ce projet concorde avec les suggestions du Secrétaire d'Etat Kellogg. L'on s'attend à ce que ce document soit publié, d'ici à quelques jours.

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 20. — Spécial — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 14 avril 1928, se sont élevées à $4,301,251.00 contre $4,296,286.00, durant la période correspondante de 1927, soit une augmentation de $4,985.00.

Chittagong, Bengale, Inde anglaise, 20. Serv. Presse Canadienne.— Le magistrat de District G.-H. W. Davis a été poignardé à mort, ce matin, par un Mahométan.

CARNET SOCIAL

Etaient enregistrés à l'hôtel Chicoutimi le 19: MM. J.-Eugène D'Eon, Digby, N. E.; J.-O. Watman, A.-J. Rucher, S.-E. Desjardins, B.-S. Ferguson, Montréal; L. Jobidon, W. Beauchamp, E. Chouinard, G.-L. Pouliot, L.-Eug. Bédard, Québec; Eud. Leclerc, St-Michel; P.-A. Guay, Jonquière; A. Lévesque, Roberval; J.-A. Vallerand, Arvida; H.-J. Moore, Jonquière; J. Tremblay, St-Jérôme; Jules Lefebvre, Alma.

Etaient enregistrés à l'hôtel Commercial le 19: MM. E. Dionne, Québec; J. Landry, Québec; M. Treman, Québec; E. Bossé, Frank Voisine, Dolbeau; Jos. Jean, Jonquière; D. Tremblay, Mme A. Fortin, Jonquière; J.-A. Simard, Hébertville; Wilfril Harpey, Hébertville.

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue le 19: MM. J.-C. Tremblay, Hébertville; C. Plamondon, Québec; Frs. Xavier Côté, Québec; Adrien Lepage, Ste-Blandine; Adélard Lepage, Josué Proulx, Roméo Proulx, Ste-Blandine.

Bagotville, 20. — D. N. C. —
JOYEUX ANNIVERSAIRE

Lundi soir, le 16, une surprise d'autant plus agréable qu'elle était improvisée, était faite à M. Onésime Tremblay, maçon, à l'occasion de son trente-deuxième anniversaire.

Un groupe de parents accompagnés de quelques amis se rendirent à la demeure de M. Tremblay, qui fut tout surpris de voir arriver ce monde qui usait de son hospitalité sans aucune invitation. Mais, le motif de ce rendez-vous lui fut bientôt connu par le nombre de beaux cadeaux accompagnés des meilleurs souhaits qu'il trouva devant lui.

On fit du chant, de la musique, etc., ce fut vraiment une veillée de réjouissance et de contentement, non seulement pour le héros de la fête, mais pour tous ses parents.

Etaient présents: M. et Mme Jos. Gagné, M. et Mme Welly Gagnon, M. et Mme Jos. Claveau, M. et Mme Patrick Simard, M. et Mme Chs.-Edouard Duchesne, M. et Mme Ernest Gauthier, M. et Mme Edgard Boivin, M. et Mme Ludovic Sergeris, Mlles, Marie-Paule McLean, Emélie et Simonne Tremblay, Berthe Boivin, Mlle Fortier, Eliette et Bella Bouchard, Mlle Morin, Cécile Foster, MM. Robert McLean, Cimon-Henri Gagné et Philippe Gagné, M. Fortin, Walter McLean, Freddy Gagné et Jos. Foster.

Un succulent goûter fut servi par Mme Tremblay et tous se retirèrent à une heure assez avancée.

CHIC MARIAGE

Dimanche après-midi à 4 hrs dans la chapelle de l'église du Sacré-Coeur du Bassin, le Révérend Père Jauffret bénissait le mariage de Mlle Rose-Anna Gilbert, fille de M. et Mme Joseph Gilbert, avec M. Henri Tremblay, fils de Mme Vve Siméon Tremblay, de Chicoutimi-Ouest.

La mariée qui était accompagnée de son père portait un ensemble de Charmine et Satin garni d'écureuil et un chapeau de mohair de même nuance. Son bouquet se composait de rose de lys et d'oeuillets. M. Tremblay servait de témoin à son frère.

Après la cérémonie un magnifique souper fut servi à la résidence de M. et Mme Gilbert.

M. et Mme Tremblay partirent ensuite pour un voyage à Québec, Montréal, Ottawa et la Tuque.

Pour voyager, Mme Tremblay portait un manteau en Kasha garni de Kolinsky et un feutre et paille drab.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Parmi les personnes qui ont assisté à ce mariage on remarquait: Mme Vve Siméon Tremblay, M. et Mme Arthur Beaubien, M. et Mme Hector Tremblay, MM. et Mmes Séraphin Gauthier, Ligori Gagnon, Jonquière; Paul Tremblay, Isle Maligne; MM. et Mmes Godfroy Tremblay, Arthur D'Assylva, Adélard Dallaire, Georges Dubé, Jos. McLean, William McLean, Patrick McLean; Mlles Lucie Cinq Mars, Blanche Tremblay, Marie-Lse Tremblay, Juliette Tremblay, Eliane Tremblay, Blanche Gauthier, Marie-Ange Gaudreault, Gratia Boivin, Marie-Jeanne McLean, Marie-Ruth McLean, Marie Gagnon, Jonquière; Rose Gagnon, Jonquière; Antoinette Tremblay, Yvette Gagnon, Rolande Gagnon; MM. Thomas-Louis Tremblay, Eustache Tremblay, Paul Tremblay, Emmanuel Gilbert, Jean-Joseph Gagnon, Jonquière; Thomas - Eug. Tremblay, William Riverin, Alfred Gagnon, Jonquière; Dominique Harvey, Alfred Gagnon, Chicoutimi; Lucien McLean, et un grand nombre de curieux.

IN MONTREAL
Stop at the
HOTEL LaSalle
1240 DRUMMOND ST.
Le seul hôtel à appartements de Montréal. Location centrale; confort et tranquillité. Prix modérés pour un jour ou plus longtemps. Livret et taux sur demande.
E.-H. Frappier, gérant.

AVIS
Fourrures
Nous achetons les capôts de chat pour hommes et dames, démodés, ajustés et courts. Les prix vous seront donnés après examen fait au magasin.
Nous payons suivant la valeur. Veuillez vous présenter avec ces fourrures d'ici au premier mai, au magasin de
J.-R.-L. Bilodeau
163 Rue Racine, Tél. 428
Achetons aussi autres fourrures brutes. Toujours en magasin fourrures de tous genres.
Repassage, nettoyage, lustrage, réparation.
Manufacturier, en général.
J.-R.-L. Bilodeau
163, Rue Racine
CHICOUTIMI

L'annonce est le pouvoir d'une idée souvent répétée.

NEW STAR CAFE
205, RUE RACINE
En face de la Banque Canadienne Nationale
TEL. 304
LE GLOBE
343, RUE RACINE
A la nouvelle ARENA
TEL. 871
LA MEILLEURE CUISINE A CHICOUTIMI
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Réguliers ou à la carte
Attention particulière accordée aux parties d'amusements et banquets.

La Filature du Saguenay Limitée
CHICOUTIMI
FABRIQUE RUE SAVARD
TEL. 571 W
Bureaux coin Cartier et Montcalm. Tél. 783
AVIS AUX CULTIVATEURS
Nous achetons la laine nettoyée ou non au meilleur prix du marché.
Notre usine est parfaitement outillée pour carder, filer, et teindre la laine; fouler et presser l'étoffe.
Nous sollicitons votre bienveillant patronage qui recevra notre meilleure attention.

RADIO

VENDREDI, 20 AVRIL

L'HEURE TWILIGHT

Rosalie Wolf, soprano, sera la soliste de l'Heure Twilight vendredi soir commençant à 7 h. 30 au poste WJZ. Voici le programme de ce populaire concert :

Twilight — Friml
Trio
Rock-a-Bye Baby
Lullaby — Brahms
Rosalie Wolf
Told at Twilight — Huerter
Trio
Sandman — Protheroe
Rosalie Wolf
Sonny Boy — Curran
Rosalie Wolf
Night Song — Cadman
Trio
Berceuse — Gretchaninov
Rosalie Wolf
Candle Lightin' Time — Coleridge-Taylor
Rosalie Wolf
Menuet — Levenson
Trio

LUDLOW-GAINSBORG

Godfrey Ludlow, violoniste et Mme Lolita Cabrera Gainsborg, pianiste, donneront le récital, dont programme suit à partir de 8 h. vendredi soir aux postes WJZ, et KDKA.

La Perjura — Tejada
Swaying Willow — Hamblin
Ave Maria — Hamblin
L'Heure Exquise — Hahn
Nocturne No 5 — Leybach
Deja Morena Miz — Oteo
Valse en Mi — Moszkowski
Azure Blue — Millocker
Lullaby — Gainsborg

L'HEURE FRO-JOY

Le poste WGY irradiera à partir de 8 h. vendredi le programme du Concert Fro-Joy. Voici ce programme au complet au cours duquel on entendra Mlle Rose Mountain, contralto.

Ice Cream — Johnson
There Something About a Rose — Fain
Ensemble
Sweet Thoughts of Home — Edwards
Rose Mountain
No, No, Nanette — Youmans
Cigarette (Tango) — Densmore
Orchestre
Look for the Silver Lining, de Sally — Kern
Rose Mountain
Home Sweet Home, the World Over — Lampe
German Dance — Dittersdorf
Orchestre
Xylophone Polka (Solo) — Ringleben
I'm A-longin' For You — Hathaway
Rose Mountain
Twilight in Alabama — Babst
Together (Valse) — Henderson
Orchestre
The Man I Love — Gershin
Rose Mountain
Changes — Donaldson
Orchestre

ROSARIO BOURDON

L'Orchestre Cities Service, sous la direction de Rosario Bourdon, jouera les airs suivants au cours de son concert de vendredi soir commençant à 8 heures.

Cities Service March — Bourdon
Danse Barbare — Donaldson
Idylle — Thome
Lullaby de Erminie — Jacobowski
Les Cavaliers
Sélections de "The Enchantress" — Herbert
Sparklets — Johnson
Valse Jewel — Johnson
Adieu — Friml
Pianoflag — Bargy
Daddy — O'Rourke
Les Cavaliers
American Rhapsody — Bruhns
Glow Worm — Lincke
Orchestre et Cavaliers

Ce programme sera irradié par les postes WEAF, et WTAM.

WHITE ROCK

Un orchestre sous la direction de James Caruso, sera entendu vendredi soir à partir de 8 h. 30, au cours du Concert White Rock qui sera irradié par les postes WJZ et KDKA. Voici les pièces qui seront jouées :

Sélections de "It Happened in Nordland" — Herbert
Romance — Svendsen-Caruso
Up and Down the Blacks and Whites — Bohm
Solo pour deux pianos
Tarantelle de Concert
Airs de "The Belle of New-York" — Kerker
The Dream Melody, de "Naughty Marietta" — Herbert
Les Patineurs — Waldteufel
Duo de piano
I'll Dream of You (valse de salon) — Shilkret
Ballet de "La Source" — Delibes

ANGLO-PERSIANS

Le concert des Anglo-Persians sera irradié vendredi soir à partir de 9 h. Voici le programme tel qu'il sera exécuté :

The Call of the Desert — Stoughton
Zoraida (Danse Egyptienne) — Lincke
Spring, Beautiful Spring — MacDowell
To a Wild Rose — Lubomirsky
Danse Orientale — Ball
Ernest R. Ball Cycle — Chabrier
Espana Rhapsodie
Parting Melody

Ce concert sera irradié par les postes WEAF, New-York; et WTAM, Cleveland.

REVUE WRIGLEY

Un Quatuor vocal et deux comédiens seront les solistes de la Revue Wrigley qui sera irradiée à partir de 9 h. vendredi soir.

The Grass Grows Greener
Quatuor
Every Evening
Solo de Xylophone
Tell Me, Little Gypsy, de "Music Box"
Solo de Ténor
Tango du Rêve
Solo d'Accordéon
If Love Were All
Solo de Soprano
Sweethearts' Parade
Duo Populaire
Hoop-a-Kack
Solo de Banjo
Tingleingleing, de "Firefly" — Friml
Quatuor
Dolly Dimples
Orchestre
Drifting Down the Trail
Golden Slippers
Trio Novelty
Somebody's Garden
Soprano et Ténor
Yeoman's Wedding Song — Poniatowski
Solo vocal
Dizzy Fingers
Solo de Saxophone
Every Star's a Little Jickanniny
Solo de Contralto
Lila
Quatuor
Bagdad March — Herbert
Orchestre
Giggling Girlie
Duo Populaire
Alt Wien — Godowski
Orchestre
Hum and Strum
Quatuor
Magical Isle
Solo de Ténor

La Revue Wrigley sera irradié par WJZ, et KDKA.

CONCERT LA FRANCE

L'Orchestre La France jouera les pièces suivantes à partir de 9 h. 30 vendredi soir aux postes WEAF, et WTAM.

Marche
Orchestre
I Don't Believe You — Spier
Orchestre
Worryin' — Fairman
Quintette
Lorrainel Lorrainel — Lorre-Spross
Solo de Baryton
My Ohio Home — Donaldson
Orchestre
Laces and Grace — Bratton
Orchestre
Chloe — Moret
Trio de Saxophone
Uncle Rome — Homer
Solo de Baryton
Raggedy Ann — Kern
Orchestre
Sleepy Time Gal — Whiting
Orchestre
Madelon
Orchestre

CATHEDRAL ECHOES

Le programme des "Cathedral Echoes", sera irradié vendredi soir à 9 h. 30 par le poste WGY et comprendre l'hymne "Lift Up Your Heads, O Ye Gates", par Coleridge-Taylor. Le Quatuor Cathedral Echoes comprend Laura N. Ross, soprano; Myra Faulkner, contralto; Cle Galaise, ténor et John Chapman, basse.

L'HEURE PALMOLIVE

Olive Palmer, soprano, sera la soliste de l'Heure Palmolive de vendredi soir commençant à 10 h. Voici le programme au complet tel qu'il sera irradié par les postes WEAF, WGY et WTAM.

Freshie
Ensemble
This Is My Lucky Day
Les Revellers
Just Imagine
Orchestre
Once in a Blue Moon — Kern
Ténor et soprano
Marche Héroïque — Saint-Saëns
Orchestre
Voici de Primavera — Strauss
Solo de soprano
Butterfly — Grieg
Ensemble
One Golden Hour — Friml
Ensemble
Changes
Orchestre
Trio de Faust — Gounod
Summer Skies
Quatuor de Saxophone
Mavis — Craxton
Solo de ténor
Witches Dance — MacDowell
Solo de piano avec orchestre
The Church Bells Are Ringing for Mary
Solo de Basse et Quatuor
Spring Dropped a Song Into My Heart — Fenner

$500 DE RECOMPENSE
seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des Liqueurs.
UNE SOMME ADDITIONNELLE DE $200
sera payée à tout citoyen ou agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait. Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas dévoilés.
S'adresser au Directeur, Service de Surveillance,
COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC,
294, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Le Système de Chauffage au Petit Charbon
STAR
Adaptable à votre fournaise sans aucun changement.
Température EGALE et CONSTANTE par le contrôle automatique
Système PROPRE et facile.
AUCUNE CENDRE avec Charbon Gallois Nos 2 et 3.
ECONOMIE DE 40 A 60 POUR CENT.
MAIN-D'OEUVRE ET MATERIAUX GARANTIS.
Tous ceux qui en ont vous diront que ce système est MERVEILLEUX et n'a aucun défaut.
Le prix de l'Appareil Star est de 25 p. c. meilleur marché que les autres systèmes.
Sur un simple coup de téléphone, un expert se rendra chez vous, vous fera un devis d'installation et vous donnera tous les renseignements désirés, prix, etc.
La maison est à votre disposition pour vous donner des démonstrations sur des appareils déjà fournis.
RAOUL PERRON
ELECTRICIEN
298 rue Racine — Chicoutimi — Tél. Rés. 614, Atel. 348

LE THÉ "SALADA"
MÉLANGE ORANGE PEKOE
est le plus économique parce qu'il est le plus profitable. 43c. la ½ livre. En vente partout. Faites-en l'essai une fois et vous constaterez la différence.

CARTES d'Affaires et Professionnelles

HOTEL
Hôtel
Le Rendez-vous du voyageur
HOTEL BELLEVUE
Ave Labrecque, — Chicoutimi
Service de 1er ordre — Garage à la disposition des voyageurs.
PRIX MODERES
Devise : Service courtois et confort.

MANUFACTURIER
Manufacturier
ULDERIC BEDARD
MANUFACTURIER DE FOURRURES
Assortiment complet de fourrures du printemps
Vente et réparation de manteaux de fourrures à prix réduits, pendant les saisons de printemps et d'été
244, rue Richelieu, QUEBEC

PLOMBERIE GENERALE
Spécialité : INSTALLATION de chauffage à eau chaude, vapeur, air chaud.
Couverture, tous travaux de plomberie—Réparations en tous genres.
Exécution soignée, satisfaction garantie.
Consultez-nous, nos prix vous intéresseront.
DUBOIS & FRERE
PLOMBIERS
8, Rue Bégin — CHICOUTIMI — Tél. 989

Les vetements Fashion-Craft priment par la qualité



Vous serez fier du complet que vous pouvez acheter pour $29.50
Le temps n'est plus où, pour avoir un complet bon marché, vous deviez faire un sacrifice d'amour-propre et vous contenter d'un vêtement médiocre.
Fashion-Craft, aujourd'hui, a changé tout cela. En créant cette collection, dont la marque vous garantit la qualité, il vous offre les modèles, les dessins et les tons les plus nouveaux, à un prix qui constitue
TWEEDS — Une Incomparable Occasion — $29.50 Confection FASHION-CRAFT
STELLAR SUPER SERVICE SSS MARQUE DEPOSEE
Représentants :
ULDERIC JOBIN
Chicoutimi-Est
RIVERIN & PERRON
Chicoutimi Ouest

ARCHITECTE
Architecte
SYLVIO BRASSARD
B.A., B.A.A.
Architecte diplômé de l'école des Beaux-Arts de Montréal.
Membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec.
Et de l'Institut Royal des Architectes du Canada.
Bureau — Résidence
Edifice Giroux — 391 rue Racine
Rue Racine
Tél. 356 — Tél. 817

Architecte
Wilbrod Dubé - Ingénieur Civil
RAOUL CHENEVERT
ARCHITECTE
143, rue Racine, Tél.: 885
CHICOUTIMI
20½ d'Aiguillon, Tél.: 2-1466
QUEBEC

Architecte
PIERRE LEVESQUE
ARCHITECTE
Diplômé de l'A.A.P.Q., Membre de l'I.R.A.C.
SPECIALISTE
pour
Eglises et Maisons Religieuses
115, rue St-Jean, — QUEBEC

Architecte
Tél. 356 et 357 — C.P. 14
ALFRED LAMONTAGNE
Diplômé de l'Association des Architectes de la province de Québec.
Membre de l'Institut Royal des Architectes Canadiens
Edifice Julien, En face de l'Aréna
Chicoutimi

COMPTABLE-VERIFICATEUR
Comptable-Vérificateur
LARUE & TRUDEL
Comptables agréés —
Chartered Accountants
J.-Art. LaRue, C.A.; Eugène Trudel, C.A.; J.-Wilfrid Boulet, C.A.; Maurice Chartré, C.A.; Maurice Samson, C.A.; Emile Beauvais, C.A.; David Robillard, C.A. Maurice Boulanger, C.A.
LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs ...
71, rue St-Pierre, Québec
190, rue St-Jacques, Montréal

Comptables et Liquidateurs
Ls. P. Morin, C.P.A. Eugène Barry, C.P.A.
Léon Côté, C.A. A. G. Marceau, C.A.
Morin, Barry, Côté & Marceau
Comptables et Liquidateurs
Edifice Banque Can. Nationale
71, Rue St-Pierre

Comptable
Spécialité : Audition municipale
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

DENTISTE
Dentiste
Dr PAUL RIVERIN
Dentiste.
EDIFICE JULIEN,
12 Avenue Morin, coin Racine.
Tél. 880. — Résidence 432

NOTAIRE
Notaire
ELZEBERT POULIOT
Notaire
Port-Alfred, Cté Chicoutimi

SYNDIC AUTORISE
Syndic Autorisé
R.-Ernest LEFAIVRE,
L.I.C., L.A.
Comptable et Liquidateur
Auditeur, Liquidateur de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collection de comptes.
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

Solo de Soprano
The Owl and the Pussycat
Les Revellers
Whisper Sweet
Solo de Guitare
Hawaiian Love Song — Haensche
Ensemble

Essayez nos "Petites Annonces"

VENDREDI, 20 AVRIL 1928

Le "Progrès du Saguenay" est édité par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, de Chicoutimi, qui fait aussi tous les genres d'impressions ainsi que le commerce de livres et d'articles de bureau.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Il y a bien des manières d'offenser Dieu, mais l'une des plus communes et des plus graves, c'est de négliger ses devoirs d'état, c'est de ne pas tirer parti des ressources que la Providence a mises à notre disposition. Or la Providence vous a donné une terre féconde. Elle vous a donné des mines, des forêts et des cours d'eau. Eh bien! sous peine de trahison et d'ingratitude envers Dieu, il faut que vous profitiez de tous ces avantages. Il faut labourer la terre, exploiter vos mines, et vos forêts et ne pas laisser improductives la force immense que vous offrent vos rivières.

Le curé LABELLE

Un tableau instructif

"EST-CE ASSEZ CLAIR, EST-CE ASSEZ ODIEUX"

Nous prions le lecteur de jeter un coup d'oeil sur le tableau reproduit ci-dessous que M. l'abbé Bilodeau, missionnaire colonisateur, vient de nous adresser. Il contient des renseignements qui font ouvrir les yeux sur un sujet qui n'est pourtant pas neuf. Il confirme d'une façon péremptoire tout ce qui s'est dit et écrit sur un état de choses que l'intérêt du pays et le bon emploi des deniers publics, ainsi que le bon sens et la justice, devrait faire remédier immédiatement.

En ces derniers temps, aux Communes et dans la presse, on a ouvertement déploré les mauvaises méthodes employées à l'oeuvre importante du peuplement. Et, d'autre part, on a réclamé en faveur des habitants des provinces de l'Est, dès qu'il s'agit de la colonisation et de l'établissement sur les terres de l'Ouest, un traitement aussi avantageux, sinon plus, que celui dont sont favorisés les immigrants des Iles Britanniques et de l'Europe.

Or, pour compléter les affirmations faites jusqu'ici sur ce point, voici ce que nous apprend le tableau comparatif suivant :

Le colon canadien paie pour son passage de Montréal jusqu'à Edmonton, Alberta, la somme de $71.25.

Pour le même trajet, le colon anglais paie, $12.17:

Le colon américain, $25.17; le colon russe ou juif sous l'étiquette russe, $33.40.

A partir de Londres ,le colon anglais ne paie pour aller jusqu'à Edmonton que 5.10 livres sterling, soit $24.83.

Aucun déboursé pour les enfants au-dessous de dix-sept ans, s'ils sont anglais.

Les enfants canadiens paient à partir de l'âge de cinq ans.

Comparaison pour une famille de 12 enfants, soit en tout 14 membres:

Nous supposons que cinq des enfants ont de 5 à 12 ans, cinq de 12 à 17, et que les autres membres de la famille ont plus que 17 dix-sept ans.

Entre Montréal et Edmonton, cette famille si elle est anglaise paiera $48.68.

Si elle est canadienne, elle paiera $819.38.

La famille venant de l'Angleterre n'aurait à payer que $107.05;

Si l'Anglais n'a pas d'argent, on lui prête son passage.

En arrivant au Canada, chaque Anglais bénéficie du gouvernement canadien d'un don de 6 livres sterling par tête. (discours Boulanger à la Chambre des Communes). Ce qui est une aide considérable pour une famille. Aucun de ces avantages, naturellement, ne sont donnés au colon canadien.

M. l'abbé Bilodeau ajoute à ces données cette conclusion : "Est-ce assez clair, est-ce assez odieux?"

L'absurdité d'une telle situation peut-être démontrée de bien des manières. Nous ne croyons pas qu'il y ait une démonstration plus frappante que celle fournie par ces chiffres. Les chiffres ont une éloquence qui, pour être laçonique, ne met pas moins dans un jour crû toute l'odieux que présente cet écart de traitement entre le colon canadien et l'étranger d'outre-mer qui émigre au Canada.

Il est des gens portés à croire que les griefs qu'on fait entendre sont oiseux au point de vue pratique; que, seraient-ils écoutés, une répartition plus équitable des avantages de transport et d'établissement sur les terres de l'Ouest ne profiterait qu'à un nombre très restreint de personnes.

Ces gens-là ne sont peut-être pas bien placés pour le savoir. Mais il est d'autres personnes dont la mission est de renseigner et de venir en aide à ceux qui cherchent à s'établir comme colons. Or, peut-on savoir les services que rendrait une réforme du régime actuel? Qu'on lise cette récente déclaration d'un missionnaire-colonisateur :

Plus de cent familles depuis quelques semaines se sont présentées à nos bureaux. Elles cherchaient un établissement dans l'Ouest : en Saskatchewan et en Alberta. Elles demandèrent des billets de colons. Nous avons dû leur répondre : "Il n'y a pas de billet de colons pour vous. Vous ne venez pas d'Angleterre, vous ne venez pas des Etats-Unis, alors payez plein prix."

Dans un article publié dans cette page, lundi de cette semaine, M. l'abbé Bilodeau écrivait encore ces lignes-ci sur la façon dont se décident trop de départs pour les Etats-Unis :

"Je vais dans les paroisses; je passe de famille en famille et c'est là que je constate le nombre encore considérable des départs.

"Dans une seule paroise ,au cours de l'hiver, quinze familles sont parties et d'après les meilleurs renseignements que j'ai pu avoir une quinzaine d'autres partiront.

Lorsque nous cherchons à détourner ces gens-là, ils nous répondent : "Qu'avez-vous à m'offrir?" Il faut gagner notre vie".

"Si nous leu r parlons de régions de colonisation ils nous demandent : Qu'est-ce que le gouvernement fait pour nous?" Nous leur mentionnons les régions de colonisation du Québec, la prime de défrichement et de labour. "Je ne veux pas bûcher, je ne veux pas de terres en bois debout". Sans doute, me dira-t-on, ces gens-là ne sont pas faits pour devenir colons.

Je réponds que ces gens ne sont pas faits pour être colons dans telle ou telle place du pays, mais s'ils sont décidés à aller sur les terres en prairie de l'Ouest canadien, pourquoi leur en fermer la porte?"

En voilà assez pour nous convaincre des conséquences déplorables du régime qui prévaut actuellement : celui qui pousse un nombre considérable des nôtres à prendre le chemin des Etats-Unis, où passent aussi ces immigrants, pseudo-colons, auxquels on a octroyé des privilèges de transports et autres.

Est-il besoin d'ajouter que, si l'on vise tout d'abord la colonisation des terres neuves de l'Ouest, le meilleur colon est le Canadien, fils de défricheurs, qui tient au pays depuis des siècles?

Le tableau précédent représente un état de choses qui ne saurait durer et que les autorités fédérales devront modifier en tenant compte du fort mouvement d'opinion qui le demande.

Joseph DANDURAND

Mgr Courchesne

Ce prélat est un homme grand , élancé, pâle, avec un nez romain, un front harmonieux, une bouche spirituelle, le menton volontaire et les yeux les plus fins du monde.

De là une physionomie que l'on oublie point, lorsqu'une fois on l'a aperçue. Il s'y mêle de la gravité, de la gaité, beaucoup de finesse et de simplicité, une distinction remarquable; elle sent également le docteur, l'évêque, le moine, l'aristocrate intellectuel, l'homme de Dieu.

Dans un cortège, il dépasse de la tête son entourage, quoiqu'il aille modestement et un peu courbé.

Au conseil de ses pairs, dans la pensée où il est qu'on connait plus que lui, il se prononcera après ceux qui ont un avis, sollicitant les renseignements qui projettent sur la question la lumière qu'il faut, entraînant le consentement de tous sans y insister, et révélant à l'observateur exercé ce à quoi il n'a pas songé lui-même: qu'il était là, de tous, le mieux en mesure de juger et prononcer.

Du reste, artiste à susciter discrètement les énergies nécessaires ou à juger du moment qu'il faut garder l'arc détendu; bien que beaucoup plus incliné à l'étude et à la méditation qu'à l'action. On l'imaginerait volontiers sous le froc du bénédictin, et son âme est agissante à la manière de celles des grands contemplatifs. Ceux-ci recherchent la spéculation par goût et tempérament, et doivent réagir fortement sur eux-mêmes avant que d'agir sur les autres par devoir.

Il a des manières aisées qui mettent à l'aise.

Une très grande réserve, dont il ne se départ point, pourrait éloigner. Mais vous n'avez pas causé avec lui le temps d'un chapelet qu'il n'ait gagné votre confiance; si naturellement il descend à votre portée et sans le faire sentir.

Avec cela un homme d'infiniment d'esprit qui n'en veut jamais avoir plus que ceux à qui il parle; qui a l'art de vous glisser avec un sourire, en formules simples et précises, de sages conseils et de grosses vérités.

De sorte qu'on ne le quitte pas facilement , ni ne s'en défend, et que l'ayant quitté on cherche à le retrouver.

Aux *Relations des Jésuites*, année 1661, le Père Simon Le Moine rapporte ce trait-ci. Un enfant de famille, bien fait et délicat, François Hertel, enlevé par les Iroquois et soumis à la torture, a trouvé moyen d'écrire à son confesseur, avec son sang sur une écorce de bouleau, ces paroles d'une noblesse chrétienne si haute et d'une simplicité antique:

—". . .Mon Père, je vous prie de bénir la main qui vous écrit, et qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour amende honorable à la Majesté de Dieu que j'ai offensé; l'autre a un pouce coupé, mais ne le dites pas à ma pauvre mère."

Mgr l'évêque-élu de Rimouski descend de François Hertel par ses ancêtres maternels.

Et par son père, d'une vieille famille rurale de Nicolet.

Les Courchesne ont poussé plus d'un siècle sur cette terre riche d'alluvion: pays des ormes majestueux, épargnés, à cause de communications difficiles, par les turpitudes de l'industrie tapageuse, anonyme, métèque; région d'un parfum particulier, sentant bon les vertus des terriens.

D'un foyer où l'on avait su mettre, il n'en faut pas douter, de l'éternité dans l'expression quotidienne des pensées, des sentiments, des admirations, le futur évêque passa au séminaire de Nicolet.

Il n'en sortit que pour fréquenter les grandes écoles européennes, celles de Rome particulièrement.

Puis, ayant acquis par la connaissance des humanités et l'étude poussée de la philosophie et de la théologie, le plus merveilleux équilibre intellectuel, Mgr Courchesne tour à tour professeur à l'*Alma Mater*, dans le ministère chez les Franco-Américains, principal à l'Ecole normale de Nicolet, professeur à l'Université Laval , conférencier de nos sciences académiques ou des Semaines sociales, a prodigué les ressources de sa pensée.

On jugera la qualité de cette pensée à la lecture de *Nos Humanités*, l'ouvrage qu'il publia l'an dernier et qui révèle une vaste érudition, le réalisme aigu de l'observateur, une très haute élévation de sentiments et d'idées.

Au surplus, si l'on précise les sommets où s'arrête plus volontiers la pensée de Mgr Courchesne, il faut indiquer, outre les grands éléments de la vie spirituelle, l'amour réfléchi de Rome, de la patrie, des ruraux.

D'une chaire universitaire en séance publique , parlant patriotisme, il ose déclarer deux ans avant la condamnation de l'*Action française* de Paris:

— ". . .Nous ne sommes pas des positivistes à la Maurras. Et si l'Eglise, — ce qui est impossible, — nous demandait, un jour , cet héroïsme de sacrifier notre nationalité à notre foi, elle trouverait, assurément, chez nous, de généreuses volontés prêtes à toutes les soumissions dès que parle la voix de Rome. . . ."

Et à ce moment même, il indique, avec une pénétration à quoi on ne nous a guère habitués, la filiation très noble du sentiment patriotique, comment et jusqu'à quel point il repose sur la justice et la charité.

Enfin, par une conviction appuyée sur l'histoire, parce que celle-ci démontre qu'une classe agricole fortement constituée donne à la civilisation d'un pays une assise solide que rien ne peut remplacer, et par amour naturel d'une famille dont il descend, ce prélat a marqué sans cesse pour nos terriens une sollicitude discrète mais vigilante et informée.

Educateur, il renvoyait à la terre le fils unique d'agriculteur désireux de réaliser un vague notaire. Il préparait de la sorte une élite agricole. Et je sais tels jeunes hommes de ses élèves qui, après des études classiques, ont relevé la terre paternelle, gagné des médailles de lauréat, sont dans leurs coins des chefs et des exemples, parce que leur professeur a vu clair et loin.

Heureuses gens de Rimouski!

Suivant le mot irrévérencieux d'un hurluberlu de mes amis:

— "Le Saint Esprit a fort bien travaillé pour eux cette année!"

(L'Action canadienne-française)

Communication

LA ROUTE DE LA TUQUE

M. E. L'Heureux, Rédacteur,
Le "Progrès du Saguenay",
Chicoutimi.
Cher Monsieur,

J'ai attendu avec beaucoup d'intérêt les commentaires que vous promettiez à ma dernière lettre concernant le chemin de ceinture Québec-Chicoutimi-Roberval-La Tuque.

Comme ma soeur Anne, je n'ai encore rien vu venir, mais contrairement à elle, je sais que de nombreuses questions locales attendent de votre plume une solution pratique, et je n'insiste pas, mais je reviens à la charge.

Je suis tellement convaincu de l'importance de réaliser le plus tôt possible, la construction de cette route qui ramènera le touriste à la porte des villes par la vallée du St-Maurice que je ne crois pas inopportun d'aborder de nouveau le sujet.

Il est admis que le ruban d'asphalte joue déjà un rôle considérable au Canada. Certains centres des provinces de l'Est, pour ne parler que de celles-ci, unis entre eux par ce ruban gris, connaissent durant la belle saison une augmentation de revenus très appéciable.

Le convoi des touristes qui y circule grossit sans cesse; il va partout où la route l'appelle. Là où il passe, il sème son argent, et quelquefois, si un site lui paraît particulièrement propice, il y installera son industrie.

Que demande-t-il en retour ? Des paysages charmants, quelquechose de neuf, d'imprévu et d'inédit, et du confort. Il nous appartient donc, à nous qui avons à coeur le développement et la prospérité de nos régions, de dérouler ce fameux ruban sur notre territoire, mais de telle façon, que ceux qui suivront son parcours marchent d'enchantement en enchantement et ne nous quittent qu'à regret.

De nouveaux horizons, des paysages changeants, une mise en scène et des décors variés, nous avons de tout cela en abondance. Nulle part, en effet, dans la province, la nature n'est plus réelle et donc, plus belle, que chez nous.

Le trajet sur les bords du Lac St-Jean par un beau soir d'été, nous montre des splendeurs dignes de la plume d'un Lamartine; Virgile se serait plu à écrire ses bucoliques au milieu de la floraison et de la riche verdure des Laurentides et la vallée du St-Maurice aurait fait les délices d'un Châteaubriand. Notre sol, écrin de perles ignorées, se prête éminemment au rôle qu'il jouera demain: celui de lever son voile et de montrer la fraicheur de ses traits aux regards admiratifs des promeneurs charmés.

Je connais assez ma belle province de Québec; des plages sablonneuses du bas du fleuve aux villégiatures du lac St-Louis, je me suis promené un peu partout et nulle part ailleurs que chez vous et chez nous ai-je rencontré un ensemble aussi varié qu'attrayant de beautés naturelles.

Alors, si nous voulons attirer le touriste et le retenir, permettons-lui de contempler nos richesses. Ouvrons des routes dont le terme sera toujours Québec ou Montréal, et qui l'amèneront plus loin, plus à l'intérieur des terres, plus près du coeur de notre peuple et il découvrira quelquechose dont il ne soupçonne même pas la sauvage grandeur. Il est grand temps pour nous de réaliser toutes les possibilités qui s'offrent à notre activité. La route à ouvrir n'est pas longue; à peine deux heures de trajet par temps sec, puis trois heures à suivre les sinuosités du St-Maurice, et nous sommes rendus aux portes de la voie de retour.

L'effort pour réaliser cette construction est minime; il faut de la coopération et de la générosité. Coopération de tous les intéressés et générosité de la part de ceux qui seraient tentés de considérer ce projet à la seule lumière des intérêts de la municipalité où ils habitent. Il s'agit d'un chemin à l'avantage de toute la province et plus particulièrement des régions du Saguenay, du Lac St-Jean et du St-Maurice, et nous devons unir nos efforts pour en avoir la réalisation le plus tôt possible.

Monsieur le Rédacteur , je vous laisse et je vous remercie de votre inlassable hospitalité. Puisse ma pauvre contribution à un projet si considérable porter quelque fruit, et j'en serai amplement récompensé.

Bien à vous,
Edouard Belleau.

LETTRES AU "PROGRES"

Nous ne publions ici que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. On peut aussi venir porter ces textes à nos bureaux.

Nous ne prenons aucunement la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

L'AFFAIRE DU LAC ST-JEAN

Qui a dit la vérité?

(Suite)

Relativement à l'étendue des terrains affectés par l'inondation au Lac Saint-Jean.

"LE SOLEIL", tout près des "sources officielles", a dit :

"C'est bien peu (8124 acres...), mais c'est encore au-dessous de la vérité, puisqu'*il faut déduire, du chiffre de* 8124 *acres, les parties sablonneuses et les terres de la Couronne.*"

D'autres qu'on aurait pu croire exactement renseignés ont tenu un langage à peu près semblable.

Et les faits disent :

Terrains achetés par la Cie Duke-Price des particuliers, avec les montants mentionnés sur les contrats. (Suite)

Propriétaires	Paroisses	Acres	Montants
Report des listes précédentes:		11109.11	$577329.87
MM.			
Georges Tremblay	Chambord	1.5	200.00
Jos.-Louis Gilbert	St-Henri	70	1150.00
Antoine Bergeron	"	2	700.00
Joseph Hudon	Chambord	34.5	5250.00
Télesphore Lavoie	Roberval	1.5	300.00
Pierre Niquette	Péribonka	2.11	125.00
Ernest Gauthier	St-Henri	299	4800.00
Phydime Desmeules	Roberval	1.8	225.00
David Simard	"	2.35	350.00
Ovide Tremblay	St-Henri	22.1	1000.00
Arthur Côté	"	1.5	225.00
Ferdinand Morin	Roberval	3	600.00
François Bergeron	Dolbeau (canton)	5	200.00
Veuve Oscar Renaud	St-Henri	112.75	3900.00
Jos. Perron, fils de Michel	St-Méthode	557	14000.00
Jos. Boulianne et alias	Péribonka	857	75000.00
Amédée Bouvette	St-Méthode	136	1200.00
Johnny Girard	"Méthode	410	15000.00
Henri Duchesne	Dolbeau (canton)	32	2500.00
Paul Fortin	St-Félicien	9.3	800.00
Henri Lalancette	St-Méthode	4	386.00
Pitre Milot	"	104	4500.00
Camille et A. St-Hilair	St-Henri	131	7000.00
Edmond Julien	St-Méthode	117	9800.00
Louis Parent	St-Prime	138	5250.00
J.-Léon Roy et Ar. Lévesque	Dolbeau (canton)	396	10000.00
Simon Cimon	Ile-aux-Couleu	110	5000.00
Louis Lamothe	St-Méthode	1.98	235.00
Th.-Louis Laberge	St-Prime	383.25	22750.00
Henri Girard	Roberval	15.5	4000.00
Ch.-Edouard Milot	St-Méthode	40	8500.00
J.S.-N. Turcotte	Parent (canton)	177	1500.00
Alphonse Blouin	St-Méthode	106	12000.00
Barque Can. Nationale	Péribonka	65	3000.00
Urbain St-Pierre	"	17	4500.00
Ferdinand Boily	"	3.5	250.00
Franç. et Alph. Arnaud	St-Prime	24	3000.00
François Parent	"	102	6500.00
F.-X. Lamontagne	"	2	300.00
Philippe St-Germain	Parent (canton)	136	2750.00
Antonio Allard	St-Prime	1	400.00
Elzéar Lépine	St-Henri	247	6000.00
Jules Doré	Chambord	3.4	500.00
Alfred Auclair	St-Prime	2	600.00
Clément Simard	"	17.9	2000.00
Joseph Brassard	Chambord	13	1400.00
Jean Létourneau	"	0.75	250.00
Les Geo. et Pat. Létourneau	"	2.5	250.00
Edouard Niquette	Péribonka	14	850.00
Etienne Girard	Roberval	1.9	500.00
Ovide Tremblay	St-Henri	180	7000.00
Ovila et Ludger Doucet	St-Méthode	195	10000.00
Héliodore Langlais	St-Prime	134	15000.00
Errol Lindsay	Taillon (canton)	128	4500.00
Errol Lindsay	Taillon (canton)	133	2000.00
Gaudias Julien	St-Méthode	165	12000.00
Oscar Doucet	"	1.75	300.00
Noël Taillon	St-Prime	2.70	450.00
L'abbé Jos. Savard	"	8	1250.00
Mlle Honorine Trudel	Dolbeau (canton)	204	7000.00
François Gaudreault	St-Méthode	6.47	400.00
Rémi Auclair	St-Prime	0.85	250.00
Léon Rousseau	Ste-Monique	11	1000.00
François Girard	Chambord	3	600.00
Gilbert Girard et al.	St-Gédéon	1	8000.00
Jos. Goulet, fils Elie	Chambord 1	100	1410.00
François Gilbert	St-Prime	46	1475.00
Joseph Gagnon	Chambord	41	1300.00
Edmond Potvin	Roberval	2.35	235.00
Veuve Auguste Allard	St-Prime	13	1530.00
Louis Fradette	"	9	1500.00
Veuve Pierre Marceau	St-Méthode	100	6000.00
Adolphe Marceau	"	113	5000.00
Joseph Girard	"	124	9900.00
Georges Simard	St-Gédéon	11	700.00
Total : 250 propriétaires		17779.42	$926625.87

D'autres noms suivront.

En attendant, cette liste des 250 propriétaires accuse déjà un total de 17779.42 acres enlevées au domaine agricole, d'après les chiffres des contrats eux-mêmes.

Aux terres des particuliers il faudra encore ajouter les 142 appartenant à la Couronne, et pour lesquelles la Province n'a pas reçu un sou d'indemnité.

Qui a dit la vérité?

(A suivre)

(Signé) Antoine TREMBLAY

Le Comité de patronage du tourisme en Espagne pousse à la reconstruction, à Toboso, des moulins à vent contre lesquels se battait don Quichotte de la Manche. Il ne s'agit, pour l'instant, que d'une jolie réclame.

Les touristes iront voir les lieux où don Quichotte découvrit sa Dulcinée et contempler les ailes des moulins contre lesquels se battait le chevalier à la triste figure. Ce seront de faux moulins? Qu'importe ! L'imagination populaire décrétera dans quelque temps qu'ils sont parfaitement authentiques.



GRATIS

Faites venir ce livre gratuit en français intitulé "Comment jouer de l'Harmonica Hohner". Airs canadiens-français populaires.

HOHNER Harmonicas

(musique à bouche)

MM. HOUGH & KOLHER,
468 King Street W., Toronto 2, Ont., Dépt. 5
Veuillez m'envoyer votre brochurette
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Province .....
(Ecrire lisiblement nom et adresse)

AMI LECTEUR



Chaque jour passé dans la maladie est un jour de bonheur perdu, un jour qui ne reviendra jamais plus!

Chaque année passée dans la maladie est une année nulle qui ne compte à rien dans votre vie et qui abrège souvent cette vie de plusieurs années, époque qui aurait pu être remplacée par des années de bonheur.

F.-X. LACROIX
Herboriste autorisé par la loi

POURQUOI chasser la moitié de votre bonheur — la moitié de votre vie, en vivant mal hygiéniquement, et en soignant mal vos maladies?

POURQUOI ne plus employer, non pas plusieurs jours, mais plusieurs mois, MES REMEDES, qui ont déjà fait des milliers d'heureux et qui peuvent le faire également pour vous?

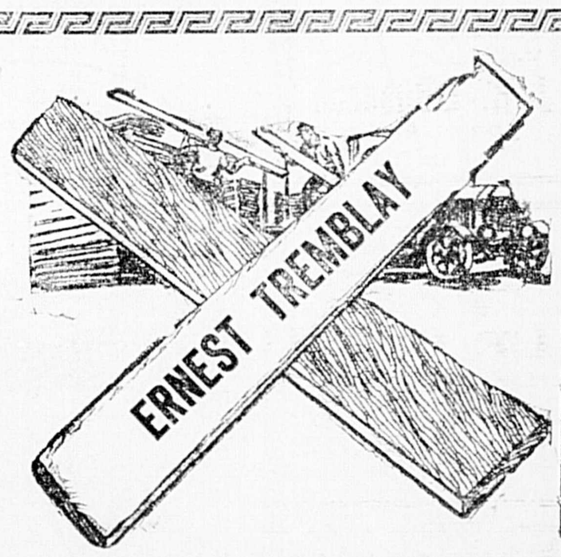
Mes remèdes soignent plusieurs maladies — sans doute les vôtres, et ceci, pour les deux sexes.

FAITES LE PREMIER PAS — DITES TOUTES VOS MALADIES ET VOTRE AGE, ECRIVEZ-MOI, RENSEIGNEZ-VOUS SUR MES IDEES. — Quinze ans d'études sur les plantes sont à votre service. Je réponds gratis et j'envoie un livret.

Je vends ces remèdes directement de mon laboratoire à vous, par colis postaux. Je les envoie partout, soit au Canada, soit aux Etats-Unis.

2o Si de suite, vous désiriez de mes remèdes, envoyez $3.50 — prix total d'un mois de remèdes — répondez à mes questions ci-haut, et j'envoierai des remèdes, avec tous conseils requis, par colis postal partout au Canada et aux Etats-Unis.

Adresse: F.-X. LACROIX HERBORISTE AUTORISE
No 438 RUE ST-JOSEPH — QUEBEC — CANADA



ERNEST TREMBLAY LIMITÉE

RIVIERE-DU-MOULIN, OUTIMI

TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Portes — Châssis — Moulures
Tournage et découpage
Bardeaux — Lattes — Poteaux de cèdre
PIN DE LA COLOMBIE

Avant d'entreprendre, venez consulter TREMBLAY qui vous donnera avec plaisir tous renseignements sur les prix et devis.

LIVRAISON SANS CHARGE DANS TOUTE LA REGION
Même dans les travaux les plus délicats et les plus difficiles.
SATISFACTION ASSUREE

Notre installation des plus modernes nous permet de livrer rapidement et exactement toute commande de bois de construction.

Attention au rhume ces jours-ci
SHREDDED WHEAT

Bâtit la santé qui garantit
Donne au corps de l'énergie
Réchauffe. Servez chaud avec lait
• FAIT A NIAGARA FALLS •

ST-FIDELE

St-Fidèle, 20. — D. N. C. — DIVERS.

MM. Wilbrod Bherer, E. E. D. et Gérard Villeneuve, de l'E. Normal de Québec, étaient chez leurs parents à l'occasion des vacances de Pâques.

Mme Joseph Lapointe, de Bery, est venue aux funérailles de son frère, Victor Tremblay, et de sa sœur Mme Camille Tremblay.

MM. Philias Tremblay, Ludger Tremblay, Wilbrod Mailloux, Paul Tremblay et Henri Savard nous ont quittés cette semaine, pour aller demeurer à Montréal.

SEPULTURES.

Le 1er avril, est décédé M. Victor Tremblay, époux de feu M.-Louise Carré, à l'âge de 37 ans et sept mois. Il laisse pour le pleurer trois petits garçons, Willie, Paul et Lucien, sa mère, Mme Alexandre Tremblay, 3 frères et 4 sœurs.

Le 9 avril est décédée Mme Luce Tremblay, épouse de Camille Tremblay. Elle était âgée de 26 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 11 avril, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, venus sympathiser avec cette famille doublement éprouvée.

Communion solennelle.

Le 12 avril, 24 enfants ont fait leur communion solennelle.

ST-JOSEPH D'ALMA

St-Joseph d'Alma, 20. — D. N. C. —

DECES ET FUNERAILLES.

Le 16 courant, s'éteignait dans la paix du Seigneur, Mlle Thérèse Gaudreault, âgée de 15 ans et 6mois. Elle était la fille de feu Robert Gaudreault et de Lédia Gauthier de St-Joseph d'Alma.

Mlle Gaudreault souffrait, depuis plusieurs mois, d'une maladie qui ne pardonne pas. Jeudi dernier, sentant sa fin approchée, elle demanda à recevoir les Sacrements d'Extrême-Onction et d'Eucharistie.

Elle souffrit beaucoup, mais toujours avec la plus grande résignation, et à 15 ans elle fit généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie. Le service fut chanté le 18, à 10 heures de l'avant-midi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

C'est l'abbé Ludger Gauthier, curé de St-Augustin et grand'oncle de la défunte qui fit la levée du corps et chanta le service.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

?
Vous êtes le juge et le jury qui devez prononcer jugement sur la valeur des marchandises annoncées.

Votre verdict signifie la mort commerciale de tout ce qui est fraude ou déception, de même qu'il assure le succès pour les produits honnêtes et profitables.

Les manufacturiers de produits sains, propres, de bonne valeur et bien empaquetés savent cela; les producteurs d'habits bien et sanitairement manufacturés le savent aussi; ceux qui vous offrent les meubles et les tentures requis pour votre demeure, ne l'oublient pas non plus.

Les marchands d'articles de toilette, de poudres, de cosmétiques, les libraires, les bijoutiers, les marchands d'objets de luxe, tous sont imbus de l'importance de votre jugement.

C'est entre vos mains qu'est placé le succès, ou l'insuccès de toute marchandise annoncée et le marchand est tenu de supporter les dires de ses annonces en donnant une marchandise d'une valeur supérieure en comparaison du prix demandé. Son succès commercial, comme sa réputation d'honnête homme, dépendent de l'opinion que vous concevrez des produits qu'il offre en vente.

Lisez les Annonces
Elles sont inappréciables en cas urgents.

ST-CHARLES

A St-Charles

St-Charles, 19. — D. N. C., Mlle A. Gauthier. —

Décès

Jeudi s'éteignait pieusement après une courte maladie soufferte avec résignation, M. Jean Gauthier, veuf de feu Emilie Maltais, décédée à l'âge de 90 ans et demi. Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi le 14 avril. Portaient la dépouille mortelle, M. Stanislas Gaudreault, son gendre, MM. Dorila Gauthier, Joseph et Nicolas Simard, ses petits-fils.

M. Frs-Nil Simard, petit-fils du défunt portait la croix.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte Mme Israël Simard. (Catherine) chez qui il demeurait, Mme Stanislas Gaudreault, (Marguerite) de St-Ambroise; Mme E. Desbiens, (Marie), de Roberval, Mme Théophile Côté, (Emma), de Ste-Anne, Mme Willie Bilodeau, (Emilie), de Kenogami, M. François Gauthier, de Kenogami.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

—Monsieur et Mme Stanislas Gaudreault, de St-Ambroise, Mme Willie Bilodeau, de Kenogami, assistaient au service de leur père, M. Jean Gauthier, samedi dernier.

—M. Jean Simard, de Jonquière, M. Joseph Simard, de St-Jérome, étaient de passage chez M. Israel Simard, la semaine dernière et assistaient au service de leur parent M. Jean Gauthier.

Va et vient

—M. Eldebert Gaudreault, de Hébertville Station, était de passage par affaires, en cette paroisse, lundi.

—M. Henry Sheehy, de Jonquière, visitait ses parents, en cette paroisse, la semaine dernière.

—M. Pierre Morin, de St-Ambroise, était de passage, par affaire, en cette paroisse la semaine dernière.

TADOUSSAC

Tadoussac, 20. — D. N. C., Mlle J. Vaillancourt. —

FUNERAILLES

Mardi matin, le3, ont eu lieu dans notre église, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis les funérailles de M. Oscar Lapointe, décédé le 1er avril à l'âge de 42 ans.

Portait la croix, M. J. Edgard Lapointe.

La dépouille mortelle: MM. Elzéar Lapointe, Charles Caron, Jimmey Simard et Napoléon Gauthier.

Feu M. Lapointe laisse pour pleurer sa perte: son épouse: (née Joséphone Morin), un enfant; sa mère, Mme Joseph Lapointe, cinq frères: MM. Elzéar, Joseph, Edgard, Henri, Adjutor, et Aimé Lapointe. Une sœur, Mme Georges Chicoine, de Québec.

A la famille du regretté défunt nous réitérons nos plus sincères condoléances.

NEUVAINE PASCALE

Du 31 mars au 8 avril a eu lieu la neuvaine annuelle à St-François-Xavier. Malgré nos chemins impraticables, l'assistance à tous les offices fut considérable. M. l'abbé Gagnon, de Ste-Catherine est venu porter aide à notre dévoué curé.

ST-URBAIN

St-Urbain, 20. —De notre correspondant, Mme J.-B. Simard. —

PAQUES.

La température capricieuse nous fait parfois un peu souffrir en nous dérobant un radieux soleil de Pâques, mais l'allégresse dans nos églises ne se dément jamais à cette belle fête.

A l'entrée de la messe, le cantique "Triomphe, Victoire", était chanté par le choeur des jeunes filles qui rendirent aussi le Regina Coeli de Battman. A l'Offertoire, Mlle Clara Girard qui possède une délicieuse voix d'aito, s'acquitta très bien de sa tâche.

Le sermon fut de circonstance.

VA ET VIENT.

MM. Thomas-Louis Simard et Antonio Simard sont de retour de Stoneham.

M. Idola Labbé est depuis quelques jours chez sa mère. Il passa l'hiver à Dolbeau.

MM. Tancrède Fortin, Idola Tremblay, Méridée Simard sont de retour de La Tuque et passeront quelque temps chez leurs parents.

M. Barthélemi Gauthier est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

ASSEMBLEE.

A une assemblée des patrons de la fromagerie, les services de M. Charles Fortin ont été retenus pour cet été comme fromager.



Le nouveau baron d'Oxford et d'Asquith, héritier du titre de son grand-père, Lord Asquith.

PETITE RIVIERE ST-FRANÇOIS

Petite Rivière St-François, 20. — D. N. C., M. A. Bouchard.

FUNERAILLES

Jeudi le 12 avril, avaient lieu les funérailles de Dame Ovelina Tremblay, âgée de 35 ans, épouse de Pitre Morin, décédée à l'Hôtel-Dieu. Le service fut chanté par M. le curé H. Tremblay. Outre son époux, elle laisse sept jeunes enfants, son père, M. J.-Baptiste Tremblay, plusieurs frères et soeurs.

Sincères sympathies.

MARIAGE

Lundi 9 avril, M. Léonard Tremblay, fils de M. Louis Tremblay, conduisait à l'autel Mlle Adèle Tremblay, fille de M. Xavier Tremblay.


Le point le plus Brillant dans la Maison
. . . sera votre poêle quand vous l'aurez poli à la
Mine à Poêle
SULTANA
Sultana Limitée, Montréal.
17F

VA ET VIENT

M. Joseph Asselin, de Kenogami, est en visite chez M. Armand Bouchard.

M. et Mme Edmond Bouchard, de Québec, en visite chez M. Tous. Bouchard.

M. et Mme Noël Tremblay, M. Noël Bouchard, sont de retour de Eastman.

M. Thomas Côté, Mlle Luce Côté, de Ste-Anne, étaient dimanche, chez leurs parents.

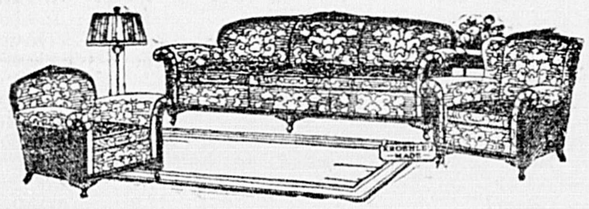
Soutenons nos oeuvres

Vente de Déménagement du Printemps

GAGNON & FRERE
142, Rue Racine
W. Blackburn, gérant.

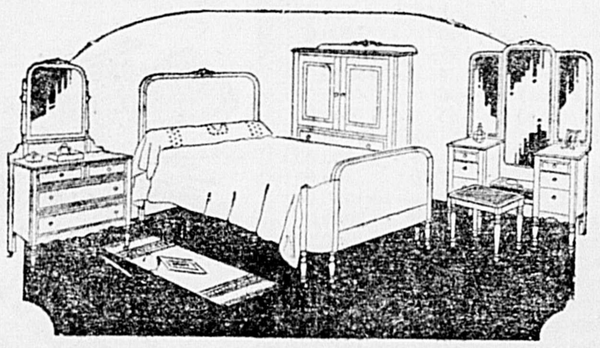
MAGASIN CENTRAL
338, Rue Racine
Gus ave Claveau, Gérant

35 Mobiliers Chesterfields
KROEHLER
Votre choix — Livrables immédiatement



Spécial
Chesterfields en Jacquard
3 morceaux: couleurs: bleu royal ou brun. Pieds finis "noyer". Coussins Réversibles—Ressorts Marshall.

PRIX DEPUIS.... $96.00 - $110.00 - $135.00 - $175.00



- AMEUBLEMENT -
Chambre à Coucher
Style Georgienne — Fini "Noyer antique" — Lit coins arqués — grand bureau — table de toilette, 6 tiroirs—commode et banc.
PAIEMENTS FACILES
$99.00
12 MOIS SANS INTERET



Jolis Carosses
En fibre: couleurs: brun, gris, bleu et ivoire. Rembourgés à l'intérieur.
PRIX SPECIAL POUR CE PRINTEMPS
$16.50

Prélarts et Carpettes
Nous en avons une quantité en main. Faites votre choix dès maintenant

Prélart Feltol	$0.39 la vg
Prélart Oil Cloth	0.49 la vg
Prélart Linoléum	0.69 la vg
Inlaid Incrusté	$1.19 la vg

RUGS LINOLEUM

9 x 12	$13.50	7½ x 9	$8.00
9 x 10½	11.75	6 x 9	6.25
9 x 9	10.00		



Moulins à laver Electriques HORTON
Les mieux construits et qui donnent satisfaction à tout le monde.
$185.00
12 mois pour payer, sans intérêt

SERVICE PERSONNEL aux DOMINION STORES LIMITED
Où la qualité compte — PLUS DE 200 MAGASINS — Où la qualité compte
OU LA QUALITE COMPTE ET OU VOUS OBTENEZ LE PLUS POUR VOTRE ARGENT

VENTE SPECIALE DE PAIN TASTY



PAIN de 24 onces brun ou blanc 8c

Prenez les moyens de profiter de cette offre très spéciale. Le Pain Tasty a une saveur bien à lui et soyez sûrs qu'elle ne vous décevra pas.

VENTE SPECIALE DE PURES CONFITURES DE STUART

AUX FRAISES JARRE DE 40 ONCES . .	41c
AUX FRAMBOISES OU AU CASSIS JARRE DE 40 ONCES	35c
AUX PRUNES ROUGES SANS NOYAUX JARRE DE 40 O.	29c

FROMAGE PAIN CASINO LA LIVRE 29c

POIS
DIMENSION MODELE A
BOITE No 2
12c

CONSERVES sures ou Conserves au vinaigre anglais, une bouteille de 20 onces	25c
FEVES au lard de Heinz. Une grosse boite	23c
SOUPES aux légumes de Clark, trois boites,	29c
MAIS Lynn Valley, deux boites,	25c

JAMBON LE MEILLEUR DE WILSIL LA LIVRE 17c

THE DOMINO mélangé, de choix, la livre	69c
THE VERT Domino, la livre	59c
CAFE RICHMELLO, boite d'une livre	63c
RIZ DOMINO, deux paquets d'une livre	25c

MARMELADE D'ORANGES PURES DE SHIRRIFF
BOITE DE 4 LIVRES
65c

FROMAGE NU KRAFT - - LE PAQUET 23c

SAVON P & G Naphtha 10 Pains	45c	SAVON, Bouée de sauvetage de la santé, 3 pains 24c
SAVON à toilette Palmolive 3 pains	25c	

Prix pour Jonquière, Kenogami, Chicoutimi, Port-Alfred et Arvida.

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

ESSAYEZ DES AUJOURD'HUI

SUCCÈS ASSURÉ

6 ANNONCES POUR $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.

2.—PETITES ANNONCES COURANTES.

COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.
DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours.
3.—Surcharge de 50% pour petites annonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.
4.—Toutes les petites annonces sont strictemet payables d'avance.
5.—Ces annonces doivent être consécutives.

DIVERS

MALADES! — Demandez notre brochure gratuite sur la prévention, le traitement et la guérison de toutes les maladies même celles dites incurables. Institut de Prophylaxie 34 rue Hutchison, Montréal. 24-5-28p

Nouvelle méthode

L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 50c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, Cté Portneuf. R.2136-11-1-29p

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Département spécial pour commandes de la campagne, 155-157, du Pont coin de la Reine, tél: 2-2527. 23-3-J N.O.

LAPIN CHINCHILLA, CHAT SAUVAGE — Cultivateurs, débutez dès aujourd'hui dans cet élevage, c'est le meilleur placement que vous pouvez faire. Nos sujets sont de toute première qualité. Demandez nos prix. Ferme d'Elevage "Québec", Montmagny, P.Qué. R5984-7-5

Fourrures brutes

Nous sommes acheteurs de toutes sortes de fourrures brutes au plus haut prix du marché, telles que renards, vison, rat-musqué belette, etc. J.-R.-L. Bilodeau, 163 rue Racine, Chicoutimi, Téléphone 428. 17-Jno.
STORAGE DE FOURRURES
Storage des fourrures à un prix modéré, profitez de la saison d'été pour faire faire vos réparations et vous économiserez, aussi assortiment complet martres, renards, fourrures pour garnitures. J.-R.-L. Bilodeau, marchand de fourrures, 163, rue Racine, Chicoutimi. Tél. 428. 17-4-Jno.

ECONOMIE — Nous achetons vieux papiers et guenilles, crin, coupures de tailleurs et vieux métaux, etc., The Saving Waste Paper Co. No 85 rue St-Rock, Québec, Tél. 2-7444. 27-4c

LAVAGE — Les personnes qui ont du linge à faire laver, pourront s'adresser à Ludger Villeneuve, 41 rue Taché, Chicoutimi-Ouest. R6058-27-4

LAPINS CHINCHILLA — Je tiens à avertir le public que j'ai ouvert un clapier moderne à St-Alphonse et je suis en position de vendre le chinchilla à raison de $35.00 le trio enregistrés. Lorenzo Cauchon, Bagotville. R6014 29-4

A VENDRE

A VENDRE.—Machines à écrire Remington portatives, neuves avec clavier universel. Vendues à des conditions pour vous convenir. S'adresser à Gérald Martineau, 84, rue St-Pierre, Québec. J.N.O. D-6632

PETITS POULETS d'un jour, 9 variétés différentes, garantis pure race. Nous garantissons que 100 p. c., des poussins commandés vous arriveront vivants. Demandez notre catalogue envoyé gratis sur demande, Laurencelle & Routhier, 1421, rue Bleury, Montréal. 16-6-D.

CHEVAL A VENDRE: — D'ouvrage et de voiture, pesanteur 1100 livres. S'adresser à Gagnon et Frère, 142, rue Racine, Chicoutimi. J.N.O.

A VENDRE — Deux belles grandes terres bien bâties, désire en vendre une sans faute. Située près de l'église. Un prompt acheteur trouverait une occasion très avantageuse. S'adresser à M. Pitre Gaudreault, St-Honoré, Cté Chicoutimi. 12-5p

A VENDRE — 2 maisons avoisinant terrain occupé par Imperial Oil Limited. S'adresser au bureau de l'Imperial Oil, Chicoutimi. 21-4c

A VENDRE — Un truck Ford en très bonne condition, Engin neuf avec "Waford" qui donne 50% de plus à votre engin. S'adresser à Johnny Gauthier, Tél. 886, ou chez Edmond Gauthier, 113 rue Montcalm, Chicoutimi. 20-4c

A VENDRE — Boutique de forge à vendre avec outillage pour cause, abandon des affaires. Conditions faciles pour acheteur sérieux. S'adresser à Arthur Bergeron, forgeron, Métabetchouan, Lac St-Jean. R6024-30-4

A VENDRE — Cent acres de bonne terre à grain située près de Dolbeau. Aussi bel emplacement situé dans le parc Bellevue, près de l'église de Jonquière. Bonnes conditions. S'adresser à Louis Dallaire, Rang de la Carpe, Mistassini, Lac St-Jean. R6043-20-4

A VENDRE — Etalon percheron, 2,000 livres, noir, âgé de 12 ans, permis de monte. Premier prix et prix spéciaux aux expositions Fédérales. S'adresser à Osias Tremblay, St-Bruno, Lac St-Jean. R6043-27-4

A VENDRE — Propriétés, maisons et terres à Jonquière, Kenoagmi, Ste-Anne et dans le Lac St-Jean. — A Ste Anne, 2 belles fermes seront laissées à des prix exceptionnels.—A Kenogami, maisons de diverses grandeurs et magasins. — Occasions uniques de conclure d'excellents marchés à cette saison de l'année. — S'adresser à Joseph Vachon, 48 Ste-Famille ou à Pitre Desbiens, Kenogami. 25-4c

BELLE OCCASION D'AFFAIRES — A vendre une manufacture de portes et châssis en ciment solide, 90 pieds carrés, à 2 étages, avec beau grand terrain, situé rue St-Dominique, entre Jonquière et Kenogami, dans le centre commercial. — Bonnes conditions — Excellente occasion pour industrie ou commerce. S'adresser à Jos. Vachon, 48 Ste-Famille ou à Pitre Desbiens, Kenogami. 25-4c

A VENDRE — Près de la Chûte à Caron, 35 terrains à bâtir, 6 maisons dont une bien placée pour hôtel. Affaires exceptionnelles. S'adresser à J.-O. Lacroix, Kenogami. 13-Jno.

A LOUER

MAGASIN A LOUER, situé sur la Rue Racine, en plein centre commercial, occupé actuellement par la Pharmacie Hamel. Possession le 1er mai prochain. Pour plus de détails s'adresser à Gagnon & Frère, 142 Rue Racine, Chicoutimi. J.N.O

A LOUER ET A VENDRE: — Bureaux et logements à louer, aussi à vendre à très bon marché, un engin àgazoline "International" à trois forces, "show Case", fournaise. S'adresser à J.-P. Gauthier, restaurateur-tabaconiste, 106, rue Racine, Chicoutimi, Edifice Larouche. 7-3- J.N.O.

A LOUER ET A VENDRE — Bureaux et logements à louer, aussi à vendre à très bon marché, "show Case", fournaise. S'adresser a J.-P. Gauthier restaurateur-tabaconiste, 106 rue Racine, Chicoutimi, Edifice Larouche. 7-3 jno.

LOGEMENT A LOUER—7 pièces, possession immédiate, chauffé. S'adresser à C.-J. Moreau, gérant Banque Canadienne de Commerce, 262, rue Racine ou à 132, rue Racine, Chicoutimi. 10-3-28

CHAMBRES A LOUER : — Les personnes désireuses d'avoir une chambre avec l'eau chaude et froide courante dans chaque chambre ainsi que la pension, pourront s'adresser à Mme J.-A. Hudon, 11, avenue Labrecque, Chicoutimi. 12-4-R5974

MAGASIN A LOUER — Bon poste de commerce avec toutes les commodités, bonne cave et grandes vitrines, situé au coin de la 3ème rue et de la 6ème avenue à Port-Alfred. S'adresser à M. C.-A. Lavoie, adresse ci-dessus. R6013-20-4

A LOUER — Un beau logement à louer au No 53 rue Morin, comprenant 7 pièces, au rez-de-chaussée, très bien éclairé. Chauffage à air chaud. S'adresser par téléphone 624, Chicoutimi. 20-4c

A LOUER OU A VENDRE — Une maison de 4 appartements, à louer, meublé si désiré ou non meublé, située au No 139 rue Montcalm. S'adresser à Johnny Gauthier, Tél. 886, ou chez Edmond Gauthier, 113 rue Montcalm, Chicoutimi. 20-4c

LOGEMENT A LOUER — Logement de 8 pièces, y compris, chambre de bain et passage, à louer. S'adresser à Alexis Desforges, 94a rue Ste-Anne, Chicoutimi-Centre. R6013-20-4

LOGEMENT A LOUER — Un logement de 6 appartements avec chambre de bain. S'adresser à M. Charles Savard, 83 rue Ste-Anne, Chicoutimi. R6036-23-4

A LOUER OU A VENDRE — Maison avec terrain et hangar, aussi quelques articles d'ameublement à vendre : prélards ,carpettes, miroirs, poêles à feu et à l'électricité, set de salle à diner. S'adresser à Elzéar Blackburn, 366 rue Racine, Chicoutimi. 23-4

CHAMBRE A LOUER — Une grande chambre meublée est à louer avec usage de la chambre de bain et du téléphone dans petite famille, avec pension. Confort du chez soi. S'adresser au No 8 avenue Morin, voisin de la patinoire, Chicoutimi. 17-4-Jno.

CHAMBRES A LOUER — Belles grandes chambres bien éclairées, garde robe, chambre de bain, eau chaude et froide, usage du téléphone, maison tranquille, pas d'enfant, confort de chez soi. S'adresser à Mme Ve Louis Claveau, 37 avenue Bégin, Chicoutimi. Téléphone 116. 19-5c

PERDU

PERDU — Un trousseau de clefs a été perdu mardi. La personne qui l'a trouvé est prie de le remettre à Mme C.-A. Boily, Boite 29, 85 rue Racine, Chicoutimi. 20-4c

PERDU — Deux magnifiques marthes brunes argentées ont été perdues au mois de janvier dernier. Récompense promise à qui les remettra à nos bureaux, 12 avenue Labrecque. 21-4c

PERDU — Un chien policier, gris argent répondant au nom de Sport a été perdu samedi le 14 avril à Arvida. Prière à la personne qui a le chien de bien vouloir le remettre à M. Arthur St-James, 502 Volta, Arvida. Récompense promise. R6059-23-4

ON DEMANDE

THE NATIONAL LIFE ASSURANCE CO demande des représentants pour Chicoutimi, Bagotville, Port-Alfred, Grande-Baie, Jonquière et Kenogami, bon salaire pour un homme ambitieux, références requises. Pour informations s'adresser à J.-Arthur Hudon, 11, avenue Labrecque, Chicoutimi. 10-3 J.N.O.

ON DEMANDE quelqu'un ayant besoin d'un fermier ou homme à gage. S'adresser à Wilfrid Gagnon, St-Méthode, Lac St-Jean. 9-3 J.N.O.

DEMANDE POSITION — Immédiatement, quatre ans d'expérience de bureau, anglais, français, comptabilité, clavigraphie, etc. Bonnes références. S'adresser à J. R. "Le Progrès du Saguenay", Chicoutimi. R6023-21-4

ON DEMANDE — Une jeune personne (garçon ou fille) au-dessus de 15 ans, serait employée immédiatement comme aide cuisinier en s'adressant à l'Hôtel Commerciale, rue du Hâvre, Chicoutimi. 23-4c

AGENTS DEMANDES — On demande des agents pour la vente des produits Kolster entre autres les radios Kolster-Brandes, durant la saison 1928-1929. S'adresser immédiatement à Radio Limited, 202 Castle Building, Montréal, ou donner son nom au "Progrès du Saguenay". Produit de première classe, agence payante. 25-4c

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE — On demande un bonne servante pour petite famille, bon traitement. S'adresser à R.-H. Deschamps, 235 rue Racine, Chicoutimi. 17-4-Jno.

SERVANTE DEMANDEE — On demande une bonne servante pour petite famille. S'adresser à Patrick Leclerc, Rivière du Moulin, Chicoutimi. 27-4c

ST-FELIX-D'OTIS

St-Félix d'Otis, 20. — D. N. C. Mlle G. Bouchard.
DECES
Le 6 avril s'éteignait pieusement, et munie de tous secours de l'Eglise, Mlle Estelle Simard, âgée de 13 ans et quelques mois.

Cette jeune fille fut toujours un modèle édifiant pour ceux qui l'entouraient jusqu'au dernier moment, elle ne cessa de consoler les êtres chéris qu'elle allait laisser sur cette terre d'exil! Aussi fit-elle généreusement le sacrifice de sa vie.

D'ailleurs, il n'y a pas de doute que la Ste-Vierge là-haut la reçut dans ses bras, car elle eut faire honneur au doux nom d'Enfant de Marie qu'elle portait depuis un an.

Son service et sa sépulture eurent lieu lundi le 9, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Portaient les coins du poêle: Mlles Berthe Boudreau, Antoinette Simard, Albertine Rioux et Gertrude Bouchard.

Portaient le corps: Alfred Boudreau, Georges et Nicolas Waltzing et Armand Boudreau.

La croix était portée par M. Antonio Potvin.

Demandez les remèdes patentés
T. W. RAWLEIGH
Toujours supérieurs et efficaces.
En vente chez
E. BOUCHARD
rue St-Paul Chicoutimi-Ouest.

Dans l'assistance on remarquait: M. et Mme Georges Simard, Joseph Boudreau, M. et Mme Edmour Simard, Jos-Edmond Simard, Charles-Emile Simard, M. et Mme Zéphirin Thibault, M. et Mme Philippe Bouchard, M. Louis Paquet, Roméo Waltzing, Gérard Boudreau, Albert Simard, Jos. Simard, Polycarpe Boudreau, Liguorie Boudreau, Elie Bouchard, Mlles Lydia Thibault, institutrice, Gaby Potvin, Simone Bouchard, Stella Bouchard, Gérardine Simard, Yvette Potvin, M. et Mme Adélard Potvin, Hermel Thibault, Mme Jos. Rioux, Edmond Potvin, Mlle Georgette Bouchard, René Simard, Edmond Thibault, Jos.-Eug. Bouchard, Conrad Simard, Jos. Potvin, et un grand nombre d'autres.

Elle laisse pour la pleurer, un père et une mère inconsolables.

M. et Mme Georges Simard, une soeur, Mme Jos. Boudreau, Berthill; un frère, M. Joseph Simard.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

DIVERS

Mme Nil Simard est revenue d'un voyage à Bagotville, après une huitaine au chevet de sa mère, Mme Veuve Jos. Girard, gravement malade.

M. Lyguori Boudreau est actuellement de retour d'un voyage à l'Anse St-Jean.

M. Félix Côté de l'Anse St-Jean, a passé quelques jours chez M. Conrad Simard.

M. Charles-Emile Simard est revenu d'un voyage d'affaires à Bagotville.

M. Jos. Bouchard a passé la semaine dernière à l'Anse St-Jean, Petit-Saguenay et St-Etienne, pour affaires.

ST-METHODE

St-Méthode, 20. — D. N. C., Mlle J. Aubé.

MM. Albert Darveau et Armand Bédard étaient à Roberval le 27 par affaires.

M. et Mme Jos. Ouellet, de Mistassini, ainsi que M. Victor Fraser et Mme Arthur Aubé, de Dolbeau, étaient chez Mme Veuve Georges Fortin, le 30, pour assister au service anniversaire de leur beau-frère, M. Georges Fortin.

M. Iréné Duguay, maire, et M. Adrien Gosselin, secrétaire, étaient à Roberval le 30 pour des affaires urgentes. M. Mendoza Bédard les accompagnait.

M. Rodolphe Poisson, ainsi que sa soeur, Mlle Jeannette Poisson, étaient à St-Félicien la semaine dernière en visite chez des parents et amis.

M. et Mme Eugène Painchaud, nous ayant quittés pour une promenade d'un mois à St-Augustin, nous sont revenus très enchantés.

M. et Mme Jos. Bussière, de Normandin, étaient en visite la semaine dernière chez M. Alfred Painchaud.

M. et Mme Albert Roy étaient à Normandin le 1er, en visite chez des parents.

M. et Mme Sénéchal Boulanger et Philippe Roy, ainsi que M. et Mme Albert Bélanger, tous de Normandin, étaient ici dimanche dernier, les hôtes de M. et Mme Albert Roy.

CATECHISME

M. le curé J.-A. Bourgoing a commencé cette semaine le catéchisme préparatoire à la communion solennelle. Environs une vingtaine d'enfants suivent ces cours. Nous leur souhaitons bien du succès.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Soumissions demandées

Des soumissions seront reçues jusqu'au 26 avril 1928 à midi pour la construction de l'église de St-Emilien de Desbiens. Les soumissions devront être adressées au Révérend Père Marcellin, C. S. S. R., Desbiens, Comté de Lac St-Jean.

Un chèque accepté par une banque à charte du Canada égale à 10 pour cent de la soumission payable à l'ordre de la Corporation du Très Saint Rédempteur devra accompagné chaque soumission. La dite Corporation ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Les plans et devis seront visibles chez les Pères Rédemptoristes à Desbiens et au bureau de l'Architecte soussigné, Charles Lafond, Architecte, Métabetchouan.

Un dépôt de $18.00 devra accompagner chaque demande pour copie de plan et devis.

"AVIS AUX CHASSEURS"

J'achète toutes sortes de pelleteries aux plus hauts prix du marché.
Envoyez-moi votre pelleterie par malle ou express et je vous enverrai mon chèque par le retour de la malle.
Si vous n'êtes pas satisfaits de la valeur que j'aurai donné à votre marchandise après 5 jours, vous n'aurez qu'à m'écrire, je vous la retournerai et vous m'enverrez mon chèque.
Pour les gros lots de pelleteries je pourrai me rendre sur les lieux sur demande.

J. SUPERIOR
Téléphone 456, CHICOUTIMI

ST-AUGUSTIN

St-Augustin, 20. — D. N. C.—
SEPULTURE
Le onze avril est décédé Jos. Léopold St-Jean, enfant bien-aimé de M. et Mme Alfred St-Jean.
VA ET VIENT
M. Paul-Emile Niquet, fils de M. Pierre Niquet de Mistassini, était en visite au presbytère, dimanche dernier.
M. Théodore Devin, de Péribonca, était de passage à St-Augustin.
M. Antoine Tremblay, de St-Augustin, est de retour d'un voyage d'affaires à Chicoutimi.
Mme Ludger Tremblay, de St-Coeur-de-Marie, est en promenade chez sa mère, Mme Ernest Murray.
M. Ernest Boulianne était en voyage d'affaires à Péribonca.
M. Arthur Boulianne, de St-Augustin, était de passage au presbytère de Ste-Jeanne d'Arc, samedi dernier.

NORMANDIN

Normandin, 20. — SPECIAL.—
FUNERAILLES
Le 13 avril dernier, à 9 heures, avaient lieu les funérailles de Mme Pierre Boulay, née Catherine Picard, décédée le 11 à l'âge de 82 ans et 10 mois, après plusieurs mois de souffrances.

Les porteurs étaient : MM. Léon Rémillard, Joseph Hamel, Origène Hamel, Henri Tremblay. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edmond Tremblay, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service; l'inhumation eut lieu dans le cimetière de Normandin.

La défunte laisse trois fils: MM. Joseph, Adélard et Georges Boulay, de Normandin; deux filles: Mmes Gédéon Hamel, Annette Boulay, de Normandin, et Mme Stanislas Noel, Marie-Ange, d'Arvida. Mme Boulay laisse une soeur: Mme France Boulay Mary Picard, de Springfield, et plusieurs petits-enfants.

Que dire maintenant de celle dont le départ a laissé tant de regrets?

Mme Boulay naquit à St-François de Montmagny, de parents profondément chrétiens; ayant perdu sa mère, elle dut, bien jeune encore, remplir cette sublime mission auprès de frères et soeurs de qui elle était l'aînée. Sa jeunesse fut donc une école de souffrances et de sacrifices. Cependant, Dieu mit sur sa route un coeur brave et énergique à qui elle s'unitdevant l'autel. Là encore, l'attendait l'épreuve; à différentes reprises, Dieu lui demanda onze des anges qui lui avaient été confiés; elle les vit partir en versant des larmes mais avec une résignation vraiment chrétienne.

Puis, vint la douleur de quitter le pays de son enfance, de sa jeunesse, le coin de terre abritant ses chers souvenirs, pour venir demeurer à Normandin, petite paroisse à peine ouverte. Inutile de relater ici les privations de tous genres, les misères de toutes sortes qu'eut à subir cette vaillante canadienne de coeur et de race!

Leurs enfants, tous établis dans la paroisse, auprès d'eux, M. et Mme Pierre Boulay allaient couler des jours de tranquillité...Dieu en avait décidé autrement.Il rappela à Lui le compagnon qu'Il lui avait donné: ce fut pour elle un deuil bien cruel que seule, sa foi convaincue et profonde lui fit supporter. Cette épreuve ébranla sa santé déjà chancelante. Une plaie à la jambe droite l'empêchera désormais de vaquer à son travail.

Désormais, son temps sera employé à prier puisqu'elle ne peut plus travailler; nous la verrons, maintenant son rosaire à la main, l'égrener pour l'âme du pauvre disparu, toujours vivant dans son coeur; elle le parcourra pour les pauvres pécheurs, pour les prêtres, pour les missionnaires, pour tous ceux, enfin, qui auront besoin de prières. Mais, Celui qui tient entre ses mains, nos destinées, l'a trouvé mûre pour le ciel; dès le lendemain du jour de l'an 1928, elle fait une chutequi l'oblige à prendre le lit....Sa santé, déjà brisée, nous cause alors certaines appréhensions qui devainet sitôt devenir une triste réalité; cependant, nous espérions que le printemps par sa clémence, rendrait la force, la santé, à celle que nous aimions.

Au moment où nous croyions la voir se remettre, le mal s'acharne à sa victime, et il lui suffira de quelques jours pour la ravir à notre affection. Elle, animée d'une foi pieuse, soumise de grand coeur à la volonté de Dieu, le pressent et nous dit souvent: "Priez pour que je fasse une bonne mort..." Ses prières et les nôtres furent exaucées: ce fut avec un calme parfait qu'elle vit approcher ce terrible moment. Elle fut paisible dans sa mort comme elle l'avait été dans toute sa vie.

Ainsi devait finir celle qui a su faire de sa vie un ensemble de résignation, d'oubli d'elle-même.

Pour elle, plus de misères, plus de peines, plus d'afflictions: elle jouit maintenant de la vie éternelle!

Elle a quitté la terre, doucement, sans frayeur.


le Café KING COLE
chez tous les épiciers



"Vous ne l'auriez jamais cru, mais elle n'a pas été peinturée depuis 5 ans.
"Maintenant je sais pourquoi Jean a insisté pour avoir de la peinture B-H "English".... il n'y a pas même de fentes, de bouffissures. Mais je ne pourrais résister aux charmantes combinaisons de couleurs dans le nouveau livre de B-H. Ainsi nous allons la peinturer encore cette année et Jean ne se cassera pas la tête cette fois pour choisir la peinture, je vais la commander moi-même et ce sera de la peinture B-H "English".
BRANDRAM-HENDERSON
PEINTURE "English" B-D B·H
Notre nouvelle brochure sur l'Harmonie des Couleurs contient plusieurs suggestions pour embellir votre maison. Assurez-vous en une copie de votre marchand ou écrivez directement à la compagnie à Montréal.
20c 30c 40c
Garantie contient le véritable Blanc de Plomb B.B. de Brandram et le pur Oxyde de Zinc, combinés dans la proportion idéale de 70 et 30, donnant belle pellicule de peinture couvrant le maximum de surface jamais connu par la science.

MICHAUD & PARADIS
RUE ST-DOMINIQUE, - JONQUIERE

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

LA LUNE DE MIEL ET SES ECLIPSES

Par le Rév. A. Winnen, ptre

No 6

C'est une faute capitale, la plus grande qu'elle puisse commettre. Le mari, de son côté, a bien commencé; l'homme cependant n'attache d'ordinaire qu'une importance secondaire aux questions de toilette masculine; le mari lui aussi se néglige. Ce ne serait qu'un demi-mal, si, par là, il ne donnait à son épouse un exemple qu'elle risque de suivre; alors la chose est grave. En effet, si l'homme est assez peu coquet pour lui-même, il subit cependant toujours, le charme de la grâce et de l'élégance féminine: cela encore, vous le savez, Mesdames, pour en avoir bénéficié. Mais ce que vous avez peut-être plus de peine à croire, c'est qu'aucune femme ne plaît autant à un mari que sa propre épouse, lorsque celle-ci est bien parée; l'expérience est là qui le prouve. Comment donc une femme pourrait-elle, de gaieté de coeur, se départir de cette "recette infaillible pour plaire à son mari et s'en faire aimer?" la coquetterie conjugale?

Evidemment, je ne parle pas de cette coquetterie qui pousse toutes les femmes à chercher à plaire, d'une façon générale; cela, c'est une... qualité naturelle au beau sexe, que la femme ne perd que le lendemain de sa mort. Je ne parle pas non plus de celles qui sont coquettes pour tout le monde, excepté pour leur mari; reines au dehors, cendrillons, ou souillons à la maison. Non, je parle de cette coquetterie conjugale, qui porte une femme à faire tout en son pouvoir pour plaire à son mari, et à son mari seulement. Ces deux coquetteries sont bien différentes; il y a autant de mérites à avoir l'une qu'à ne pas avoir l'autre; l'une est fille du devoir, l'autre de la vanité; l'une fait des heureux, l'autre des victimes. Tous les sermons sur les toilettes et les modes devraient être en deux points: premier point: Mesdemoiselles, soyez moins coquettes; deuxième point: Mesdames, soyez le davantage, soyez-le toujours.

C'est une grande leçon qu'on ne saurait trop répéter aux jeunes yeux de votre mari ce charme qui le séduisait autrefois; ce qui a fait naître son amour, est capable de le conserver. Avec quel soin vous évitiez, jeune fiancée, tout ce qui pouvait lui déplaire, dans votre mise, dans vos manières, dans vos paroles et dans vos actes. Pourquoi déchoir, pourquoi devenir à ses yeux, une femme "comme une autre?"

Il ne s'agit en tout cela ni de luxe, ni d'attiffements extraordinaires; il ne s'agit même pas de jeunesse ni de beauté. La question de l'âge des femmes a toujours passé pour mystérieuse; j'estime que c'est à tort. Une femme se fait vieille, quand elle se refuse à plaire; mais tant qu'elle cherche à plaire, elle plaît, et, tant qu'elle plaît, elle est jeune, elle est aimée. Pour les épouses, ces questions sont de la plus haute importance.

Je vais plus loin et, après avoir dit que l'épouse doit plaire à son mari, plus qu'à tout autre homme, j'ajoute qu'elle doit lui plaire plus que toute autre femme. La coquetterie, Mesdames, l'art de plaire, est votre arme offensive et défensive; elle vous a servi à conquérir votre mari, elle vous servira à le défendre. Soyons donc constamment sous les armes, nous sommes en état de guerre. C'est la guerre sainte: pour l'autel et le foyer, *pro ara et focis*. Dans la société moderne, le sanctuaire de la famille risque d'être violé; le foyer est menacé jusque dans son existence. Aux armes, Mesdames! C'est triste à dire, mais c'est la vérité; il se trouve toujours des femmes coquettes qui cherchent à plaire... aux maris des autres. Cela ne dépend pas de vous; mais ce qui dépend de vous, c'est de ne pas laisser le champ libre à ces tentatives; c'est de tuer la concurrence en battant vos rivales, et somme toute, cela vous est facile. Comme épouse, vous avez plus de moyens pour retenir votre mari que les autres pour l'entraîner. Utiliser ces ressources et de la sorte préserver, protéger, sauver son mari, c'est le plus grand service qu'une femme puisse lui rendre, c'est la marque la plus évidente de l'amour conjugal.

Vous voyez que pour l'épouse, le rôle de fidèle servante ressemble étrangement à celui d'une reine qui protège et défend un sujet.

La coquetterie conjugale ne se réduit pas seulement aux charmes physiques; il est des femmes qui appartiennent au beau sexe, sans en porter... les insignes; on ne peut pas leur en vouloir pour cela; c'est tout à fait involontaire de leur part. On plaît, encore, et tout autant, par les charmes moraux et intellectuels: bonté vaut mieux que beauté. J'ai recueilli jadis, dans la "Corbeille de noces", les qualités de la jeune fille à marier: qualités pratiques de la bonne ménagère; qualités intellectuelles et esthétiques; je ne reviendrai pas là-dessus. Voilà des charmes qui ne peuvent manquer de ravir l'époux le plus exigeant; faites l'inventaire, Mesdames; vous aviez tout cela au jour de vos noces.

Aussi, vous ne devez pas être dans la misère, avec une si belle dot morale; vous avez fait un beau mariage. Vous me concèderez cependant que le mariage est loin d'être ce que disent les théâtres et les romans; c'est chose sérieuse, pénible même, parce que grosse de devoirs. Ses charges ne sont pas, toutefois, au-dessus de vos forces: c'est Dieu qui les impose, et en même temps que la charge, il donne toujours la force nécessaire pour la porter. Le mariage est un sacrement, et la grâce spéciale qu'il confère est une grâce de force.

A vous, Mesdemoiselles, je vous répéterai: faites attention, soyez prudentes. Avant le mariage: pas de présomption, pas de confiance, pas de résignation, pas d'indulgence: réservez cela pour après le mariage; alors vous n'en aurez jamais trop.— Souvenez-vous aussi que, règle générale, telle fréquentation, tel ménage: les misères de l'âge mûr sont souvent la rançon des folies de jeunesse. Les dettes ne prescrivent pas auprès du bon Dieu. N'oubliez pas non plus d'inviter à vos noces Celui qui changea l'eau en vin, vous aurez besoin de lui plus tard. Le vin du bonheur vient souvent à manquer, ou à tourner en vinaigre.

Le mot de la fin, Messieurs, sera pour vous. Je ne vous ferai pas l'injure de croire que vous ne m'avez pas compris. En énumérant les devoirs de vos épouses, je disais les vôtres. Ces dames ont dû trouver que j'étais partial et trop indulgent à votre égard; qu'elles se consolent. Ce que je ne voudrais pas leur dire à elles, je vous le dirai à vous, tout en les priant d'en prendre la part qui leur revient.

Messieurs, soyez des hommes, ne soyez pas des lâches et ne reculez jamais devant l'austérité du devoir. Il est des hommes, indignes de ce nom, qui fondent une famille et qui, en face des difficultés, se découragent, abandonnant honteusement ceux qu'ils devraient protéger. Le commandant qui déserte le champ de bataille, quels que soient l'ardeur et le danger de la lutte, est un traître et un lâche. Il n'y a jamais de raison assez grave pour trahir ceux qu'on est chargé de défendre. Apportez-moi toutes les raisons que vous voudrez: incompatibilité de caractère, disputes quotidiennes, désordres, boisson et tout ce qui s'en suit. N'importe. Je ne rechercherai même pas auquel des époux imputer la faute: elle est généralement aux deux; je dis que l'homme, l'époux, le père qui abandonne sa famille est un traître à l'honneur, traître au mariage, traître à la paternité. Demeurer au poste, tenir, c'est la consigne: tenir jusqu'au bout, et, s'il le faut, jusqu'au martyre.

Il y a des femmes martyres de la maternité; pourquoi n'y aurait-il pas des hommes, martyrs de la paternité? Ah, Messieurs, je le dis sincèrement: l'être le plus malheureux n'est pas l'orphelin, sans père ni mère; non, c'est l'enfant de parents séparés. Quel supplice pour ce pauvre petit d'avoir ses deux parents, mais dont l'un lui défend d'aimer l'autre, et qui en est à se demander lequel d'entre eux est digne d'amour ou de haine. Cela, il faut l'avoir vu pour le comprendre; et je le vois, hélas, tous les jours.

La famille canadienne est, parmi les nombreuses gloires de votre pays, l'une des plus belles. Noblesse oblige; maintenez cette gloire, Messieurs, au prix de tous les sacrifices. C'est l'avenir, c'est le salut de votre race. Faites-le, Messieurs, pour Dieu, pour la patrie.

A. WINNEN, s.m.m.,
Supérieur, Orphelinat Montfort.

ST-LEONARD

St-Léonard, 8. — D. N. C., Mlle B. Gagnon. —
Va et vient
—Mme John Murdock, de Chicoutimi, accompagnée de M. et Mme Pierre Fortin, aussi de Chicoutimi, était en promenade chez M. Joseph Gravel lundi dernier.
—Mlle Blanche Lespérance, accompagnée de M. Armand Lespérance, était en voyage d'affaire à Kenogami samedi dernier.
Tableau d'Honneur
Tableau d'honneur du mois d'avril, école No. 3, dirigée par Mlle Jeannette Levesque :
4ème année: M. Jérémie Savard, Mlle Marie-Luce Savard, Rosaire Gilbert, Isabelle Compartino, Roland Savard.
3ème année Mlles Thérèse Gravel, Florida Gilbert, M. Charlemagne Savard, Mariette Savard, Cora Compartino, Robert Savard, Hennerey Savard, Antonio Filion, Ernestai Perron.
2ème année: Jeanne d'Arc Bouchard, Jean-Marie Gravel, Léon Perron, Réné Perron.
1ère année: Rachel Gilbert, Charlotte Gravel, Fernande Claveau, Armand Bouchard, Philippe Gagnon, Chs-Edouard Claveau.

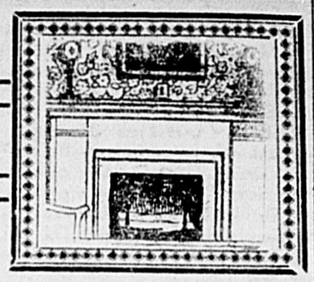
Encouragez nos annonceurs

Votre abonnement est-il payé?



Au Foyer

JE DOIS : JE VEUX.



Sa vraie mission

(Suite)

Vous avez agréé, ma Cousine, la manière dont nous avons, il y a quelque deux semaines, répondu à votre question relativement à la vraie mission de la femme. Votre appréciation de notre modeste travail, nous encourage fortement à revenir aujourd'hui sur cet important sujet, qui nous semble, comme à vous, d'une très grande actualité.

Beaucoup trop de femmes ne désirent-elles pas, en effet, s'émanciper, sortir de leur sphère ,réclamer des droits incompatibles avec le but pour lequel elles ont été créées?

Combien serait à plaindre notre société, et je me demande, ma Cousine, ce qu'elle deviendrait (la société), si toutes les femmes se persuadaient que leur champ d'action ne peut se restreindre au Foyer, qu'elles peuvent et doivent être autre chose que des femmes, que des Mères.

Etre femme, être mère, cela suppose pourtant tant de choses, cela comporte tant et de si graves obligations!

Le foyer n'est-il pas un domaine sacré dont la femme a été constituée la Souveraine? N'est-ce pas un royaume dont on lui a confié les richesses? Il faut donc qu'elle en accepte joyeusement les devoirs, les charges, les épreuves, les responsabilités.

L'homme est sans cesse appelé au dehors par ses fonctions, son travail, souvent même, il ne faut pas craindre de le dire, par ses plaisirs. La femme est donc la gardienne obligée de la maison. Elle y place et gouverne chaque chose à son gré. Son autorité s'y exerce également sur les personnes. Le mari n'y échappe pas ,et l'on peut dire avec raison que l'homme est beaucoup moins le maître de la femme que celle-ci n'est sa reine.

Et je ne puis m'empêcher de sourire, ma Cousine, quand je vois quelques-unes d'entre nous se donner tant de mal pour devenir l'égal de l'homme, alors qu'en demeurant à leur vraie place, elles lui sont supérieures.

Conduire son foyer, ce n'est pas seulement s'intéresser aux mille détails intérieurs de la bonne tenue d'une maison. C'est, avant tout, s'occuper des enfants dont la femme a, pour ainsi dire, seule la responsabilité. Tant de devoirs s'imposent pour bien diriger le développement de la vie morale chez ces chers petits êtres.

Les impressions premières jouent, quand l'âme de l'enfant s'éveille, un rôle qui a sa répercussion sur tout l'avenir. Quel doigté délicat il faut à la mère pour ne pas fausser la conscience délicate, pour orienter la jeune imagination, former le caractère, en un mot.

Tout dépend de la femme, de la mère, lorsqu'il s'agit des enfants : Santé du corps, santé de l'âme, vertu, religion. La mère voit à tout, pourvoit à tout. Elle choisit les maîtres, surveille les études ,reçoit les premières confidences, guide et conseille, relève au besoin.

Vous avez donc mille fois raison de dire, ma Cousine, que la femme doit rester sourde aux troublantes théories de ceux qui la sollicitent à des fonctions extérieures, qu'elle ne pourrait exercer qu'au grand détriment de ses devoirs primordiaux d'épouse et de mère.

COUSINE LAURE

Chansonnette

(Inédite)

Si l'on te dit, Nini, brune aux yeux d'ange,
Qu'ici-bas tout se fane dans les pleurs;
Que l'amour gite au coeur, nid de mésanges,
Pour s'envoler avec le mois des fleurs;
Si l'on te dit que les tendresses changent
A chaque battement du coeur,
Oh, ma Nini, chante-leur en échange :

Refrain

Quand on aime d'amour
Je vous dis, moi :
C'est pour la vie et pour jamais,
Jamais, jamais!
Quand on aime d'amour
C'est pour toujours
Toujours, toujours!
— On n'aime qu'une fois. —

II

Si l'on te dit que l'amour et la rose
Grisent, hélas, mais ne vivent qu'un jour:
Qu'un papillon plus longuement se pose
Sur une fleur que dans un coeur l'amour.
Si l'on répète avec un air morose :
"— Petite! prends garde à ton tour!"
Oh, ma Nini, réplique à leur névrose : (au refrain)

III

Oui, mon enfant, les marguerites tombent;
L'épi s'abat sous l'acier qui le mord;
L'astre s'éteint; le vautour, sans remord,
Détruit souvent le nid de la colombe;
Mais l'Amour vrai survit même à la tombe,
Car il est plus fort que la Mort!

Saskatchewan. Joseph HARVEY

REPONSES AU CONCOURS

1ère MENTION

Ma main est plus habile à tenir le mancheron de la charrue que la plume, car je suis agriculteur. Pourtant, pour une fois, je laisse là tous les travaux de la ferme qui me réclament, et je rentre hardiment dans le concours, quitte à m'en faire sortir par les épaules si l'on trouve que je suis un intrus.

Je me suis laissé tenter par la belle devise: "Je dois: je veux", et chassant bien loin de moi toute idée de remporter prix ou mention, il me fait plaisir d'exposer en quelques lignes ce que je dois, ce que je veux.

D'abord, qu'est-ce que je dois? Librement j'ai choisi la carrière d'agriculteur, et depuis dix ans je m'applique à demander à la terre d'être bonne nourricière et de se montrer généreuse.

"Dans le sillon creusé par la char- [*rue,*
"Quand vient l'été , je sème à large [*main*
"Le pur froment qui pousse en herbe [*drue."*

Je dois donc demander à Dieu qu'il bénisse mon travail, qu'il verse sur le sillon entr'ouvert la pluie ou le soleil qui fera germer et croître la moisson, afin que mon attente ne soit pas trompée.

Je dois avoir la noble ambition de voir ma paroisse se développer et s'agrandir , de la voir prospérer au point de vue social et économique.

Je dois , par ma bonne humeur, et mon empressement, contribuer à la bonne entente qui doit régner dans la Société. Je dois surtout obéir à mon pasteur, puisqu'en lui abéissant,c'est à Dieu que j'obéis.

Je dois encore chercher à me mettre chaque jour en contact avec ce qui se passe au dehors, avec les méthodes hautement prônées par nos conférenciers et nos agronomes.

Je dois encourager la bonne Presse qui se dévoue avec un soin inlassable à chercher la solution de tous les problèmes qui rendent la vie dure.

Je dois encourager mon journal local, puisque c'est à sa source que je puise la lecture saine et rafraîchissante qui charme les heures de repos que me laisse mon dur labeur.

Venons-en maintenant à ce que je veux.

Je veux avant tout garder l'héritage si précieux que nous ont légué nos pères: "Notre foi notre langue et nos lois." Que notre chère religion catholique soit toujours la sentinelle qui veille sur la barque de nos croyances. Que notre langue soit toujours à l'honneur, et que nous sachions la garder pure et exempte d'anglicismes. Que nos lois soient respectés, et qu'il y ait toujours des législateurs qui sachent diriger le pays vers une ère de prospérité et de paix.

Et pour contribuer à cette paix du pays, je veux qu'il se trouve toujours au milieu de nous des journaux qui, sans parti pris, examinent clairement les événements et les choses, et continuent à nous servir fidèlement la vérité sous une forme amusante, récréative et instructive.

Je veux encore remercier Cousine Laure" pour l'hospitalité large et généreuse que l'on trouve à son Foyer; mais n'insistons pas, Chut! on y reviendra!....

"LOUIS HEBERT".

2e MENTION

"NOTRE DEVISE"

JE DOIS, JE VEUX· Devoir et volonté... tout est là. Notre vie se synthétise dans cette pensée directive, éminemment digne de toute personne de tête et de coeur. Et je suis d'avis que l'on ne pouvait choisir mieux que cette devise de si active signification, pour affirmer résolument les ambitions légitimes de l'aimable Cousine LAURE, et des hôtes nombreux qu'elle accueille gracieusement à son foyer littéraire.

"JE DOIS, JE VEUX". Savoir c'est peu, vouloir c'est quelque chose, mais faire, c'est tout! Devoir et volonté.... le premier se présente avec les réalités multiples, inhérentes à chaque condition et la dernière nous fait accepter bravement ces réalités quelles qu'elles soient, comme des éléments nécessaires à la culture de notre lot, que nous saurons améliorer dans toute la mesure du possible, afin d'en multiplier les beautés et les joies, qui sont le paiement de tout effort persévérant vers le bien.

L'amour de la vie, la satisfaction intime qui centuple la récompense de la lutte, résident dans la conscience sereine du devoir accompli, avec la volonté déterminée, tenace et constante dans la poursuite de notre but!

JE DOIS, JE VEUX: Je dois être ferme dans mes convictions, prudente et modérée dans mes désirs. Je veux éviter l'égoïsme, le faux et l'injustice. Je dois être fidèle à la tâche que m'est assignée. Je veux être aimante et dévouée, indulgente et forte pour ceux qui faiblissent. Je dois tirer le meilleur parti de mon savoir, de mes facultés et de mes aptitudes. Je veux aller de l'avant toujours, vers le perfectionnement, vers l'idéalité.

JE DOIS, JE VEUX — Devoir et volonté, travail et courage, bonté et droiture , tendresse rayonnante qui chasse les soucis; énergie morale qui triomphe des mauvais penchants... Le champ est vaste.. la terre fertile, la semence prometteuse; et quelle moisson splendide j'entrevois en imaginatino pour un prochain avenir!

Donnons-nous la main, cousins et cousines, mettons-nous à l'oeuvre, et que sous l'habile conduite de notre chère Directrice, le FOYER du PROGRES vive et grandisse en beauté, en vigueur... et en sagesse.

"HELENE".

3ième MENTION

"Je dois, donc mon devoir m'y oblige et je ne puis me soustraire à cette obligation sans en mourir une disgrâce de la part de Celui qui m'a fait le don magnifique de la Volonté.

A chaque instant de notre vie, à chaque détour du chemin, le Devoir nous apparaît: petit enfant, nous avions la douce obligation d'obéir à nos parents, plus tard le Devoir vint à nous, imposant et maussade... peut-être... nous étions écoliers et la Vie montante nous demandait maints sacrifices et maintes pénibles séparations.

Pendant ces heureuses années de notre adolescence, combien de fois n'avons-nous pas désiré avec une ardeur toute juvénile et digne d'une meilleure aspiration, d'être grands, d'avoir enfin fini des études ennuyeuses de "vivre notre Vie?..." Hélas! cet avenir que nous escomptions exempts de peines et de devoirs austères n'a guère répondu à nos désirs et nous sommes parfois désemparés devant la lutte continuelle qu'il nous faut livrer à notre nature, à nos passions et aux nombreuses suggestions qui sont en nous. Cette lutte s'étend jusqu'à notre entourage et quand nous aurions la paix avec nous-mêmes, voilà que l'ennemi suscite mille et une raisons pour que ceux qui devraient nous aider et nous encourager soient les premiers à critiquer nos actes et nos paroles... Ils le font inconsciemment, sans se douter que l'épreuve qu'ils nous font ainsi subir peut être le point de départ d'un profond découragement ou d'une grande lassitude morale...

Une âme peu préparée à la lutte, en face d'une critique injuste et imméritée, oublie que le Devoir doit s'accomplir même sans l'espoir de voir ses efforts reconnus. C'est alors que les mots prometteurs d'énergie et de bon vouloir apparaîtront dans notre vie comme une lumière, une aide, un réconfort appréciés et utiles.

Ces mots que nous choisissons aujourd'hui: Je dois... je veux, seront aptes croyons-nous, à remplir cette mission. Comme un rayon lumineux vient parfois au milieu des ténèbres, éclairer la route du voyageur, ainsi notre devise projettera sur notre chemin la radieuse clarté d'un matin éblouissant.

"Je dois... Je veux", nous serons de plus une aide précieuse. Si l'aile noire du découragement vient nous frôler, vite, pensons à ces mots: Je dois... mon devoir est là, donc je veux l'accomplir et ma tâche, si lourde soit-elle et si ingrate qu'elle paraisse, me deviendra douce. Elle sera soutenue par la Force divine et elle aura pour but non seulement notre avancement moral personnel mais aussi le plus grand bien de ceux qui nous sont chers.

"Je dois... Je veux nous seront aussi un réconfort puissant: quand notre Devoir sera bien rempli, que nous aurons mis à l'accomplissement de notre tâche toute notre ardeur et notre bonne volonté, que nous importeront les critiques et la malveillance?...

Soyons fidèles à notre devise, par elle nous serons heureux parce qu'elle contient la formule nécessaire et infaillible pour arriver au Bonheur: La satisfaction du Devoir bien rempli.

MARIELLE.

QUELQUES OPINIONS

Au sujet de la disparition de l'Entre Amis.

"J'ai lu, hier soir, la nouvelle que l'Entre amis ne paraîtrait plus. C'est un peu regrettable, car nous avons coulé là, avec de chers amis, de bien douces heures. Mais il faut s'y résigner, et cela a sans doute son bon côté puisque Cousine pourra nous en écrire plus long."

LOUP GAROU.

"Ce sera bien regrettable de ne plus avoir l'Entre Amis, mais je préfère que ce soit cela plutôt que le courrier, car beaucoup de Pages Féminines n'ont pas d'Entre Amis. Je serais très surprise que vous ayez beaucoup de désertions".

CHIMENE.

Je comprends l'ennui et l'embarras que vous cause l'obligation de supprimer "l'Entre Amis". Cette décision qu'on a jugé nécessaire n'aura, certes, pas le don de plaire à tout le monde; mais, ma très chère, bien peu sincères étaient ceux qui pour cette raison déserteront le "Foyer" et vous auriez tort de les regretter. J'aime à croire que ceux-là seront moins nombreux que vous le craignez, et Cousine Laure, j'en ai l'intime conviction, gardera intacte, malgré cette épreuve, la grande famille qui lui est chère. Quant à moi, vous le savez, je ne regrette pas "l'Entre Amis"...

COUSINE DU LAC.

"Je voyais sur la Page d'hier que l'Entre Amis est supprimé. Il était amusant. Mais il est certainement mieux de garder le Courrier de Cousine Laure et de sacrifier l'autre".

LE SAIS-TU?

"Il est vrai que c'est regrettable que l'Entre Amis soit retranché , mais ce l'aurait été davantage si c'eût été le courrier: l'Entre Amis était intéressant et gai, amusant même, mais le courrier tient au coeur, celui-là. C'eût été dommage que les causeries avec Cousine Laure nous fussent enlevées, tandis que les autres n'étaient que de légers badinages.

MAMAN B. B.

"Vendredi, j'attendais comme d'habitude la page du Foyer; mais quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'appris que nous n'aurions plus d'Entre Amis. Certainement que cela cause un peu de chagrin, mais nous allons vite nous consoler; car, enfin, ne nous reste-t-il pas quelque chose de mieux encore que l'Entre Amis?.. La Page du Foyer et le Courrier! Ce dernier m'est particulièrement cher, car il me permet de correspondre avec notre Directrice, laquelle se rend si aimable, que tout le monde demande hospitalité à son foyer, et son grand coeur est toujours prêt à les recevoir.

Vous demandiez combien, en passant le torrent de Cédron, prendront de l'eau dans le creux de leur main? J'espère, ou plutôt je souhaite que votre armée reste nombreuse, car je sais que malgré le travail que peuvent vous donner vos correspondants , vous tenez à les conserver tous. Veuillez m'accepter au nombre des combattants, car je ne puis quitter, pour une raison aussi peu importante, le doux nid que vous m'avez préparé et qui me convient si bien."

PAPILLON AUX AILES VELOUTEES.

En lisant le journal d'hier je suis surprise de constater qu'on a décidé de supprimer l'Entre-Amis. Vous êtes très affligée de cette décision; vous étiez heureuse d'avoir contribué pour une large part à y mettre de l'entrain et de la gaieté. Je comprends votre chagrin dès aujourd'hui je viens me placer près de vous et vous dire que je vous serai toujours fidèle et vous aimerai quand même . Chaque cousin et cousine se fera un bonheur de vous demeurer fidèle, car tous comprendront que cela ne peut dépendre que de l'espace toujours plus grand qu'il fallait pour ces mots gentils, les coupables là-dedans c'est plutôt nous. Nous voulions jaser trop longuement et avec tous. Peut-être que cette suppression n'est que temporaire et qu'un beau jour prochain, le coeur en joie, le sourire aux lèvres, votre plume alerte en main, vous direz aux Cousins et Cousines que l'Entre-Amis paraîtra de nouveau. Avec cette espérance, chacun vous demeurera fidèle: vous serez heureuse parmi nous comme nous le sommes avec vous.

Je demeure votre toujours aimante.

JEANNE DES BLES.

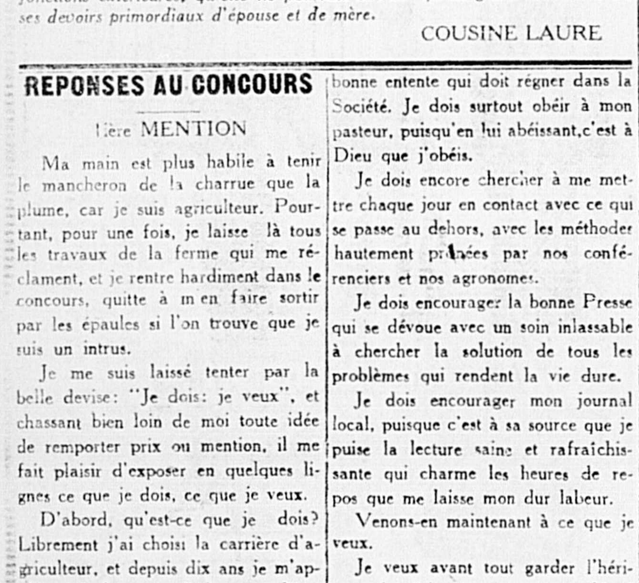
"Tout le monde regrettera l'Entre-Amis, moi la première. Mais il vaut évidemment mieux conserver le Courri, et vous savez bien que je vous resterai fidèle."

BLE MUR.

"Franchement, ma Grande, je vous avouerai que la mauvaise nouvelle aurait pu me causer plus de peine et même beaucoup si, au lieu de l'Entre-Amis, on avait sacrifié le Courrier, qui constitue, selon moi, la base même du "Foyer" la partie principale et je crois que tous seront du même avis. Je m'empresse de vous dire ces choses, afin que vous puissiez savoir du moins tout l'intérêt que je porte à notre "Courrier" et que j'y suis ou ne peut plus attachée.

Ne croyez-vous pas que ceux qui ont eu quelque plaisir à "jaser" dans l'"Entre Amis" pourront, si le "coeur leur en dit", écrire à certaines cousines ou cousins par votre gracieuse entremise, c'est à dire qu'ayant l'adresse de vos correspondants vous pourriez ainsi établir quelques relations.— Oh! ce n'est là qu'une simple idée et non un conseil — ni même rien qui puisse y ressembler — car vous êtes plus en mesure que moi de savoir ce que vous devez faire dans les circonstances..."

GABY D'AUBRY.



LE CATALOGUE DE LUXE de La Broderie Moderne, 2012, avenue Mont-Royal Est, Montréal est maintenant en vente. Indispensable à chaque famille, ce catalogue contient les plus beaux modèles de broderie; les prix de nos marchandises défient toute compétition et sont à la portée de toutes les bourses. En mulant votre commande immédiatement veuilles y ajouter un mandat de poste de vingt-cinq sous qui est le prix du catalogue.

GRATIS : Avec chaque commande de six catalogues nous vous enverrons une magnifique prime

Adressez: LA BRODERIE MODERNE, Département "D"
2012, Avenue Mont-Royal Est, — MONTREAL



DOMINION LINOLEUM

Donnez à votre maison le charme de planchers artistiques — avec très peu de déboursé — en posant le Linoléum Dominion si attrayant. Faites votre choix parmi une quantité de dessins attrayants pour chaque pièce de la maison — de la cuisine à la salle d'entrée.

Le Linoléum Dominion est fait dans diverses largeurs, jusqu'à 12 pieds et se pose facilement et rapidement. L'usure ne peut attaquer la beauté de sa surface résistante. Son apparence fraîche de neuf, dure des années et des années.

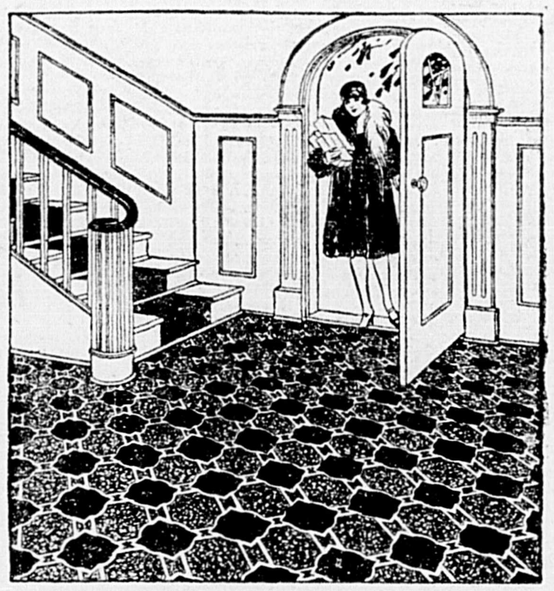
Pensez aussi aux heures additionnelles qu'il vous accorde pour faire ce que vous préférez. Pas de dur labeur, brossage ou écurage — quelques coups de vadrouille humide feront tout le travail complètement et efficacement.

Posez des couvre-planchers — épargneurs de temps — mais de beauté durable dans chaque pièce.

AUTRES JOLIS PLANCHERS DOMINION

Les Carpettes en Linoléum Dominion jouissent d'une grande popularité. Plusieurs jolis dessins à des prix remarquablement bas. Dans toutes les grandeurs populaires. Elles adhèrent bien au plancher sans clouage ni collage. Le Linoléum Incrusté Dominion (fait jusqu'à 6 pieds de largeur seulement) se prête bien à tous les genres de décoration intérieure. De prix modéré, il dure toute la vie car les couleurs pénètrent jusqu'à l'envers de fort canevas.

Dans tous les Magasins d'Ameublement ou à Rayons



Le dessin illustré ici est le Linoléum Incrusté Dominion No. 7040 fait en deux coloris différents.

Fait en Canada par les manufacturiers du fameux Linoléum Battleship Dominion.

L.-H. CARRIER, LIMITEE
138, Rue Racine, - CHICOUTIMI
VEND LE LINOLEUM DOMINION

Vous pouvez vous procurer le LINOLEUM DOMINION
CHEZ La Cie Industrielle de Chicoutimi
421, Rue Racine, - CHICOUTIMI

Le magasin RIVERIN & PERRON
72, RUE BOSSE - Chicoutimi-Ouest
A toujours en main le LINOLEUM DOMINION

Le LINOLEUM DOMINION se vend chez
GAGNON & FRERE
142, rue Racine - CHICOUTIMI

La Maison P.-T. Légaré Limitée
Rue Racine, CHICOUTIMI
A toujours un assortiment complet de LINOLEUM DOMINION

LAROUCHE

Larouche, 20. —D. N. C. — M. B. Dupéré. —

VA ET VIENT.

Le 16, Mlle Alice Fortin de Chicoutimi, était l'hôte de M. et Mme Samuel Dubois.

Le 17, Mme Edmond-Louis Maltais, de Chicoutimi, était l'hôte de M. et Mme Samuel Dubois.

M. Samuel Dubois est allé en voyage d'affaires à Notre-Dame Laterrière.

MUTATION DE PROPRIETE

M .Charles Boucher a vendu sa propriété du village, à M. Alias Gagné.

Mme Thaddée Simard de Jonquière, est en promenade ici, pour 8 jours, chez son fils, M. Adélard Simard.

M. Joseph-Adélard Simard est de retour d'une promenade à St-Joseph d'Alma, chez ses beaux-frères, MM. Liguori et Adjutor Gagnon.

LES ESCOUMAINS

Les Escoumains, 20. — D. N. C., M. R. Moffatt.

VA ET VIENT.

Mme Ernest St-Pierre, modiste de chapeau de Trois-Pistoles, passera quelques jours ici en voyage d'affaires.

M. J.-Chs Guay, et Mme Elzéar Soucy, de St-Grégoire, sont en promenade chez leur père, M. Clovis Guay.

M. et Mme Adrien Gilbert sont revenus de l'île Antiscosti, où ils ont passé l'hiver.

MM. Pitre Dubé, Wilfrid Therrien, Tommy Therrien, Arthur et Roméo Dubé, sont revenus dans leur famille après avoir passé l'hiver à Godbout.



Pour ces écoliers le déjeuner est bien plus invitant, s'ils savent devoir y savourer un plein bol de délicieux Flocons de Blé de Kellogg. ★ Plus bienfaisant pour la santé aussi! Les flocons de Kellogg se digèrent si facilement...! Croustillants, ils constituent une nourriture saine pour tous.

★ Les flocons de Kellogg sont toujours très frais! La substance glutineuse qui est leur caractéristique exclusive les conserve merveilleusement savoureux et croustillants.

Faites-en votre régal, au lunch, au diner ou au déjeuner. Avec du lait ou de la crème, — en y ajoutant des fruits ou du miel. Demandez-en, aux hôtels, et restaurants, — dans les wagons - buffets. Vendus par tous les épiciers. Confectionnés par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg's CORN FLAKES



UN EUCHRE QUI A REMPORTE UN SUCCES COMPLET

Une foule nombreuse s'est rendue le 9 avril à la salle paroissiale de St-Coeur-de-Marie.

BEAU PROGRAMME

St-Coeur de Marie, 20. — D. N. C., Mlle J.-O. Simard. —

Lundi, 9 avril, eut lieu ici dans la salle paroissiale un Euchre-Concert organisé par les dames de Sainte-Anne. Le succès dépassa nos espérances.

Les paroissiens s'étaient fait un devoir de venir assister à cette soirée récréative. La salle était remplie à capacité, au delà de 500 personnes étaient présentes. "Le bon entrain, la gaieté ne cessèrent de régner pendant toute la soirée, ou s'amusa ferme jusqu'à minuit, grâce au programme si bien choisi des dames organisatrices.

Voici le programme: Marche, piano, "composition de Mozart", exécuté par Mlle Simonne Fleury.

2e: Comédie. "Le train manqué", rendu par Mlle Juliette Fleury, Ernest Tremblay et Leopold Larouche.

Félicitations à Mlle Rose-Hélène Girard du succès remporté par ses élèves.

Jeux de cartes.

Les tables d'honneur étaient occupées par M. l'abbé Abel Simard et Alex Maltais ainsi que le Maire de la paroisse, M. Edouard Lemieux et sa dame. M. Thomas Fleury et sa dame. Mme Veuve Xavier Girard, Mme Georges Lebel étaient aussi à une table d'honneur.

Chanson: Mme Stanislas Fleury, accompagnée par Mme Léonce Fleury.

Puis commença la vente à l'enchère des magnifiques cadeaux donnés par les paroissiens qui se sont montrés d'une générosité sans borne.

Il y avait une cinquantaine de cadeaux qui ce sont tous vendus à des prix intéressants.

Après cette vente, il y eut chant par "Mme Léonce Fleury et Lévis Girard", chanson par M. Lorenzo Simard". Mlle Gaudreault, int., et M. Bouchard méritent une mention spéciale pour leur chant.

M. Thomas Simard fut très applaudi par l'auditoire, en exécutant cette romance: "Si l'amour fait couler s larmes".

Avant de clore la soirée Mlle Gaudreault institutrice nous fit rire aux larmes dans sa récitation intitulée: "Comment choisir un mari".

Chanson comique par M. Adélard Tremblay: "Adieux ma mignonne".

L'auditoire se sépara au chant du "O Canada."

Voici les prix:

1er prix des hommes: M. Armand Fleury; 2e prix: M. Alphège Harvey; 3e prix: M. François Fleury; 4e prix de consolation: M. Henry Simard.

PRIX DES DAMES

1e prix: Mme Dydime Fortin; 2e prix: Mlle Jeanne Bouchard; 3e prix: Mlle Marie-Joseph Simard; 4e prix de consolation: Mme Charles Tremblay.

GRANDE SOIREE

M. et Mme Ernest Bouchard ont donné une soirée en l'honneur des dames organisatrices du Euchre. Elles étaient accompagnées de leur mari.

Pendant la soirée il y eut chant, musique et parties de cartes.

A minuit un goûter fut servi par Mme Ernest Bouchard, aidée de Mmes Edouard Fleury et Dydime Fortin. Tous s'amusèrent avec entrain jusqu'à une heure avancée de la nuit, chacun se retira enchanté de cette agréable soirée.

Les invités étaient: M. et Mme Georges Lebel, M. et Mme Pamphile Tremblay, M. et Mme Edouard Fleury, M. et Mme Alfred Fortin, M. et Mme Joseph Larouche, M. et Mme Jean Maltais, M. et Mme Xavier Simard, M. et Mme Arthur Renaud, M. et Mme François Jean, M. et Mme William Lavoie, M. et Mme Adélard Boivin, M. et Mme Xavier Larouche, Mme Vve Xavier Girard, M. et Mme Dydime Fortin, M. et Mme Charles Tremblay, M. et Mme Antoine Larouche, M. et Mme Léonce Bouchard.

TROIS PROJETS DE LOI ONT ETE ADOPTES

Ottawa, Ont., 20. — Serv. Presse Canadienne. — Trois bills du gouvernement ont subi la troisième lecture, sans opposition, mardi après-midi, à la Chambre des Communes. Un bill amendant le Statut des pensions aux soldats, en ce qui concerne la force permanente, fut d'abord adopté.

Un bill confirmant l'accord intervenu entre le gouvernement du Dominion et les gouvernements d'Ontario et du Manitoba pour la construction et l'entretien d'un barrage, à l'embouchure du Lac Seul, a aussi été adopté.

Le troisième de ces bills est relatif à un traité commercial et maritime intervenu entre le Royaume-Uni et l'Espagne.

Pour des impressions soignées et à bon compte il faut vous adresser au Département des Impressions du "Progrès du Saguenay".

DEPUIS 1840

VOYAGES D'ETE

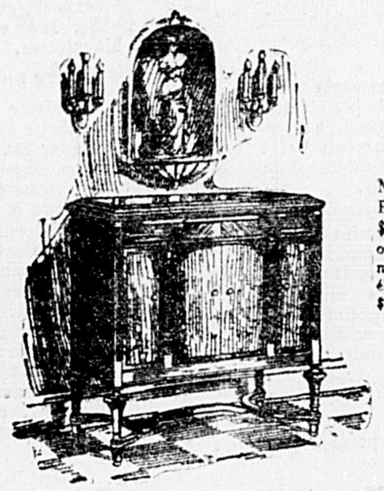
DE MONTREAL

x27 avril-Aurania à Ply., Cher., Lon.
x27 avril-Antonia à G'gn, B'fast, L'pl
x 4 mai-Ascania à Ply, Cher, Lon
x 4 mai-Letitia à B'fast, L'pl, G'gn.
x 11mai- Alaunia à Ply, Cher., Lon.
x 11 mai-Andania à G'gn, B'fast, L'pl
x 18 mai-Athenia à B'fast, L'pl, G'gn.
x 18 mai-Ausonia à Ply, Cher, Lon.
x 25 mai-Antonia à G'gn, B'fast, L'pl.
x 1 juin-Aurania à Ply., Cher., Lon.
x 1 juin-Letitia à B'fast, L'pool, G'gw
x 8 juin-Ascania à Ply, Cher. Lon.
x 8 juin-Audonia à Glass. B'fast, L'pl
x Comporte des cabines de troisième classe pour touriste ainsi que cabines et troisième classe.

Pamplets illustrés, liste des voyages, etc., sur demande.

Service français
THE ROBERT REFORD CO. LTD
(Agents généraux)
20 rue de l'Hôpital
Montréal, ou l'agent local.

Cunard Anchor Anchor-Donaldson



Modèle 4-40
Barona
$225
ou avec moteur électrique
$265

Nous nous entendons nous-Mêmes!

—comme les autres nous entendent—tel est le verdict des artistes renommés Victor qui chantent et jouent pour que vous puissiez, vous aussi, les entendre sur le nouveau Victrola *Orthophonic*

La reproduction sur Victrola Orthophonic à votre foyer vous assure une exécution musicale parfaitement naturelle que ce soit le "Sextette de Lucia" ou "Je suis c'qu'on appelle un Habitant". Une perfection étonnante allant jusqu'au sifflement qui conserve au solo de chant, clair et pur, tout comme au chœur de mille voix, de l'alto jusque à la basse,—au solo de saxophone ou au concert symphonique leur entière richesse. Le nouveau Victrola Orthophonic vous donne l'"Illusion" d'assister à la représentation, et cela, à votre foyer au moment qu'il vous plait.

Ces merveilleuses reproductions musicales furent rendues possibles par l'application pratique du principe de l'"équilibre des résistances"—procédé sous brevet exclusif contrôlé par Victor permettant à chaque Victrola Orthophonic de réaliser l'"impeccable dispersion du son".

Pour reproduire si fidèlement la musique vous pouvez choisir entre plusieurs cabinets faits de bois soigneusement choisis et alliant la rare beauté à l'élégance de la forme. Avec moteur électrique si vous désirez moyennant une légère majoration du prix. Tous les appareils sont munis de freins automatiques et se vendent à des prix variant de $1400 au faible montant de $115 à termes faciles chez tout vendeur des produits la Voix de son Maitre. Entendez-les jouer dès aujourd'hui!

Le nouveau Victrola

Orthophonic—mais seulement s'il porte la marque de commerce ci-dessous

Orthophonic Victrola
Trade Mark Reg'd

LA VOIX DE SON MAITRE

Victor Talking Machine Company of Canada, Limited, Montreal N 37



Cette vignette nous montre quelques-uns des membres de la famille royale d'Angleterre, assistant aux funérailles du Comte Haig. Ce sont le duc de York, à gauche, le Prince de Galles à droite, le Prince Arthur de Connaught et quelques autres personnages de la cour suivent.

Heures d'affaires: 8 heures A. M. à 6 heures P. M.
Ouvert le samedi jusqu'à 10 heures ½ P. M.

NOUVELLES DU MAGASIN

L.-H. CARRIER, Limitee

SPECIAL du Samedi 21 AVRIL 1928

CHEMISES DE TOILETTE

50 DOUZAINES



Un lot de Chemises de toilette en Broadcloth ou Indienne anglais imprimés en différentes dispositions dans les teintes les plus nouvelles, pour les jeunes comme pour les plus âgés.

Des chemises qui ne laissent rien à désirer pour la confection, l'apparence, la durée. Pointures de 13½ à 16½. Valeur $2.00 et $2.25. Pour

$1.17



Chemises de travail. Beaux tissus en Dock rayé à carreaux ou unis. Qualité solide, double couture,
Très spécial à $1.19



- Manteaux de Printemps -

Modèles des plus récents: haute nouveauté

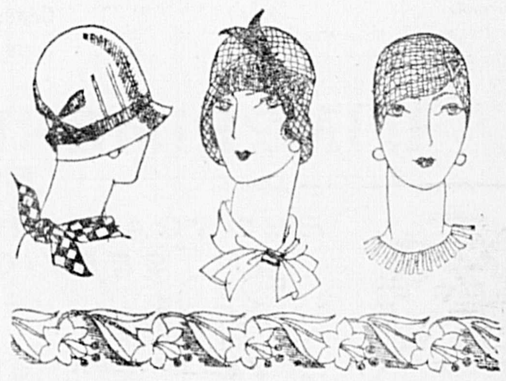
PRIX DE RECLAME: $12.50 ET $17.50

Des achats importants que nous venons de faire chez des GROS manufacturiers de marchandises de haut ton, nous permet de vous offrir un assortiment très complet de jolis manteaux de printemps, en Kasha, Charmine, Poiret, doublés satin de luxe, et de crêpe de Chine de fantaisie ou uni, avec et sans fourrure, grandeurs 14, 16, 18 ans — 36 à 44 — Véritable occasion. Pour les prix de —

$12.50 et $17.50



25 douzaines de bas en soie chiffon dans toutes les nuances de l'arc-en-ciel avec talons et bouts renforcés. Pointure 8½ et 9½. Valeur $1.95,
Pour $1.38



La mode est aux fleurs cette année, on en met à profusion, et cette garniture d'un effet si naturel donne un chic tout à fait particulier aux toilettes du printemps.

$4.95 - $10.00

Quantité d'autres modèles pailles de fantaisie, jolis modèles. Pour —

$1.95 - $2.95 - $3.95

L.-H. CARRIER, LIMITEE

138, Rue Racine, - Tél. 166 w - Chicoutimi

LES ESCOUMAINS

Les Escoumains, 20. — D. N. C., M. R. Moffat. —

MARIAGES

Le 9 mars, M. le curé Renaud a bénit le mariage de M. Ernest Bouchard à Mlle Alice Martel. Leur père respectif leur servaient de témoins.

Le 10 avril, M. Samuel Chamberland conduisait à l'autel Mlle Elianne St-Gelais. M. François Chamberland servait de témoin à son frère, et M. Edmond St-Gelais accompagnait sa fille.

EUCHRE

Le lundi de Pâques a eu lieu un euchre organisé par le Cercle paroissial au profit de l'église. Avant la distribution des prix, une légère collation fut servie par Mlles Marguerite Dubé, Lucienne Beaulieu, Rose-Emma et Edouardine Tremblay, Marie-Anne St-Gelais, Blanche Guay, Lucienne St-Gelais, Yvonne Beaulieu, Camille Moffatt et MM. Léonce Tremblay, Raoul et Charles Gagné, Anatole Bouchard, Lionel Brisbois, Edouard et Lucien Letourneau, Henri Tremblay. Les recettes ont été de $353.30. Nos félicitations aux organisateurs, MM. Edmond Tremblay, Paul Bélanger et Arthur Rousseau.

VA ET VIENT

MM. Laurent Brisson, Louis Gagon et L. Lapointe, des Bergeronnes, étaient ici le 9 avril à l'occasion du euchre.

M. Rosario Sirois s'est embarqué aujourd'hui sur "Le Sable" pour un voyage d'affaires à l'Ile d'Anticosti.

M. Georges Morin, instituteur, est revenu de Trois-Pistoles, où il a passé ses vacances de Pâques.

M. S. Rock, acheteur de fourrures, est actuellement aux Escoumains, en voyage d'affaires.

DIVERS

M. l'abbé Louis Mathieu, curé des Bergeronnes, était au presbytère, le 1er avril.

Mme Pascal Tremblay et son fils M. Emile Tremblay étaient chezM. Théophile Tremblay, le 3 avril.

M. Charles Brisbois et sa famille sont revenus de Van Brussel, où ils ont passé une partie de l'hiver.

M. G. Charlton, de Sault-au-Mouton, passera quelque temps chez sa grand'maman, Mme Charles Bélanger.

Mme Marcel Tremblay nous est revenue d'une promenade de quelques jours aux Bergeronnes.

Boutons sur la figure et les mains

Ils étaient durs et rouges. Il ne pouvait faire de dur ouvrage Cuticura le soulage.

"De petits boutons se développèrent sur ma figure et ils devinrent plus gros, ils étaient durs et rouges. Plus tard, j'en eus sur les mains, et s'aggravèrent chaque jour. Je ne pouvais faire aucun ouvrage dur avec mes mains, parce qu'ils crevaient.

"Je commençai à me servir du Savon Cuticura et de l'Onguent Cuticura et cela me soulagea. Je continuai le traitement et, après avoir employé deux morceaux de Savon Cuticura et une boîte d'Onguent Cuticura, je fus guéri".— (Signé) A. W. Babychuk, Wishart, Sask.

Employez le Savon, l'Onguent et le Talc Cuticura pour promouvoir la pureté, le confort et la santé de la peau; le Savon pour purifier et nettoyer, l'Onguent pour soulager et guérir et le Talc pour saupoudrer et rafraîchir.

Echantillon gratis de chacun par la poste. S'adresser au Dépôt Canadien: "Stenhouse, Ltd., Montréal." Prix, Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c.

Bâton à barbe Cuticura 25c.

ST-THOMAS-DIDYME

St-Thomas Didyme, 20. — D. N. C. —

SEPULTURES

Le 9 mars, sépulture de Janida Boivin, fille de Albert Boivin et de Maria Sauvageau, décédée à l'âge de 2 ans.

Le 9 mars, service et sépulture de M. Georges Pelletier, époux de feu Praxide Gaudreault, décédé à l'âge de 73 ans.

Le 29 mars, sépulture de Rita Potvin, enfant de Jos. Potvin et de Rose-Alba Coutu, décédée à l'âge de 2 ans.

MARIAGES

Le 9 avril M. Adrien Boulianne, de N.-D. de Lourdes, conduisait à l'autel Mlle Annette Martel, également de N.-D. de Lourdes; MM. Louis Boulianne et William Martel servaient de témoins aux nouveaux mariés.

Le 10 avril, M. Henri Desjardins épousait Mlle Elisabeth Savard, de N.-D. de Lourdes. MM. Alfred Desjardins et Hector Savard servaient de témoins aux nouveaux époux.

Le 11 avril eut lieu le mariage de M. Adrien Caouette, fils de M. Joseph Caouette, avec Mlle Augustine Cantin, fille de M. Augustin Cantin. MM. J. Caouette et A. Cantin accompagnaient l'heureux couple.

A tous ces nouveaux mariés nous offrons nos plus sinceres félicitations et nos meilleurs voeux.

DIVERS

Le 19 mars, à N.-D. de Lourdes, 13 enfants eurent l'honneur de faire leur communion solennelle. A la masse un magnifique programme de chant fut exécuté..

MM. Ephrem Duguay, Sylvain Landry, Antoine Landry, Idola Simard, Edmour Fortin, Armand Paquet et Mandoza Paquet sont revenus des chantiers.

STATION D'HEBERTVILLE

Station d'Hébertville, 20. — D. N. C., L. Bégin. —

CONFERENCE

Mardi, le 10 avril, sous la présidence de M. J.-Raoul Desbiens, maire, M. le Dr L.-P. Savoie, de l'Unité Sanitaire, de Roberval, nous donnait une conférence sur l'Hygiène.

Il a traité de trois points principaux soit: 1o. De l'Hygiène à l'extérieur; 2o De l'hygiène à l'intérieur et 3o de l'hygiène sur soi-même, et a donné des conseils pratiques pour conserver notre santé, ce bien si précieux.

VA ET VIENIT

M. le curé est allé à Chicoutimi, mercredi.

M. et Mme Eug. St-Gelais, étaient de passage à Jonquière, mercredi.

TABLEAU D'HONNEUR

Couvent du Bon-Pasteur, Jonquière, pour mars 1928.

Ecole de N.-D. du Carmel.

COURS COMPLEMENTAIRES

Mlles Gracia Gagnon, Marie-Berthe Bergeron.

COURS SUPERIEUR: Mlles Alice Tremblay, Yvonne Vaillancourt.

COURS MOYEN A: Mlles Eveline Poitras, Marguerite Tremblay.

COURS MOYEN B: Mlles Marie-Rose Girard, Jeannette Gauthier.

Cathéchisme de Persévérance. Mlles Laurette Lapointe, Mariette Bouchard et Anna-Marie Plourde.

ECOLE "SAINTS-ANGES"

COURS COMPLEMENTAIRE: Mlle Claire Tremblay.

COURS SUPERIEUR: Mlles Simonne Gagnon, Marie-Paule Plourde.

COURS MOYEN A: Mlles Alice-Hermine Simard, Marie-Thérèse Bouchard.

COURS MOYEN B: Mlles Clémence Boulianne, Annette Gauvreau.

ECOLE ST-DOMINIQUE (Filles)

COURS SUPERIEUR: Mlles Laurence Tremblay, Gabrielle Vachon.

COURS MOYEN: Mlles Florence Perron, Jeanne d'Arc. Blackburn.

COURS INFERIEUR A: Mlles Maude Pilote, Cécile Maltais.

COURS INFERIEUR B: Mlles Yvette Vincent, Yvonne Brassard.

ECOLE ST-CHARLES BORROMEE GARCONS

COURS INFERIEUR: MM. Raymond Rousseau, Roméo Gravel.

COURS PREPARATOIRE: M. Léo-Paul Tremblay.

FILLES

COURS INFERIEUR: Mlles Yvette Simard, Yvette Dufour.

COURS PREPARATOIRE: Mlle Rolande Bilodeau.

LA POINTE AU PIC

Pointe au Pic, 20. —D. N. C., M. L. Desbiens.

A la pension Desbiens la semaine dernière étaient enregistrés: MM. J.-N. Davidson, L. Summiers, M. W. McDonald, H. C. Prosser, E. McKenna, E. Gallant, de Montréal; M. E. Ouellet, de Québec.

A l'académie des RR. SS. Franciscaines, les premiers des classes:

7e année: Mlles Aline Pilote, Madeleine Bouchard, Gertrude Bergeron.

6e année: Mlles Thérèse Caron, Juliette Lapointe, Marguerite Guillemette.

5e année: Mlles Eliane Tremblay, Alfreda Pilote, Jeanne d'Arc Bouliane.

4e année: Lucie Villeneuve, Ruth Villeneuve, Yvette Bergeron.

3e année: 2e degré: MM. Jacques Tremblay, Alice Tremblay, Lucienne Villeneuve.

3e année: 1er degré: Lucile Forgues, Julia Warren, Léda Girard.

2e année: 2e degré: Laurent Villeneuve, Joseph McNicoll, Ernest Thérien.

2e année: 1er degré: Aliette Villeneuve, Madeleine Tremblay, Joseph Villeneuve.

1ière année: Jacqueline Bouchard, Colette Desbiens,

Cours préparatoire: André Côté, André Tremblay, Lucille Tremblay.

CHAMBORD

Chambord, 19. — D. N. C. Mlle G. Lavoie. —

Va et vient

—M. l'abbé Ludger Bolduc, vicaire à Roberval, était de passage au presbytère, samedi dernier.

—Mme Thomas Desbiens, était à Chicoutimi, lundi soir, pour assister aux funérailles de sa nièce, la Révérende Mère St-Jean de la Croix, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

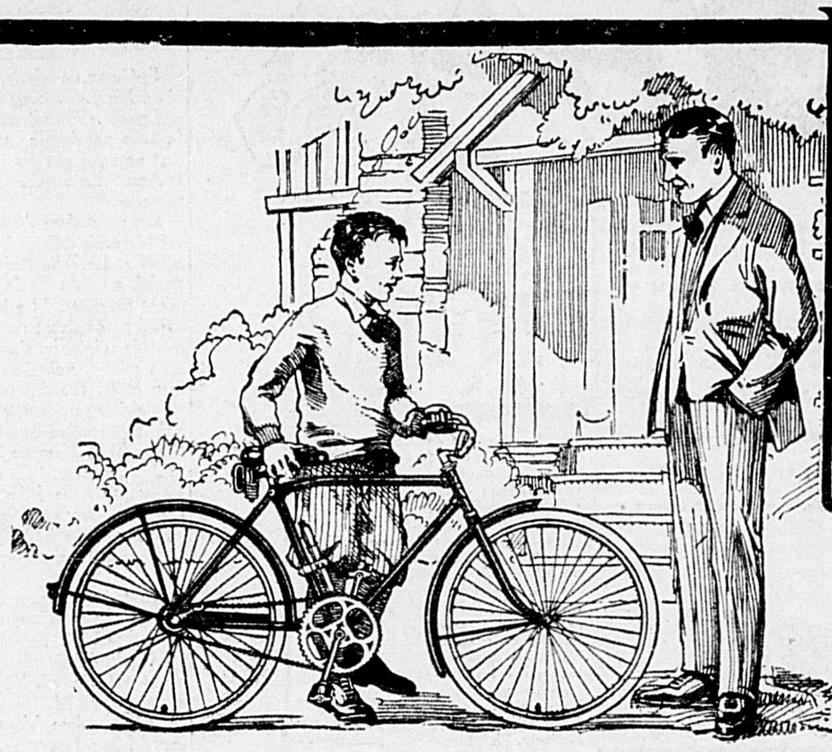
—Mme Laurent Lestourneau a passé quelques jours chez sa fille, Mme Alcide Blais de Chicoutimi.

—M. Jos. Gauthier a passé le dimanche de Pâques à Rivière-à-Pierre, où son fils Joseph-Georges étudie.

—Mme Herménégilde Simard et ses filles, Mlle Ida et Henriette, sont allées à Chicoutimi et Kenogami.

—M. Raoul Desbiens, marchand du Lac Bouchette, était l'hôte de sa mère, Mme Thomas Desbiens, à la fin de la semaine dernière.

Abonnez-vous au "Progrès"



Les 10 Commandements du Cycliste

1. Gardez la droite et tenez-vous près du trottoir.
2. Croisez les véhicules à droite et dépassez-les à gauche.
3. Pour tourner à droite, restez près du trottoir. Pour tourner à gauche, contournez le centre des intersections.
4. Levez le bras lorsque vous voulez arrêter ou ralentir, ainsi que pour indiquer la direction dans laquelle vous voulez tourner.
5. Roulez en droite ligne et non pas dans tous les sens.
6. Surveillez les signaux d'ARRET des agents préposés à la circulation.
7. Donnez aux véhicules venant de droite le droit de passage aux intersections.
8. Ne vous accrochez pas aux véhicules en mouvement.
9. Ne "coupez" pas en avant d'un tramway ou d'un véhicule en marche.
10. Gardez vos pieds sur les pédales et vos mains sur les poignées.

Sa Jeunesse n'aura qu'un Temps—

Donnez-lui une bicyclette

VOTRE garçon désire ardemment une bicyclette—une C. C. M. Ne le désappointez pas, car sa jeunesse n'aura qu'un temps.

Certains pères sont parfois enclins à oublier tout le plaisir que leur procura, à eux aussi, la bicyclette, dans leur jeunesse. Ils ne pensent pas à se mettre à la place de leurs enfants.

Donnez à votre fils une bicyclette et il pourra ensuite dépenser son énergie d'une manière intelligente et profitable. Il pourra réaliser ses plus chers désirs—se promener avec ses petits amis, aller aux terrains de jeu, à la campagne. Il pourra prendre un exercice sain, qui développera ses muscles en même temps que son initiative.

Tout jeune garçon préfère une certaine marque de patins ou d'auto, un certain genre de couteau de poche. Il en est de même pour les bicyclettes.

Votre fils préfère une C·C·M;

C'est la bicyclette par excellence—la bicyclette dont la perfection des lignes est encore rehaussée par son élégante toilette de nickel et de riche émail. Demandez seulement à votre garçonnet de vous en énumérer les nombreuses caractéristiques — selle rembourrée, type motocyclette, frein Hercules, chaine à rouleaux, jantes d'acier, garde-boue, type automobile, pneus Dunlop, pédales Gibson, en aluminium et d'une seule pièce, etc. L'une de ces agréables machines, marron, vert, bleu ou noir, avec filets dorés, le ravira de contentement, soyez-en certain.

M. J. F. H. Wyse
gérant général de la Ligue de Sécurité d'Ontario dit;

"La bicyclette est l'un des modes de locomotion les plus sûrs qu'il y ait aujourd'hui. Tous sont comparativement sûrs si on s'en sert avec attention et égards pour les autres, cependant. J'ai souvent observé avec satisfaction la façon dont un grand nombre de garçonnets observent les règlements de la circulation, lorsqu'ils sont sur leurs bicyclettes. Ils roulent du côté droit de la rue ou de la route et lèvent la main lorsqu'ils veulent tourner ou s'arrêter. Règle général, ils obéissent tous aux signaux des agents de circulation. De nos jours, par les rues encombrées, un cycliste est moins exposé aux dangers qu'un enfant qui joue sur le trottoir et qui, sans y penser, se précipite tout à coup dans la rue pour rattraper sa balle ou quelque autre objet.

"Dans la province d'Ontario, où la circulation est probablement la plus intense et où on compte quelque chose comme 75,000 bicyclettes, les statistiques prouvent que votre enfant est plus en sécurité sur une bicyclette que libre dans la rue."

Bicyclettes C·C·M·

COLUMBIA—RED BIRD—CLEVELAND
PERFECT—MASSEY—GENDRON
et Joycycles pour Enfants (pour usage sur les trottoirs)

Prenez Garde

P.-111

LES PRODUITS C. C. M. SONT TOUJOURS EN MAGASIN CHEZ . . . . . **HENRI JALBERT**
311, rue Racine
ET
CIE DE FERRONNERIE GENERALE
150, rue Racine, CHICOUTIMI

— Vous pouvez vous procurer tout article C. C. M. chez —
MICHAUD & PARADIS
MAGASIN DE FERRONNERIE
JONQUIERE

Un Essai Vous Convaincra.....

Qu'il est de votre intérêt de nous Confier vos Travaux d'Impression..

Parce que :

— Chaque Piastre dépensée chez vous revient directement ou indirectement dans votre caisse.

— Nous avons l'équipement le plus moderne qui soit pour tous genres d'imprimés.

— Un personnel d'une compétence hors ligne.

— Les facilités pour une prompte exécution des ouvrages pressés.

— Des prix raisonnables basés sur un travail soigné et un profit honnête.

Notre Garantie protège vos commandes. Satisfaction assurée ou travail recommencé à nos frais; nous remboursons toute différence entre nos prix et ceux de nos compétiteurs.

Consultez-nous aujourd'hui et rendez-vous compte que nous n'avançons rien que nous ne puissions prouver.

L'IMPRIMERIE DE JONQUIERE
ENREGISTREE
REORGANISEE POUR DONNER UN SERVICE SUPERIEUR

H. CLEMENT
CHEF D'ATELIER

A. E. DESGAGNES
Représentant spécial et Correspondant officiel du "Progrès du Saguenay".

Avis

A tous ceux que les présentes peuvent intéresser !

Nous publions gratuitement et avec plaisir tous les comptes rendus de séances, soirées, réunions, fêtes sportives et autres démonstrations, etc. Nous faisons même au préalable de la réclame.

En compensation de ces comptes-rendus et reclames,

CONFIEZ-NOUS vos IMPRIMES

Pancartes, Billets, Programmes, Etc.

SPORT

LE BASE-BALL

Résultats des parties d'hier.

Ligue Internationale.	
Reading	11
Montréal	10
Baltimore	6
Buffalo	5
Rochester	6
Jersey City	2
Toronto à New-York, remise.	
Ligue Nationale	
Boston	9
New-York	8
Philadelphie	9
Brooklyn	5
Chicago	13
Cincinnati	0
St-Louis	13
Pittsburg	10
Ligue Américaine	
Boston	7
New-York	6
New-York	7
Boston	2
Cleveland	9
Chicago	2
Détroit	9
St-Louis	8

BELANGER EST CHAMPION POIDS LEGER DU CANADA

Winnipeg, Manitoba, 20.— Serv. Presse Canadienne. — Charlie Bélanger, de Winnipeg, est le nouveau champion poids-léger du Canada. Il a remporté cet honneur, en cette ville, hier soir, alors qu'il administra, avec une technique admirée, mise hors de combat à Harry Dillon, aussi de Winnipeg. Ce dernier défendait le titre susmentionné, dans ce combat, et l'arbitre Burke arrêta la boxe, à la dixième ronde, pour épargner à Dillon les coups d'une inutile raclée.

L'ERE DES PRIX ELEVES EST FINIE

On dit que l'ère des prix élevés pour les joutes de boxe à New-York est sur le déclin et, qu'à l'avenir, les impresarii devront se montrer plus raisonnables.

La corporation du jardin Madison a l'intention de vendre ses fauteuils à $40, mais tous les directeurs de la commission athlétique ne sont pas favorables à ce tarif et le président aurait même dit qu'aucun combat de boxe ne valait même $25.

Et ce monsieur a raison. Surtout si l'on considère que la plupart des combats ne sont que de dix assauts.

PROTEGE DE DEMPSEY

Jack Dempsey, ex-champion du monde, a pris sous sa tutelle le jeune Armand Emanuel, un poids-lourd dont on fait de grands éloges.

Il est assez probable que le juif de Los Angeles soit matché à Jim Maloney dans un avenir rapproché.

Maloney rencontre Johnny Urbain, à Syracuse, le 20 courant.

LOMSKI MATCHE

Léo Lomski, le rude mi-lourd d'Aberdeen, Washington, entre dans l'arène, le 30 avril, pour faire joute avec Harold Mays à Newark, New-Jersey.

LES BRILLANTS JOUEURS AUX ETATS-UNIS

Chicago, 20. — Le Sud des Etats-Unis, est à la veille de supplanter la Californie comme producteur de brillants joueurs de balle au bases.

Ty Cobb, de la Georgie, Tris Speaker et Rogers Hornsby, du Texas, sont les plus distingués des fils de la Confédération du Sud, mais, l'an dernier, trois nouveaux athlètes, venus de cette même région, ont atteint les hauteurs les plus élevées dans le domaine sportif. Ce sont Paul et Lloyd Waner, de l'Oklahoma, et Wilcey Moore, du Texas.

En vérité, le Sud, à cause de son beau climat, est un terrain fertile pour le développement des étoiles de balle car le jeu national s'y pratique douze mois durant.

QUELQUES ESPOIRS

Le vieux John McGraw a toujours eu un faible pour les gladiateurs du Sud, mais récemment Bucky Harris a fouillé la même région avec des résultats fort satisfaisants.

Des trente-huit Géants au camp d'entrainement, quinze venaient du Sud, soit quatre de la Floride; trois de la Caroline du Nord; trois de l'Alabama, un du Texas, de l'Arkansas, de la Louisiane, du Mississippi et du Tennessee. Travis Jackson, capitaine de l'équipe, un enfant de l'Arkansas, est le plus fort atout de McGraw.

L'ARMEE GRANDIT

Harris avait quatre gars du Sud à Tampa; les Sénateurs obtiennent leurs recrues de Birmingham, une des meilleures équipes de l'Association du Sud, avec qui ils sont constamment en relations d'affaires.

Les mieux connus de Washington sont Lisenbee, du Tennessee; Fred Marberry, du Texas et Tom Zachary, de la Caroline du Nord.

UN DEFI A M. E. DESBIENS

M. R.-A. Gagné, champion du jeu de Dames, de St-Joseph d'Alma, lance un défi à M. Euclide Desbiens, champion de Chicoutimi, pour un enjeu de $100. M. Gagné jouerait 10 à 12 parties et demande une réponse dans les huit jours qui vont suivre.

Et l'armée du Sud grandit toujours. Citons, en passant: Riggs Stephenson, de l'Alabama; Earl Webb, du Tennessee; Lw Wilson, de la Virginie, qui sont avec les Cubs.

Lee Meadows, de la Caroline du Sud; John Miljus, de la Floride; les frères Waner, de l'Oklahoma; Earl Smith, de l'Arkansas; Johnny Gooch, du Tennesse, avec les Pirates.

VANCE DE FLORIDE

Il y a encore Heinie Manush, de l'Alabama, avec les Browns; Bib Falk, du Texas, et Ted Blankeship, de l'Aklahoma, avec les White Sox; Flint Rhem, de la Caroline du Sud, avec les Cardinaux; Dazzy Vance, de la Floride, avec les Dodgers; Joe et Luke Sewell, de l'Alabama, avec les Indiens.

Et la liste est loin d'être complète!

VERS AMSTERDAM

NEW-YORK, 20 avril: —Grâce aux efforts de Knute Rockne, instructeur de ballon à l'Université Notre-Dame, un groupe d'étudiants et d'amateurs de sport s'embarquera pour Amsterdam, le 20 juillet, en vue d'assister aux Jeux Olympiques.

Rockne a lancé une grande campagne, il y a quelque temps, et d'un bout à l'autre du pays il a rencontré de précieuses adhésions. Plusieurs gradués de Notre-Dame se sont ralliés à la cause avec le résultat que le groupe sera vraiment imposant.

PRINCIPAUX AIDES

Lou Little, instructeur à Georgetown, a déjà formé un groupe à cette institution. D'autres lieutenants rapportent de vifs succès.

Ce sont Les Daley, du collège de Boston; Dr E. J. O'Brien, de Boston; "Dad" White, instructeur de rugby, à Amherst; "Slipp" Madigan instructeur au collège du Mont Sainte-Marie, à Oakland, Californie; Jimmy Phelan, instructeur à Purdue; J. Herb McCracken, instructeur au collège Lafayette; Harry Robertson, du collège Oglethorpe, à Atlanta; Chet Wynne, instructeur à l'Université Creighton; Cleo O'Donnell, instructeur à Holy Cross; Tom Lich, jadis membre de l'équipe olympique américaine.

MILLER HUGGINS

MILLER HUGGINS vient de déclare ouvertement, de concert avec Bob Quinn, propriétaire des Boston Red Sox, que certaines nouvelles annonçant l'achat d'un joueur de balle, étoile des ligues mineures à des prix variant de $100,000 à $150,000 faisaient plus de torts que de bien.

Il ajouta que si l'on divisait par 3 les montants précités, on serait plus près de la somme déboursé, qu'on se plait à gonfler en vue d'obtenir le plus de publicité possible.

Huggins et Quinn invoquent les raisons suivantes du danger: le joueur s'enfle la tête, s'il réussit, il devient nerveux au cas d'insuccès. Le public croit que les magnats font tous fortune, qu'ils nagent dans l'argent. Ils avancent qu'il est grandement temps que le juge Landis mette une pédale douce à cette orgie de ventes sensationnelles.

PEUT-ON FIXER L'INDEMNITE MAINTENANT?

C'est ce qu'aura à décider le Tribunal dans une cause d'accident du travail.

LES MEDECINS

La cause d'Antoine Gagnon vs Aluminium Co. of Canada, qui avait commencé mercredi après-midi et s'est continuée hier matin et s'est terminée hier après-midi. C'est une poursuite en vertu de la loi des Accidents du Travail.

Le Dr Tremblay, qui a fait l'examen du blessé, a rendu compte de ce qu'il avait constaté.

Le premier examen a eu lieu le 20 janvier 1928. Il constata que le genou était augmenté de volume, rouge, chaud, avec une diminution de flexion très prononcée. L'articulation du genou gauche était douloureuse, molle et le patient avait de la difficulté à se porter sur ce genou. D'après le blessé lui-même, il s'était infligé cette blessure en montant dans un train, alors qu'il s'est frappé contre un marchepied de fer. Il s'en est suivi une anthrite aigue, entretenue par le travail. Dans le temps, l'état du genou était mauvais et il lui conseilla de cesser de travailler: cela constituait donc une incapacité totale temporaire. D'après son expérience, il a jugé que l'incapacité partielle permanente était de 25 pour cent.. Il a revu le patient un mois après, le 25 février et à ce moment-là, la période aigue était disparue par suite du repos. Mais au point de vue d'incapacité, le genou du patient était dans les mêmes conditions. La douleur était devenue plus prononcée. A la radiographie, il a constaté qu'il y avait une esquille (partielle flottante d'os) au voisinage de l'articulation. L'incapacité partielle permanente demeurait de 25 pour cent. Le témoin expliqua ensuite l'évolution de la blessure. Le seul et principal traitement à la blessure, d'après le témoin, c'est le repos.

Il examina ensuite différentes radiographies qu'on lui montra et les interpréta.

Ce matin, le plaignant fut d'abord entendu. Il raconta les détails de l'accident et donna le montant de son salaire dans les 12 mois qui précédèrent l'accident. Il donna les détails du traitement qu'il avait reçus à l'hôpital de la compagnie à Arvida et donna le temps durant lequel il s'est fait soigner par la compagnie. Actuellement, il ne peut faire un longue marche ou sauter sans se fatiguer considérablement et sans que le genou lui fasse mal. Il ne peut plus être serre-frein comme avant et, après son accident, après qu'il eût commencé à travailler de nouveau, il n'a pu obtenir le même salaire qu'auparavent.

Le Dr Egide Lemieux témoigna ensuite. Il fit un premier examen du patient le 2 mars et lui aussi a constaté la tuméfaction du genou, la douleur, la diminution de flexion et l'atrophie des muscles de la cuisse. Il était en présence d'une anthrite traumatique devenue chronique. Pour lui, l'état actuel du patient est permanent. Le pourcentage de l'incapacité de travail est de 25 pour cent. Il a fait son examen en compagnie du Dr Gagné. Le 16 avril, il a revu le patient, il n'a pas constaté de changement appréciable. C'est possible que le malade s'améliore: " En médecine, rien n'est impossible."

On lui fit ensuite examiner les radiographies qu'il interpréta.

La cause se continue.

Hier après-midi, plusieurs médecins ont encore été entendus et ont donné le résultat de leur examen ainsi que leur opinion quant aux possibilités de guérison du plaignant et au montant du pourcentage d'incapacité..

Le Dr. Dupéré, le Dr Riddle, de l'hôpital d'Arvida et le Dr Gagné ont été entendus. Tous ont été unanimes à dire que l'incapacité du plaignant avait un pourcentage d'au moins 25 pour cent. Quelques-uns dirent que présentement il était impossible de fixer ce pourcentage, le malade n'en étant pas encore arrivé à l'arthrite chronique bien établie. Avec beaucoup de soins qui pourraient durer peut-être six mois, peut-être plusieurs années, la synovite et l'inflammation de l'énarthrose (Dr Riddle) peuvent diminuer beaucoup d'intensité. D'après de Dr Dupéré, le malade peut guérir, il peut aussi ne pas guérir: cela peut prendre des mois, cela peut prendre des années. Cela peut aussi empirer... On ne sait pas du tout à l'heure présente.

Le Dr Riddle est d'opinion qu'après 6 mois, le plaignant pourrait recommencer à travailler.

Dans son plaidoyer, l'avocat de la poursuite souligna le fait que l'incapacité de 25 pour cent ne pouvait pas diminuer mais au contraire, ne pouvait qu'augmenter. Pratiquement, d'après lui, cette arthrite traumatique chronique est pratiquement incurable.

Pour faire sa réclamation, il se base sur un salaire de $1200 par année, travail continu.

L'avocat de la défense soutint que la plaignant, durant les 12 mois qui ont précédé l'accident, a chômé et que le chômage est un accident de l'entreprise. Il faut donc se baser sur ce qu'il a gagné réellement, c'est-à-dire, $1,040.... La défense est basée sur le fait que dans le moment on ne peut pas fixer pour le pourcentage. L'avocat cite le paragraphe B. de l'art. 2 de la loi des Accidents du Travail. Il cite aussi l'article 9 de la même loi... La compagnie offre au plaignant de lui faire subir un traitement.

L'avocat du demandeur remarque quil y a un inconvénient d'accepter ce traitement, par le fait que son client ne recevra que son demi-salaire et que c'est un homme marié et père de famille. Il ne veut pas que l'indemnité "modérée" qu'il réclame et fixée par les médecins retarde trop.

La cause est prise en délibéré.

DOMMAGES INSIGNIFIANTS

La Malbaie, 20. — D .N .C., M. L. Lapointe.

Les dégâts que l on redoutait par suite de la débâcle ont été heureusement sans trop grande gravité. En effet, la rivière est aujourd'hui libre des amas de glace qui s'étaient formés sur son parcours, seules les maisons que nous mentionnions il y a quelques jours ont eu à souffrir de dégâts causés par l'eau.

CHRONIQUE OUVRIERE

Mercredi soir, les manoeuvres ont vu leur assemblée avancée d'une heure, pour leur permettre de bénéficier quelque peu de la visite du chevalier Beaulé parmi nous.

Donc à 6.45 heures, M. le président du Syndicat ouvrit la séance en priant M. le chevalier Beaulé de bien vouloir présider à l'initiation de quelques nouveaux membres.

M. le chevalier accepta avec plaisir l'invitation de M. le Président. L'initiation terminée, il consentit à adresser quelques mots au nombreux auditoire qu'il avait devant lui.

Il a parlé de l'importance de l'union pour les ouvriers. Nous renvoyons nos lecteurs à notre numéro d'hier, où ils trouveront en substance le discours que M. le chevalier Beaulé prononça devant le Conseil Central, et où il traita magistralement cette question.

L'orateur affirma à l'assemblée que le syndicat des manoeuvres était le plus cher à son coeur. "Ce sont les manoeuvres qui m'ont coûté le plus de sacrifices de toutes sortes et ce sont parmi eux aussi, que l'on trouve ceux qui sont le plus aptes à faire de bons syndiqués...Si on néglige la classe des journaliers, nous ne remplissons pas le devoir que nous devons remplir."

Après avoir parlé de l'efficacité des syndicats, il parla d'un sujet de première importance pour les ouvriers: l'établissement des caisses de chômage et leur fonctionnement.

M. le chevalier Beaulé termina cette séance après avoir dit quelques mots sur la loi des accidents de travail.

Il était 8.15 heures quand M. le chevalier quitta l'assemblée pour se rendre à la gare.

Il était accompagné de M. l'aumônier et d'autres officiers.

FUNERAILLES DE M. E. GAGNON A LA CATHEDRALE

Hier matin, avaient lieu en la Cathédrale, les funérailles de M. Epiphane Gagnon, époux de feu Anna Fortin, décédé mardi dernier, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 75 ans et 6 mois.

Mgr Larouche fit la levée du corps et M. l'abbé Chs. Fortin chanta le service assisté de MM. les abbés Jos. Bergeron et J.-Azarias Tremblay.

Les porteurs étaient: MM. C. Fortin, Jos. Tremblay, S. Bilodeau et Jean Fortin.

Le deuil était conduit par ses deux fils: MM. Louis Gagnon et Jos. Gagnon ainsi que par ses gendres: MM. Alph. Bouchard et Johnny Gagnon.

On remarquait parmi les assitants: MM. Maurice Bouchard, Raoul Maltais, William Boulay, Patrick Fortin, Jos. Fortin, Maurice Boulay, Eugène Boulay, L.-O. Couture, Amédée Blais, Johnny Gaudreau, Henri Lapointe, Edouard Bachtold, Ernest Ouellet, Jos. Brassard, Almas Lepine, Ernest Poitras, Alex. Poitras, Louis Boucher, Benoit Lechasseur, Ls.-Ph. Gagnon, Geo. Larouche, Xavier Morin, Jos. Girard, Gonzague Lapointe, Ed.-Ls. Blackburn, Jos. Gaudreault, Th. Desgagné, Antoine Hamel, Henry Boily, Trefflé Harvey, Ths. Abel, Eugène Roy, Louis Girard, Gédéon Lajoie, Eugène Larouche, A.-C. Blais, Pierre Girard, Frs. Gilbert, Alfred Larouche, Elzéar Gauthier, Ths. Bélanger, Pitre Desbiens, Onésime Gagnon, Th. Boulay, W. Grenon, Geo. Dallaire, Wilfrid Beaulieu, Auguste Simard, Hermel Gagnon.

Le "Progrès du Saguenay" réitère ses plus sincères sympathies à la famille en deuil.

DE CHICOUTIMI A JONQUIERE EN UNE HEURE

Lundi dernier, un véhicule-automobile de marque "Dodge" et portant la licence 81477, partait de Chicoutimi à 1 heure et arrivait à Jonquière à 2.06 heures.

Il partit à 5 heures de Jonquière pour revenir à Chicoutimi où il fut de retour à 6.04 heures.

Les courageux voyageurs étaient: MM. E. Traham, voyageur de la Maison Gauvreau-Beaudry; Jules Proulx, voyageur pour la Maison Greenshields, Limitée; et Auguste Proulx, agent manufacturier.

HEUREUX GAGNANT

La lampe qui avait été mise en râfle par les RR. SS. du Bon Pasteur au profit de l'église paroissiale du Sacré-Coeur du Bassin, a été gagnée par M. Jules Boivin.

L'heureux gagnant est prié de réclamer cet objet chez les Révérendes Soeurs.

UN JUGEMENT SUR LE BANC A ETE RENDU

Une action basée sur la signature d'un billet est renvoyée immédiatement.

VALEUR DE $220.

Une cause basée sur la signature d'un billet a été entendue mercredi après-midi en Cour Supérieure. Achille Tremblay, marchand de St-Fulgence, poursuivait Accèle Hanson, du même endroit, pour un billet que le défendeur nie avoir signé. Le montant réclamé était de $220.

Le plaignant raconta que ce montant représentait la balance d'un billet de $341. pour marchandises et que le billet était signé par le défendeur en présence d'un témoin, Lionel Gagné. Il déclare que le défendeur a signé en sa présence. Des acomptes ont été donnés sur le billet, tel qu'il appert par les montants et les dates qui y sont annexées et il poursuit maintenant pour la balance.

L'avocat de la défense lui fit alors voir un autre billet de $150, rempli, mais non signé et le témoin ne peut expliquer comment il se fait que le défendeur l'a en sa possession. Il déclare qu'il ne l'a jamais vu signer.

Lionel Gagné, qui entra ensuite dans la boite, déclara ne plus se rappeler avoir vu signer le billet en question. Il ne se souvient même pas de s'être rencontré dans le bureau du demandeur avec Hanson, qu'il connait pourtant très bien.

Le demandeur, Achille Tremblay, qui a été entendu de nouveau, déclara avoir reçu de M. Aimé-Louis Tremblay différentes sommes d'argent de la part du défendeur, mais ce n'était pas pour la même chose...Il ne savait pas que Hanson savait signer.

Hanson lui-même déclara qu'il devait quelque chose au demandeur en août 1924, mais il jura qu'il n'avait jamais signé de billet au montant de $341.00. Il signa ensuite en présence de la Cour et affirma qu'à la date du billet, il savait alors signer.

Alphée Brassard, comptable qui vint ensuite, produisit un document sur lequel le défendeur aurait apposé simplement sa croix au lieu de signer. Mais la signature écrite n'est pas "Hanson", mais quelque chose comme "Fenson" et la valeur du document est contestée.

Hanson, de son côté, après avoir pris connaissance du document, qui est un contrat de charroyage de bois, ne se rappelle pas avoir jamais passé ce contrat et il n'a même jamais "fait de bois" pour Achille Tremblay.

L'action a été renvoyée avec dépens.

POUR LA LIGUE

Ottawa, Ont., 20. — Serv. Presse Canadienne. — Le Canada a dépensé $1,610,000, par suite de son affiliation à la Ligue des Nations. Telle fut la réponse donnée à une question, à ce sujet, hier, à la Chambre. Au cours de la dernière année fiscale, les diverses dépenses relatives à la Ligue ont formé le total de $181,000.

Le "Bremen"

(Suite de la 1ère prge)

Von Huenefeld ne souffrit de rien autre chose que d'un bain froid et on le réchauffa et fit sécher ses vêtements, dans le phare, ou le gardien J. Letempier prit bien soin des trois aviateurs.

VERS LE LAC

Détroit, Michigan, 20. — Serv. Presse Canadienne. — Emportant avec lui l'espoir des aviateurs du "Bremen" emprisonnés dans les glaces de l'Ile Verte (Greenly), un gigantesque aéroplane, piloté par Bert Balchen et Floyd Bennett, s'en envolé, à 7 h. 07, ce matin, de l'Aéroport Ford, pour Ste-Agnès, Qué., effectuant ainsi la première longue étape de son expédition de secours. L'aéroplane de secours fut escorté jusqu'au dessus de la frontière canadienne par un groupe de quinze aéroplanes de l'Aéroport Selfridge. Le départ ne fut marqué par aucun accident, Balchen ayant piloté le lourd aéroplane à trois moteurs, sur la piste de départ et l'ayant fait monter lentement dans les airs.

Après avoir décrit d'aériennes circonférences, au-dessus de l'aéroport, la machine pointa dans la direction du Canada. Les conditions atmosphériques étaient parfaites pour ce départ.

Avant de s'envoler, Bennett et Balchen reçurent un télégramme de Mlle Hertha Junkers, du Lac Ste-Agnès, leur apprenant que les conditions atmosphériques, dans les environs du Lac Ste-Agnès, étaient excellentes.

INVITATION

Québec, 20. — Dépêche de notre correspondant. — L'hon. L.-A. Taschereau est revenu hier des Etats-Unis. A son retour, il a adressé le message suivant à l'aviateur Irlandais:

Commandant Fitzmaurice, Ste-Agnès, via La Malbaie, Qué.

A mon retour des Etats-Unis on me communique les détails de votre merveilleux exploit. Nous sommes enchantés de vous souhaiter la bienvenue dans notre province, et reconnaissants à la bonne providence qui a gratifié Québec,de l'honneur d'être la première à vous offrir l'hospitalité canadienne. Pendant que vous êtes avec nous, je vous invite, vous et vos héroiques compagnons, a être les hôtes du Gouvernement de Québec. Je serai heureux de vous offrir toute l'assistance dont vous avez besoin.

(Signé) *L.-A. TASCHEREAU*,
Premier Ministre.

L'HELICE

Montréal, 20. — Spécial au "Progrès". — L'hélice de rechange qui permettra au "Bremen" de quitter l'île Verte (Greenly) pour voler jusqu'à New-York, est passé par Montréal hier. Cette pièce importante a été confiée à la compagnie de Messageries du Canadien National qui l'a livrée hier soir à La Malbaie, d'où elle sera transportée par avion jusqu'à l'Ile Verte (Greenly).

Dans le train du Canadien National qui transportait l'hélice du "Bremen", l'on remarquait aussi M. J.-Otto Scheerer, ingénieur en chef de la Compagnie Junkers, de New-York, qui aidera les aviateurs transatlantiques à réparer leur avion et M. McNamee, attaché au bureau du Ministre d'Irlande aux Etats-Unis qui s'en allait rencontrer à Ste-Agnès, le Major Fitzmaurice avant le départ de celui-ci pour l'Ile Verte, où il va rejoindre ses compagnons.

Chapeaux BUDD

Célèbres pour leur durée!

$5 & $6

Elégance et Qualité Suprêmes

En vente dans les principaux magasins

JAS. CORISTINE & CO. LIMITED MONTREAL

Finance et Commerce

MARCHE DES VIVRES

Maïs américain jaune No 2	
Avoine de l'ouest No. 2	90
Avoine de l'ouest No. 3	8
Avoine de dépense Extra No. 1	86
Orge d'alimentation du Manitoba	
Sarrasin No. 2	
Farine Crème de l'ouest 1ère patente	$8.60
Farine 2ème patente	$8.00
Farine forte à boulanger	$7. 0
Flour, Winter Patents, choice	
Fine fleur au quart	
Fine fleur à sacs	
Gruau au quart	
Gruau—90 lbs	$4.05
Son	$40.25
Gru rouge	$42.25
Gru blanc	$45.25
Moulée	
Foin, No 2, par tonne, au char	$13.00-$12.00
Fromage de l'ouest	30
Fromage d'Est	19½
Beurre Pasteurisé No. 1	37¾-38
Beurre de beurrerie No. 1	
Beurre de beurrerie No. 2	
Oeufs extras (entrepôt)	
Oeufs premier (entrepôt)	
Oeufs seconde (entrepôt)	
Oeufs frais spéciaux	
Oeufs frais extras	34.-36
Oeufs frais premiers	32-.34
Patates, par poche, au char	$1.50
Porcs abattus à l'abattoir	
Porcs abattus à la ferme	
Lard (Gros)	

COURS DES CHANGES

New-York, 20. — Serv. Presse Canadienne.

Le cours des changes était ferme ce matin. La demande était la suivante:

Angleterre	4.87	13-16
France	3.93	⅜
Italie	5.27	
Allemagne	23.90	

Le dollar canadien était au pair.

A MONTREAL

Montréal, 20. — Serv. Presse Canadienne. — Canada Power and Paper s'est vendu à 44½, soit un gain de ¾ au début de la Bourse ce matin. Brompton était en vedette également ainsi que Power Corporation. Ce dernier s'est vendu à 84. Brazilian, vieux stock s'est vendu à 235½ et le nouveau à 59. Shawinigan s'est maintenu à 88¾ de même qu'Acohol à 48. Nickel était faible et irrégulier à 86. Dominion Bridge a baissé d'un point et demi à 86.

BAISSE A L'OUVERTURE A NEW-YORK

New-York, 20. — Serv. Presse Canadienne. — Les prix des valeurs sont tombés, de façon remarquable, à l'ouverture du marché, ce matin, sur des ventes causées par la hausse dans les taux d'escompte des réserves fédérales de Chicago et de Boston et une grosse augmentation bien inattendue des emprunts des courtiers. Les gains initiaux allaient de 1 à 7 points, et l'on voyait changer de mains, à de fréquents intervalles, des lots de 1,000 à 10,000 actions.

Radio tomba de 7 points, au cours de la première vente. Allied Chemical, de 4 points et New-York Central, Paramount, Famous Lasky, American Smelting et Montgomery Ward baissèrent de 3 points ou davantage.

Le Bon Vieux



Toujours le Meilleur

Jamais égalé depuis 50 ans

Résolu!

---Le problème de la cuisson rapide dans un poêle électrique

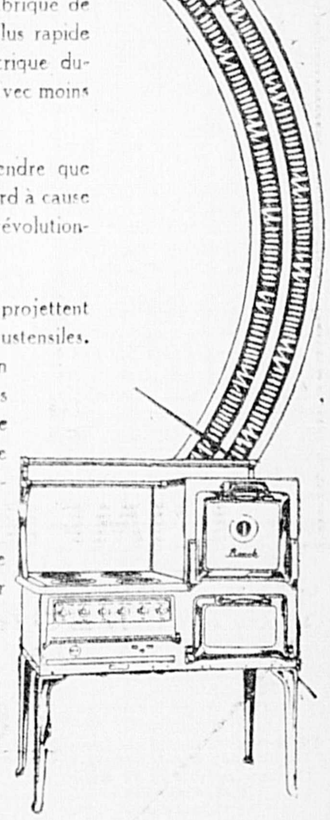
C'EST sur ce point-là que le Beach surpasse tous les autres. Il est fabriqué de façon à donner la chaleur la plus rapide que puisse donner un poêle électrique durant de longues années d'usage et avec moins de courant.

Plus besoin de se fatiguer à attendre que l'eau bouille! Plus de repas en retard à cause d'une cuisson lente! Le Beach a révolutionné la cuisson à l'électricité.

Les éléments spéciaux brevetés projettent leur chaleur directement sur les ustensiles.

Pas de chaleur perdue. En moins de huit minutes vous pouvez faire bouillir une pinte d'eau même lorsque le rond est froid au début.

Demandez au vendeur de Beach de vous expliquer ces caractéristiques.



Poeles Electriques BEACH

BEACH FOUNDRY LIMITED: OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG, CALGARY, EDMONTON, VANCOUVER

"BEACH ELECTRIC RANGES" EST VENDU PAR

GAGNON FRERE & CIE — CHICOUTIMI et KENOGAMI, Qué.
L.-W. LECLERC, — ST-FELICIEN et DOLBEAU, Qué.
P.-E. TREMBLAY, — BAGOTVILLE, Qué.
J.-C. HUDON, — METABETCHOUAN, Qué.

CALENDRIER

Vendredi, 20 avril 1928
S. THEOTIME, Ev. et Conf.

Saint Théotime a honoré Dieu parmi les peuples barbares de la Scythie, qu'il instruisit dans la foi, autant par ses conversations pieuses que par ses prédications. Un barbare ayant levé la main pour le saisir, cette main demeura immobile et suspendue en l'air jusqu'à ce que le saint eut prié pour lui. Ces peuples, étonnés de sa rare abstinence, de sa douceur, de sa charité et de ses miracles, l'appelaient le dieu des Romains. Il mourut vers l'an 407.

Bulletin météorologique.
BEAU ET PLUS CHAUD

ASSEMBLEES SYNDICALES

A 1 heure, dimanche, à Bagotville, assemblée du syndicat du Roberval-Saguenay à la salle publique. Tous les employés syndiqués sont tenus d'être présents à cette réunion.

Lundi soir, à 7.30 heures, à la salle publique de la Cathédrale, assemblée du syndicat des briquetiers, maçons et plâtriers.

Mardi soir, 1ère assemblée du syndicat des peintres. Tous sont instamment priés de répondre à cet appel.

ALARMES

Les pompiers ont répondu ce matin, à deux appels pour feu de cheminées. L'un a été donné par l'avertisseur 242, à 7 heures 58, chez M. Ad. Robin, rue Taché. L'autre par l'avertisseur 223, rue Petit, chez M. Jos. Gaudreau.

A QUEBEC

Bagotville, 20. — D. N. C. — Le Dr J. Desgagné est parti ce matin, pour Québec, où il assistera à un congrès des agents et médecins de la compagnie d'assurance Métropolitaine.

L'OUVERTURE DE LA ROUTE POUR DEMAIN

Bagotville, 20. — D. N. C. — Ce matin, un groupe d'ouvriers quittait notre ville pour mettre la dernière main à l'ouverture de la route entre Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha!

Le travail doit maintenant être terminé et l'on pourra circuler entre la Baie et Chicoutimi, dès demain. Cela ne signifie pas que la route est très bonne, mais elle est passable.

A la compagnie des Autobus et Taxis, on nous dit ce matin que 32 ouvriers ont été occupés depuis deux jours à l'ouverture de la route et que le travail est pratiquement terminé. Une équipe travaille également sur la route Chicoutimi-Jonquière.

UN TRIDUUM EUCHARISTIQUE A LIEU A ALMA

St-Joseph d'Alma, 20. — D. N. C. —

Un triduum eucharistique, prêché par le Rév. Père Desjardins, des Rédemptoristes, a commencé mardi soir en cette paroisse, et la clôture aura lieu samedi matin.

Ce triduum est fait pour demander au bon Dieu de nous préserver du grand malheur d'avoir dans notre ville des dépôts publics de boisson. En effet c'est aujourd'hui et samedi, les 20 et 21 avril, que tous les électeurs qualifiés de la ville de St-Joseph d'Alma auront à se prononcer pour ou contre un règlement demandant des dépôts de boisson. Espérons, avec la grâce de Dieu, que tous les bons chrétiens qui veulent se montrer dignes de ce nom s'uniront loyalement et généreusement aux autorités religieuses, et voteront *contre le règlement*, pour les intérêts de la morale et de la religion, pour les intérêts temporels mêmes de toute la région.

ENCAN !

Lundi le 23 avril à 10 hres am., et 2 hres p.m., chez :
SAVARD AUTOMOBILE CO.
89, Rue St-Dominique
Voisin du bureau de Poste Jonquière.
25 — AUTOS — 22
Neufs et usagés à vendre à
L'ENCAN
Démonstration avant la vente.
Conditions : 1/3 tiers comptant,
Balance payable en 12 mois.
W.-E. GAGNON
Encanteur

MALADES

Vous qui souffrez d'eczéma — bobos sur la tête — pellicules — lentes — hémorroïdes — démangeaisons. Achetez à votre pharmacie l'onguent "MAMAN", aucune maladie de la peau ne résiste, 75 cents. Agent Cie des Produits Dubuc, Casier Postal 121, Chicoutimi.
19-3

PENIBLE ACCIDENT A L'ILE MALIGNE

TROIS ENFANTS EN SONT LES VICTIMES

Hier soir, vers 8 heures, un pénible accident est arrivé à quelques enfants qui étaient à jouer sur la voie ferrée, à l'Ile Maligne.

Quatre petits compagnons avaient en mains quelques cartouches vides et en faisaient un jouet tout-à-fait inoffensif, quand l'un d'eux, le jeune McClintock, eût la malheureuse idée d'approcher une allumette enflammée de l'une d'elles. Aussitôt, à la grande surprise de tous, et pour leur plus grand malheur il s'en suivit une explosion très violente qui mit en grand danger la vie du jeune McClintock. Il eut la figure brûlée et la main droite arrachée. On le transporta immédiatement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Deux autres qui étaient près de McClintock eurent la figure brûlée par la poudre et l'on crut devoir les tranporter dès ce matin, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de cette ville. Leur état n'est pas grave. Ce sont: Acile Cole, 9 ans, fils de M. Geo. A. Cole et Allan Sherman, 12 ans, fils de M. Carl Sherman.

Le quatrième, un nommé Haines eut la bonne fortune de ne rien attrapper de cette malheureuse cartouche.

Cet accident, inutile de le dire, a mit le paisible village de l'Ile Maligne tout en émoi et la population entière sympathise avec les familles McClintock, Cole et Sherman dans cette triste épreuve.

MANUSCRITS ET SIGNATURES

On a intérêt à fournir des manuscrits facilement lisibles — Avantage des signatures authentiques.

Les communications et articles que l'on envoie au *Progrès* sont toujours bienvenues, pourvu que, *prima facie* au moins, ils tendent à servir l'intérêt public.

Tout en préférant de beaucoup les communications signées d'un nom véritable, le *Progrès* accepte aussi les signatures par pseudonyme, pourvu qu'il connaisse parfaitement lui-même la provenance de tels écrits. Il est bon que l'on assume autant que possible la responsabilité personnelle de ce que l'on pense sur telle et telle questions d'intérêt public: cela est de nature à intensifier la vie publique, à éclairer les esprits et à rendre prudents ceux qui écrivent.

Il est une autre chose aussi qui est très importante: c'est la qualité du manuscrit.

D'abord, autant que possible, on ferait bien d'adresser au journal des articles et des communications dactylographes. A défaut de cela, on devrait soigner beaucoup l'écriture, afin d'être bien compris par les linotypistes et les correcteurs d'épreuves, afin en somme, d'avoir pleine et entière satisfaction, la pensée étant reproduite bien fidèlement dans le journal. La plupart des erreurs typographiques commises par tous les journaux sont dues au fait que l'on fournit aux ouvriers en imprimerie des copies mal faites, des copies illisibles.

On voudra bien tenir compte de ces conseils-ci, afin de s'éviter des ennuis.

NOTRE FEUILLETON

Notre dernier feuilleton a été aussi court qu'intéressant; n'est-ce pas?

Que pensez-vous de "La lune de miel..." et de ses éclipses?...

Nous commencerons lundi la publication d'un roman que vous trouverez de votre goût.

Pour cette fois, nous n'en disons pas davantage.

UN ACCIDENT TRAGIQUE A VILLE RACINE

Kenogami, 20. — D. N. C. — Un éboulis qui s'est produit, samedi dernier, dans l'après-midi, aux chantiers de la chûte à Caron a occasionné la mort tragique d'un ouvrier Finlandais et des blessures graves à l'un de ses compagnons qui travaillait à ses côtés.

Le glissement d'une énorme masse de sable se produisit de façon si soudaine que les deux malheureux n'eurent pas le temps de s'en garer, et l'un et l'autre furent ensevelis sous l'avalanche de terre. Le premiere fut retiré sans vie, tandis que l'autre, a demi asphyxié, était transporté d'urgence à l'hôpital d'Arvida où les soins requis par son état lui furent prodigués.

La victime de ce lamentable accident a été iphumée dans le cimetière protestant à Kenogami.

L'homme était marié et laisse une famille en Finlande.

L'APPEL A ETE RENVOYE DANS CETTE CAUSE

St-Joseph d'Alma, 20. — Spécial. — M. le Magistrat Bergeron vient de rendre jugement dans un appel de la Shawinigan Power Company contre la paroisse de St-Joseph d'Alma, qui alléguait que la défenderesse avait surévalué ses propriétés c'est-à-dire 31 tours d'acier supportant la ligne de transmission sur un parcours de 5 milles 7, à $75,000. Jugement avait été rendu en faveur de la municipalité précédemment et le magistrat Bergeron a renvoyé l'appel de la compagnie non sur le mérite de la cause mais du fait que l'appel n'a pas été inscrit dans les délais exigés par la loi.

CONDAMNE

Hier soir, une arrestation a été opérée par l'inspecteur Poulin de la Commission des Liqueurs.

Un individu de Jonquière a été arrêté pour s'être procuré de la boisau no 21 rue Smith.

Après avoir plaidé coupable il s'est vu condamné à $15. d'amende et aux frais.

PROJETS A L'ETUDE A JONQUIERE

Les plans de l'Hôtel-de-Ville, l'heure.

SEANCE

Jonquière, 20. — D. N. C. — La séance du Conseil de Ville, ajournée de lundi soir, a été reprise mercredi pour être continuée de nouveau ce soir, vendredi.

Il s'agissait comme on le sait, de poursuivre l'étude des plans de l'Hôtel de Ville que l'on projette de construire, celle du projet de l'avance de l'heure et autres questions contigentes susceptibles d'être introduites au débat.

Rien encore n'a été décidé de façon définitive à ce sujet. Pour ce qui concerne l'avance de l'heure, le maire a déclaré qu'il était opportun et qu'il allait lui-même prendre l'initiative de consulter les compagnies intéressées avant d'adopter aucune ligne de conduite quant aux dates fixer s'il y a lieu ou au referendum, dont on a parlé. S'il est possible d'éviter cette mesure et de satisfaire la population on s'en tiendra de préférence au *modus vivendi* de l'an dernier.

Quelques divergences d'opinions se sont élevées relativement à la valeur respective des plans soumis pour la construction du futur Hôtel municipal et le maire a émis l'avis qu'en une matière aussi importante il était nécessaire d'en approfondir les divers aspects jusqu'à ce qu'une proposition finale recueille l'unanimité des suffrages.

Les marchands ont soumis une requête à l'effet d'amender le règlement de fermeture des établissements de commerce de façon à leur permettre de les laisser ouverte les soirs des jours de paie à la Chûte-à-Caron, lorsqu'il conviendra que ces jours seront un lundi, un mardi ou un mercredi. Actuellement les magasins sont tenus de fermer leurs portes, ces jours-là à 6 heures du soir.

Rien ne sera cependant décidé avant que l'on n'ait considéré le bien fondé d'une requête des commis marchands qui demandent que le surcroit de leurs heures de travail, les soirs en question, leur soit compensé par une diminution équivalent les vendredis qui suivront.

Une réunion conjointe des patrons et de leurs employés sera convoquée pour régler le cas par un compromis.

UN DEPOT POUR LES HUILES DE LA COMPAGNIE

La compagnie British American Oil, ayant ses bureaux chefs à Montréal, sera désormais représentée dans le district par M. C.-E. Simard, de Chicoutimi, qui aura le contrôle de la distribution et de la vente pour tout le district de Chicoutimi et du Lac St-Jean.

M. F.-H. Quirt, gérant de la division de Québec de la compagnie était de passage à nos bureaux hier après-midi et nous a dit ce que la compagnie entendait faire. Désireuse de s'établirà Chicoutimi,elle a été dans l'impossibilité de le faire du fait qu'elle n'a pas trouvé de local convenable. Elle a donc ouvert un dépôt de distribution à Jonquière. Elle en possède déjà deux qui sont établis à Roberval et à Dolbeau.

La compagnie s'engage à faire la distribution des huiles Peerless, Superprouver et Antolene, dont la réputation n'est plus à faire.

Le service de la British American Oil Company commencera le 1er mai et s'étendra à tout le district. Sur demande elle fera la distribution dans toute la région.

Ohé ! les jeunes gens

C'est bien un appel qui est lancé aux membres de l'A. C. J. C. de la région, mais aussi aux jeunes gens en général. C'est une invitation à se rendre au Congrès régional qui se tiendra dimanche prochain, le 22, à Chicoutimi.

Ceux qui ont déjà assisté aux congrès de la Jeunesse savent toute la satisfaction intime qu'on en rapporte.

C'est l'occasion de vivre une journée de communauté joyeuse et édifiante : communauté de table, de prière, d'étude.

Telle sera la journée de dimanche, comme on en peut juger par le programme :

1 — Il y aura messe pour les congressistes, dès l'arrivée du train du matin.

2 — Communion générale, ce qui veut dire que chacun se fera un devoir de s'approcher de la Sainte Table.

3 — Déjeûner en commun à la salle publique de la cathédrale de Chicoutimi.

4 — Dans la matinée, les rapports des cercles seront présentés immédiatement après le déjeûner.

5 — A 1 hre ½ p.m., dîner en commun à l'hôtel Chicoutimi.

6 — A 3 hres p.m., séance d'étude portant sur les infiltrations étrangères dans la région.

Tout le public est invité à cette dernière séance qui se tiendra dans la salle publique de la Cathédrale.

Que les jeunes gens qui entendront cet appel du Comité régional de l'A. C. J. C. se fassent un devoir de prendre part au Congrès, et en assurent le succès en participant pleinement à ses exercices.

RUPTURE DE CONTRAT

Une action sur contrat a été plaidée ce matin en Cour Supérieure. Antoine Gendron poursuivait M. Vigneault, un entrepreneur, de Jonquière, pour avoir mis fin brusquement à un contrat pour la pose de la brique servant à la construction d'une maison appartenant à M. Napoléon Gauthier.

Plusieurs témoins ont été entendus dont les uns prétendaient que le travail qu'avait commencé Gendron était satisfaisant et d'autres pour contredire cette allégation. Le montant de la réclamation est de $390., la cause se continue.

CONTESTATION DE L'ELECTION DE M. J. CHAYER

La cause de J.-B. Paradis vs Johnny Chayer, maire de Port-Alfred, a été entendue hier après-midi. On se souvient qu'il s'agit d'une contestation d'élection. Toute la cause reposait sur la question de savoir si M. Johnny Chayer, réélu maire aux dernières élections, avait l'instruction nécessaire exigée par la loi pour assumer la charge de maire. Il y eut au début de la cause, production de documents relativement au rôle d'évaluation et à l'élection de M. Chayer. Le reste de la preuve se fit en chambre.

La cause est prise en délibéré.

NOMBREUSES APPLICATIONS POUR CE POSTE

Le conseil de Kenogami et le chef de police.

CHOIX A FAIRE

Kenogami, 20. — D. N. C. — Une assistance plus nombreuse qu'à l'ordinaire, attirée, peut-être par la perspective de développements imprévus dans le cas de la succession au poste de chef de police, qui deviendra vacant le 1er mai, par suite de la démission de M. Bouliane, le chef actuel, remplissait la salle du Conseil à sa séance de lundi soir dernier.

Tout s'est passé, néanmoins, dans le plus grand calme. Le greffier a donné lecture de nombreuses applications qui lui sont parvenues à ce sujet, mais la décision finale à prendre sur le choix d'un nouveau chef a été ajournée à une assemblée spéciale qui sera convoquée au cours de la semaine prochaine.

Dans l'intervalle, M. le maire Lacroix aura l'occasion de recueillir sur la valeur et la compétence de quelques-uns des aspirants des renseignements spéciaux au cours d'un voyage qu'il doit faire à Québec.

MUTATIONS DE PROPRIETES

Plusieurs mutations de propriétés ont été enregistrées, entre autres celles de M. Edgar Tremblay à M. Joseph Boivin; de M. Lévesque, à M. N. St-Gelais; M. Ernest Fortin à M. H. Ranger et al, et ces derniers à M. Noé Ménard; M. L. H. Lacroix à M. Benjamin Filion, et M. Edmond Servant à M. L.-H. Lacroix.

Le rapport du vérificateur pour l'année 1927 a été adopté à l'unanimité.

Deux cas d'assistance publique ont été soumis. Dans l'un, celui de M. Ulric Savard, l'assistance a été rejetée à la suite d'un rapport indiquant que le réclamant n'habitait Kenogami que depuis novembre dernier. L'autre cas, celui de M. Paul Coulombe sera étudié et l'on décidera à son sujet après avoir pris des renseignements supplémentaires.

Tous les echevins étaient à leurs sièges et le maire, M. J.-O. Lacroix, a présidé la séance.

COUR SUPERIEURE

La cause de Patrick Deschênes vs Louis Morissette s'est continuée mercredi matin en Cour Supérieure. On se rappelle qu'il s'agit d'un contrat pour la coupe du bois. Le demandeur prétend qu'il n'était pas en société avec le défendeur et par conséquent, il ne veut pas que le paiement des dépenses soit fait en commun. Ce matin, les témoins furent questionnés sur certains faits qui prouveraient que Deschênes et Morissette étaient bien en société. Les plaidoiries ont eu lieu hier après-midi et la cause a été prise en délibéré.

Dans la cause de Pierre Maltais vs Raoul Potvin, un compte fut produit dans lequel le demandeur réclame une balance d'environ $250.00. Le défendeur prétend qu'il a tout payé au comptet et il produit des reçus. La cause a été ajournée à plus tard pour l'étude des reçus.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Bagotville, 20. — D. N. C., M. J.-A. Desgagné. —

Mardi matin, à 7 heures et demie, était chanté à l'église paroissiale le service anniversaire de l'ancien curé, M. l'abbé Henri Cimon qui, pendant nombre d'années, se dépensa au service de ses paroissiens. Malgré la mauvaise température, des coeurs reconnaissants, ont rendu au vénéré curé l'hommage de la prière en assistant au service anniversaire qui fut chanté par M. le chanoine A. Gaudreault, curé.

M. le chanoine E. Duchesne, du séminaire de Chicoutimi, était dans le choeur, ainsi que M. le vicaire D. Pelletier.

CATECHISME

Kenogami, 20. — D. N. C. — Le catéchisme préparatoire à la première communion solennelle qui doit avoir lieu dans un mois d'ici pour les enfants qui en auront été jugés dignes est commencé depuis lundi dernier.

Le nombre des enfants qui suivent les instructions est de cent quarante environ.

LES FUNERAILLES DE MME T. COTE A PORT-ALFRED

Port-Alfred, 20. — D. N. C.— M. J.-A. Desgagné. —

Lundi matin, à 9 heures, avaient lieu à l'église paroissiale de St-Edouard de Port-Alfred les funérailles de Dame Thomas Côté, née Mary Sergerie.

Depuis au-delà d'un an, Mme Côté était retenue à la maison par une cruelle maladie qui la faisait grandement souffrir. Elle montra toujours une grande résignation dans l'épreuve que le bon Dieu lui envoyait et quand la mort vint frapper à sa porte, elle la reçut sans trop frémir, escomptant la récompense céleste qu'elle avait méritée dans cette vallée de larmes.

M. L. GRAVEL EST DECEDE HIER SOIR

Hier soir, M. Léon Gravel, fils de M. Thomas Gravel et de feu Laure Boucher décédait à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 25 ans.

M. Gravel aura ses funérailles à Ste-Anne où il demeurait.

Le "Progrès du Saguenay" offre ses plus vives sympathies à la famille en deuil.

LE LOCATAIRE DEVRA PAYER ET S'EN ALLER

C'est la substance d'un jugement intéressant de l'hon. Juge Roy.

L'honorable juge Ernest Roy a eu l'occasion ce matin, d'appliquer un amendement, fait le 15 mars dernier, lors de la session à l'article 598 du Code de Procédure Civil, et article mentionne les choses qui ne peuvent être saisies dans l'éxécution d'un jugement. Il se lit comme suit:

Toute renonciation quelconque à l'insaisissabilité résultant des dispositions de cet article est nul et de nul effet, quels que soient les termes de la renonciation."

Il était d'usage, pour les locateurs, d'insérer dans le bail avec le locataire, une clause à l'effet de faire renoncer par le locataire au privilège d'insaisissabilité des objets mentionnés dans cet article du code de procédure, ce qui avait pour effet de permettre au locateur de faire saisir et vendre tous les objets en la possession du locataire qui garnissait les lieux loués, pour se faire payer de ce qui lui était dû.

L'amendement protège donc le locataire qui peut maintenant conserver plusieurs objets nécessaires à son usage et à sa famille lorsque son bail est résilié et qu'il est expulsé de son logement.

Il s'agissait d'une cause au mérite. "ex parte", celle de David Girard vs Peter Clare. Saisie-gagerie au montant de $240.

Vu l'amendement au Code de Procédure civil, art. 598, apporté par la loi Geo. V, Chap. 91, qui rend nulle toute renonciation à l'insaisissabilité résultant des disuosition du dit article, lequel amendemen est venu en force le 15 mars 1928 avant la prise de la présente saisie-gagerie.

Considère que les effets saisis sur la saisie-gagerie sont insaisissables, maintien l'action du demandeur, condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de $240. et intérêts; annule et résilie le bail. Ordonne au défendeur de quitter les lieux dans les 3 jours du jugement, sans quoi le demandeur est autorisé à l'expulsion judiciaire, ainsi que de ses meubles, pour être mis en possession des biens loués. Le tout avec dépens.

Elle laisse pour la pleurer 6 enfants, dont trois garçons et 3 filles, ainsi queson mari. Une foule de fidèles faisaient cortège au corps. De nombreux citoyens des trois villes soeurs accompagnèrent la dépouille mortelle à son dernier repos.

Le service fut chanté par M. l'abbé Gauthier, de Port-Alfred. Les porteurs étaient: MM. Gonzague Côté, Raoul Savard, Jos. Belley et Edouard Sergerie.

Le "Progrès du Saguenay" offre

FUNERAILLES DE M. J. SAULNIER DEMAIN

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Saulnier, époux de Alice Murdock, décédé mercredi matin, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 48 ans et 6 mois.

M. Saulnier était le frère de M. l'abbé J.-Bte Saulnier du Séminaire.

Son service et sa sépulture auront lieu en la cathéldrale, samedi à 9 heures 30.

Les parents et les amis sont priés d'y assister. Il n'y aura pas d'envoi de faire part.

BAGOTVILLE

Marchands, Attention!

Je donne avis à tous les marchands et à tous détaillants que, à partir de cette date, je ne serai aucunement responsable des dettes que contracteront en mon nom mes enfants. Ceux qui leur donneront à crédit sans mon consentement, le feront à leur propre risque.

Nérée GIRARD,
Bagotville.

R6061

Canadien National
Changement d'Horaire
en vigueur
DIMANCHE, 29 AVRIL
Pour plus de renseignements, s'adresser aux agents.

ENCAN ! ENCAN !
Samedi, le 21 avril, à 2 heures, p.m., chez :
Madame Vve GEORGES VEZINA
27 Ave Morin, vente pour cause de déménagement.
A VENDRE
Ameublement de salle à manger, de chambres, de salon, Rugs, Tapis, Prélarts, Poêle électrique, Poêle de cuisine, etc., etc.
DONC EN FOULE A L'ENCAN
W.-E. GAGNON
Encanteur

LES BESOINS DE LA PRESSE

QUE FAISONS-NOUS?

"Eh bien! que faisons-nous pour cette oeuvre entre toutes les oeuvres? Hélas! nous ne faisons rien. Il y a bien chez nous quelques bons journaux, franchement catholiques et patriotiques, mais nous les devons, non à la masse du peuple, mais à la générosité et au dévouement de quelques individus. La masse du peuple, et j'entends par là, la classe instruite comme celle qui ne l'est pas, ceux qui dirigent comme ceux qui sont dirigés, la masse du peuple ne comprend rien à cette oeuvre et ne fait rien pour la soutenir. Cette oeuvre en effet se soutient commes les autres avec du dévouement sans doute, mais aussi avec de l'argent. De l'argent, c'est le mot décisif; c'est je dirai, la pierre de touche qui nous permet de découvrir un apôtre de la bonne presse. C'était bien l'opinion du pape Léon XIII qui disait: "Que tous ceux qui veulent voir fleurir la religion et la société protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse, chacun proportionnant sa largesse à sa fortune. C'est le "devoir des fidèles" de soutenir la bonne presse en concourant directement à la faire vivre et prospérer. En quoi nous croyons que jusqu'à présent, on n'a pas fait assez." (R. P. Marion, O. P.)

Amis du "Progrès", veuillez à la conservations des grandes oeuvres nationales, en particulier à l'oeuvre de la bonne presse. Votre journal, catholique et canadien-français avant tout, appartient à cette bonne presse bénite par les papes. Lisez donc le "Progrès" et répandez-le partout. Adressez les abonnements que vous prendrez au Progrès, case postale "P", Chicoutimi, Qué.

NOTRE CONCOURS

Tirage d'un ameublement de boudoir et distribution de Jolis Prix.

"Le Progrès du Saguenay" s'efforce toujours de servir les meilleurs intérêts de l'Eglise et de la région; si parfois il se trompe, il demande votre indulgence, ainsi que vos avis, conseils et remarques afin de ne pas répéter les mêmes erreurs.

Des amis nombreux et sincères nous assurent que le "Progrès" comme hebdomadaire d'abord mais surtout comme quotidien est un besoin réel pour notre région.

Puisque tel est le cas pourquoi ne pas augmenter son rayonnement et son influence.

Il faut au "Progrès" 15,000 abonnés pour le 1er juillet 1928.

Est-ce chose impossible? Que chaque abonné actuel lui fasse parvenir immédiatement un ou deux nouveaux abonnés et le tour sera joué.

Lisez attentivement l'annonce de notre grand concours que nous publions tous les lundi ou mardi. Elle vous donnera les conditions du dit Concours et la liste des magnifiques prix que vous pouvez gagner, en plus de l'ameublement qui sera tiré au sort le 30 juin au soir.

Mettez-vous à l'oeuvre immédiatement.

Si pour quelques raisons il vous est impossible de faire ce travail de Propagande, mais que vous désirez tout de même voir augmenter la circulation du "Progrès", veuillez donc nous donner ci-dessous le nom et l'adresse de 3 de vos amis susceptibles de s'abonner à notre journal.

Si nous réussissons à les abonner, après leur avoir au préalable fourni l'occasion d'apprécier le journal, vous aurez également droit à une jolie prime et au tirage de l'ameublement.

Ecrivez le nom et l'adresse de vos amis ci-dessous et retournez-nous immédiatement ce coupon.

Nom .....
Adresse .....
Nom .....
Adresse .....
Nom .....
Adresse .....

LA SUISSE SERA AUSSI ENGLOBEE

Genève, 20. — Serv. Presse Canadienne. — Il sera bientôt possible à la Ligue des Nations d'avoir des communications téléphoniques avec Ottawa, Washington et La Havane.

La Suisse sera, dans un mois, englobée dans un système d'émissions radio - téléphoniques transatlantiques. De la sorte les représentants du Canada et de Cuba au Conseil de la Ligue des Nations pourront discuter verbalement des problèmes de la Ligue avec leurs gouvernements respectifs et la Ligue pourra, elle aussi, discuter verbalement avec Washington des questions telles, par exemple, que le désarmement à la solution des quelles collaborent les Etats-Unis.

NAISSANCE

M. et Mme Adélard Garant font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Robert-Gilles. Parrain et marraine: M. et Mme J.-T. Laferrière. — R—6065 —

ECCLESIA

Bibliothèque Catholique en un volume
Ouvrage indispensable, bourré de doctrine et de renseignements.
Convenant aux laiques comme aux ecclésiastiques
Traitant de la science qu'il importe le le plus de savoir : la religion.

ECCLESIA obtient un énorme succès
ECCLESIA se vend $2.75 franco,
— au —
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
12, Avenue Labrecque, - Chicoutimi-Est

AVIS aux ABONNES
DU PROGRES DU SAGUENAY

Si vous devez changer de domicile, veuillez le faire savoir de suite au département de la circulation.

Nom .....
Ancienne adresse .....
Nouvelle adresse .....
Retournez-nous ce coupon.